

1987

PIC

UNIVERSITÉ DE PARIS - VII

TOME II



ANAPHORE ET DÉTERMINATION

OU
DE L'INFLUENCE DE LA POSITION RÉFÉRENTIELLE
SUR
L'ORGANISATION STRUCTURELLE DE LA PHRASE
DANS LE CADRE D'UNE GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE



Thèse rédigée sous la direction du
Professeur Antoine CULIOLI
et présentée en vue de l'obtention du grade de

Docteur ès lettres
par

Lélia PICABIA



1987

CHAPITRE VI

LES CONTEXTES REFLEXIFS



Dans les deux chapitres précédents nous avons été amenée à restructurer des domaines syntaxiques en fonction de positions privilégiées de la phrase à savoir : *la position référentielle*. Dans chacun de ces cas, nous avons redéfini un domaine syntaxique rappelant celui de l'Anaphore. En effet, les contextes réflexifs (*P minimal*) ne contiennent qu'un seul noeud P. Les structures que nous venons d'étudier contenaient deux P, l'un étant enchâssé dans le noeud P le plus haut. Mais les frontières du noeud P enchâssé ont été effacées sous la pression de contraintes référentielles, de sorte qu'en structure superficielle, il ne restait plus qu'un seul noeud P. A ce stade de l'analyse divers problèmes se posent, notamment les rapports entre *se*, l'Anaphore reconnue et les Anaphores *le/lui* que nous introduisons, dites Anaphores liées.

1. LES CONTEXTES DE L'ANAPHORE

1.1. Rappel des contextes réflexifs selon Reinhart

Nous avons rapidement exposé au chapitre III la façon dont Reinhart définissait les contextes syntaxiques de l'Anaphore (fr.se ; ang. *himself, herself* etc.). Nous rappelons brièvement les définitions.

Les contraintes sur l'interprétation coréférentielle entre deux SN (définis) prédisent que les relations sont toujours libres de s'établir hormis le cas où un pronominal est tête du domaine syntaxique contenant celui du SN plein. Ainsi les phrases (1) devraient être acceptables au même titre que celles notées en (2):

(1) a **Jeanne la* méprise

b **Jeanne lui* parle

(2) a *Jeanne* rencontrera Marie chez *elle*

b *Jeanne* amuse l'enfant qu'*elle* garde

Pour résoudre l'inacceptabilité de (1) Reinhart reprend à Chomsky la définition du domaine de l'Anaphore, à savoir la définition de "P minimal" car dans une structure X telle que $X = \text{"P minimal"}$, les seules relations qui puissent s'établir entre deux nominaux sont des relations Anaphoriques, ce qui rend compte de la paire (3) :

(3) a * *Rosa* washes *her* [≈ (1)]

"Rosa la lave"

b *Rosa* washes *herself*

"Rosa se lave"

Ainsi les phrases (1) et (3a) sont-elles inacceptables car la configuration structurale est celle où doit apparaître l'Anaphore.

1.2. *La complémentarité de l'Anaphore et du pronominal (chez Reinhart et Chomsky)*

Chez Chomsky, la distribution complémentaire de l'Anaphore et du pronominal est prédite par la coexistence même des principes A et B de la théorie du liage que nous rappelons :

- (4) a Principe A : une Anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante
- b Principe B : un pronominal est libre dans sa catégorie gouvernante

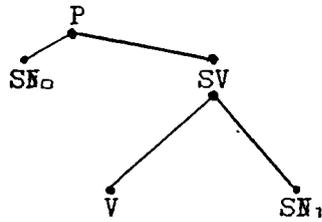
En d'autres termes, dans une configuration structurale X correspondant à P minimal, le pronominal ne peut avoir d'antécédent qu'à l'extérieur de ce domaine et l'Anaphore qu'à l'intérieur de celui-ci. Reinhart quant à elle, pose la complémentarité en ces termes :

- (5) Un pronom réfléchi (ou réciproque) doit être interprété comme coréférentiel d'un SN qui le c-commande (et uniquement avec celui-ci) à l'intérieur d'un domaine syntaxique approprié (i.e. dans sa catégorie gouvernante minimale)
- (6) Un pronom non réfléchi (ou non réciproque) doit être interprété comme non coréférentiel de tout SN qui le c-commande dans les domaines syntaxiques que l'on a spécifiés en (33) '

Reinhart ajoute que (5) stipule les conditions où les relations Anaphoriques sont *obligatoires* et (6) celles où elles sont *obligatoirement exclues*. Hors ces domaines, la coréférence est *libre* (ou *optionnelle*).

Nous avons simplifié la définition de P minimal de Chomsky en disant que ce domaine se limite à définir un espace structural ne comportant qu'un seul noeud P et nous l'avons appelé *domaine réflexif*. Pour l'anglais, cet espace est celui représenté par (7)

(7)



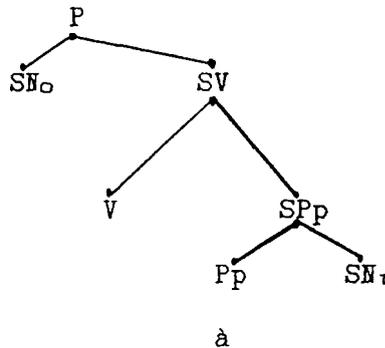
Rosa washes herself

En français le problème se pose différemment. *Se* (réflexif) est un pronominal aussi bien accusatif que datif d'une part, et d'autre part c'est un clitique. Boons et Alii (1976) donnent les équivalences structurelles suivantes :

- (8) a $SN_0 V SN_1 \leftrightarrow SN_0 se V$
- b $SN_0 V \text{ à } SN_1 \leftrightarrow SN_0 se V$
- c $SN_0 V SN_1 \text{ à } SN_2 \leftrightarrow SN_0 se V SN_1$

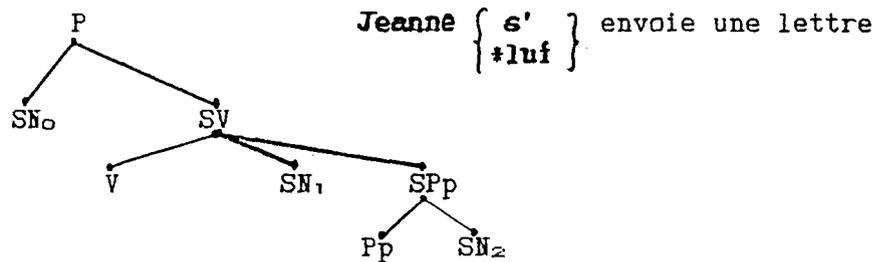
Etendre au français les propositions précédentes revient à élargir les domaines réflexifs aux structures (9) et (10) :

(9)



*Jeanne se/*lui parle*

(10)



*Jeanne { s' / *lui } envoie une lettre*

Si la complémentarité du pronominal et de l'Anaphore prédit que dans un contexte réflexif un pronominal ne peut être qu'en disjonction référentielle avec le sujet, alors l'extension (9)-(10) pose des problèmes en français par l'existence même de paires telles que (11) :

(11)a *Paul* pense à *lui*

b * *Paul* parle à *lui*

Soit (9) est un contexte réflexif et (11a) devrait être inacceptable ; soit (9) n'est pas un contexte réflexif et il faut alors expliquer l'inacceptabilité de (11b) car les deux nominaux *Paul* et *lui* sont normalement dans des contextes disjoints et devraient pouvoir coréférer. Le problème s'est posé pour l'anglais dans des termes assez semblables.

1.3. Les contextes *SN V (SN) [SPP Pp SN]*

La littérature générative a depuis longtemps relevé pour l'anglais des contre-exemples à la complémentarité des Anaphores et des pronominaux ², par exemple ces quelques phrases devenues des "classiques" :

(12) *John* found a picture of *him/himself*

"John a trouvé une photo de lui/lui-même"

(13) *The men* found a smokescreen around *them/themselves*

"les hommes ont découvert un écran de fumée autour d'eux / d'eux-mêmes"

(14) *The soldiers* placed the guns in front of *them/themselves*

"Les soldats ont mis les fusils devant eux/eux-mêmes"

Seules sont prédites par la théorie du liage les phrases avec l'Anaphore (-self, -selves).

Deux solutions ont été envisagées pour réduire ces exceptions.

Première solution, on considère les phrases avec le pronominal comme des

structures *Anaphoriques*. Dans ce cas, le statut du pronominal est à redéfinir et il faut le traiter comme une Anaphore. Il devrait alors porter le trait /+anaph./³. Deuxième solution, on pose que les phrases avec le pronominal sont bien assujetties au principe B mais celles-ci comportent deux domaines de liage. Cette solution est celle généralement adoptée aujourd'hui. La phrase (14) par exemple est restructurée ainsi :

(15) [D₁ the soldiers placed [D₂ the guns in front of them]]

Le domaine D₂ serait une *proposition sans verbe* baptisée en anglais "small clause" ("petite proposition"⁴). Le pronominal ne contrevient plus alors au principe B de la théorie du liage puisqu'il est libre dans sa catégorie gouvernante.

Reinhart ne reprend pas explicitement ce type de problème, mais il nous semble assez simple d'imaginer en ses termes un type d'explication possible. Soit (i), la phrase contient normalement deux domaines syntaxiques, ceux donnés précédemment et la coréférence est libre entre les deux nominaux, soit (ii) pour des raisons (sans doute) pragmatiques, la phrase s'organise en un seul domaine syntaxique et l'Anaphore *himself* apparaît.

Il nous semble que pour le français le problème doit être posé en de tout autres termes, car la complémentarité, si complémentarité il y a n'est pas entre l'Anaphore et le pronominal, mais entre les formes clitiques et non clitiques. (Nous allons le montrer dans la section suivante). Par ailleurs, les structures (7), (9), (10) ne sont pas en français des structures superficielles. Dans la logique théorique que nous avons adoptée - celle de la théorie de Reinhart en l'occurrence -,

ces structures ne peuvent en aucun cas être considérées comme des contextes réflexifs.

2. LES CONTEXTES REFLEXIFS EN FRANCAIS

2.1. *Pronoms clitiques et pronoms forts : le système français*

Le français connaît un système pronominal différent de l'anglais. Il use de deux séries de pronoms : les pronoms *clitiques* et les pronoms *forts*. Pour mémoire nous reprenons à Chevalier & Alii (1964) le tableau qui présente ces différents éléments ⁵. Nous devons y rajouter une série, parallèle à celle des pronoms forts, à savoir la série *moi-même*, *toi-même* etc. considérée généralement comme une variante stylistique ⁶ des formes fortes :

(16) *Jean est fier de lui/lui-même*

(17) Tableau des formes pronominales

PERSONNES	EMPLOIS CONJOINTS (<i>clitiques</i>)		EMPLOIS DISJOINTS (<i>p. forts</i>)
	sujet	complément	
sing 1er	je	me	moi
sing 2e	tu	te	toi
plur 1er	nous	nous	nous
plur 2e	vous	vous	vous
sing 3e		direct	indirect
masc.	il	le	lui
fém.	elle	la	lui
"neutre"	on	se	se
			lui lui soi
plur 3e			
masc.	ils	les	leur
fém.	elles	les	leur
			eux elles

Dans les analyses linguistiques, la série *pronom-même* est analysée comme une Anaphore au même titre que *se* pour les raisons suivantes : d'une part cette unité pronominale complexe doit avoir pour antécédent un SN qui la c-commande ; d'autre part elle n'a jamais d'autonomie référentielle [cf. (18a)] ni de possibilité d'interprétation déictique comme un pronom ordinaire [cf. (18d)] :

- (18)a *Jean* est fier de *lui-même*
b * *Lui-même* parle à Paul
c - LOCUTEUR A : "De qui as-tu honte ?"
d - LOCUTEUR B : " * D'*elle-même*" (avec geste) 7

Se repose ainsi, avec la série des formes *pronom-même*, le problème que nous évoquons dans la section précédente.

2.2. Distribution complémentaire des formes clitiques (*se, le, lui*) et des formes fortes

2.2.1. Contraintes d'apparition sur les formes fortes et clitiques

Remarquons tout d'abord que le choix entre un pronom clitique et un pronom fort n'est pas libre pour un contexte donné (si l'on reste dans un contexte discursif "neutre", et où toutes relations anaphoriques entre le sujet et le complément sont mises à part pour l'instant). Soit pour point de départ les phrases suivantes :

- (19)a Paul entend *Pierre*
b Paul menace *Pierre* de le battre
c Paul reconnaît *Pierre* à sa casquette fluo
d Paul parle de Jean *à Pierre*
e Paul ressemble *à Pierre*
f Paul signale *à Pierre* qu'il doit partir

Si l'on veut remplacer dans ces phrases le complément souligné par un pronom on ne peut le faire qu'avec un élément de la série clitique du tableau précédent. Nous insistons néanmoins sur le fait que le contexte discursif ne doit pas être "contrastif", car ces mêmes phrases seraient acceptables soit avec un accent d'intensité sur lui, soit avec un mécanisme permettant le contraste :

(20)a Paul entend lui ! (avec geste)

b Paul entendra lui et lui seulement

c Paul n'entend que lui

Nous obtenons alors les résultats suivants :

(21)

pronom clitique	pronon fort
a Paul <u>l</u> 'entend	a'* Paul entend <i>lui</i>
b Paul <u>le</u> menace de le battre	b'* Paul menace <i>lui</i> de le battre
c Paul <u>le</u> reconnaît à sa casquette fluo	c'* Paul reconnaît <i>lui</i> à sa casquette fluo
d Paul <u>lui</u> parle de Jean	d'* Paul parle à <i>lui</i> de Jean
e Paul <u>lui</u> ressemble	e'* ? Paul ressemble à <i>lui</i>
f Paul <u>lui</u> signale qu'il doit partir	f'* Paul dit à <i>lui</i> qu'il doit partir

Si dans les contextes (21), les pronoms forts ne peuvent apparaître, ceux-ci sont en revanche obligatoires derrière toutes prépositions (nous ignorons pour l'instant la préposition à) :

(22) Paul travaille avec **eux**

Paul rêve d'**elles**

Paul compte sur **eux**

Paul part sans **elles**

Par définition, aucun des clitiques *se*, *le*, *lui* ne peuvent apparaître dans ces contextes ⁹. Si l'on cumule les premiers résultats, on peut dire que les prédicats dont les compléments sont cliticisables n'ont pas par ailleurs de compléments pronominalisables pas une forme forte et réciproquement.

2.2.2. Les contextes *SN V (SN) à SN*

Seules les séquences à *SN* sont source, selon le prédicat, d'un clitique, ou d'une forme forte. En regardant assez systématiquement le lexique des verbes ⁹ on constate les faits suivants :

(i) si le verbe accepte la pronominalisation du complément en à par le clitique alors la forme forte du pronom ne peut apparaître (dans un contexte discursif neutre) ;

(23) a Paul **lui** parle

b * Paul parle à **lui** (contexte discursif non contrastif)

(ii) Réciproquement, si le verbe accepte la pronominalisation du complément en à avec une forme forte, alors le complément n'est pas cliticisable.

(24) a Paul pense à **lui**

b * Paul **lui** pense

(iii) On constate parallèlement que les verbes qui ont un complément source de clitique ont aussi une construction avec *se* ; et réciproquement, les verbes qui n'ont pas de complément cliticisable n'ont pas de construction avec *se*.

(25) a Paul *lui* apporte un petit déjeuner au lit

b Paul *s'*apporte un petit déjeuner au lit

versus

(26) a Paul songe à *lui* tout le temps

b * Paul *se* songe tout le temps

Les tableaux (27), (29) présentent un échantillon plus large de quelques uns de ces verbes :

(27)

CLITIQUE	FORME FORTE
a. Paul <i>s'/lui</i> obéit	a'. * Paul obéit à <i>lui</i>
b. Paul <i>se/lui</i> parle	b'. * Paul parle à <i>lui</i>
c. Paul <i>se/lui</i> dit que P	c'. * Paul dit à <i>lui</i> que P
d. Paul <i>s'/lui</i> envoie un livre	d'. * Paul envoie à <i>lui</i> un livre
e. Paul <i>se/lui</i> fait mal	e'. * Paul fait mal à <i>lui</i>
f. Paul <i>se/lui</i> rend hommage	f'. * Paul rend hommage à <i>lui</i>
g. Paul <i>s'/lui</i> attire des ennuis	g'. * Paul attire à <i>lui</i> des ennuis
h. Paul <i>se/lui</i> soumet un cas	h'. * Paul soumet un cas à <i>lui</i>
i. Paul <i>se/lui</i> fait justice	i'. * Paul fait justice à <i>lui</i>

Dans ce tableau, l'occurrence d'une forme forte dans une phrase (a-i) rend celle-ci inacceptable. En revanche un SN plein est bien entendu toujours possible :

(28)a * Paul fait mal à lui

b Paul fait mal à Jean

Nous aurions ici une voie de recherche pour montrer l'indépendance des structures pronominales (clitiques ou fortes) des structures à SN plein, ce qui remet en cause d'une certaine façon les transformations liées à la pronominalisation, car celles-ci seront dépendantes du prédicat, ce qui n'est jamais un résultat souhaitable. Nous fermons la parenthèse et nous revenons aux exemples du tableau précédent. Remarquons que les phrases avec le clitique *se* sont souvent meilleures avec une interprétation réciproque de ce dernier :

(28')a ? Paul se soumet un cas

b Pierre et Paul se soumettent un cas

c ??Paul s'obéit

d Pierre et Paul ne s'obéissent jamais

Le tableau suivant, contre-point du tableau précédent, présente des contextes où la pronominalisation du complément par un clitique est impossible (clitique réflexif ou non). Dans tous les cas il est nécessaire, comme précédemment de conserver le sens initial de la phrase. L'exemple suivant (29) est acceptable mais n'infirmes pas (31d) car cette phrase a pour paraphrase "Paul s'en souvient" qui n'est en aucun cas la paraphrase de (31d') :

(29) Paul se rappelle ses ouailles (≈ s'en souvient)

(30) Paul rappelle à lui ses ouailles (≈ les fait revenir)

(31)

a. * Paul <i>se/lui</i> pense	a'. Paul pense à <i>lui</i>
b. * Paul <i>se/lui</i> revient	b'. Paul revient à <i>lui</i>
c. * Paul <i>s'/lui</i> a trois <i>maisons</i>	c'. Paul a trois maisons à <i>lui</i>
d. * Paul <i>se/lui</i> rappelle ses ouailles	d'. Paul rappelle à <i>lui</i> ses ouailles
e. * Paul <i>se/lui</i> tire la couverture	e'. Paul tire la couverture à <i>lui</i>
f. * Paul <i>se/lui</i> reporte tous les problèmes	f'. Paul reporte à <i>lui</i> tous les problème
g. * Paul <i>s'/lui</i> intéresse un gros industriel	g'. Paul intéresse à <i>lui</i> un gros industriel
h. * Paul <i>se/lui</i> fait allusion	h'. Paul fait allusion à <i>lui</i>
i. * Paul <i>se/lui</i> fait attention	i'. Paul fait attention à <i>lui</i>

La complémentarité des distributions de *lui-se* datif d'une part et des pronoms forts d'autre part est ainsi montrée empiriquement par (27) et (31). A partir de ces faits nous posons (32) :

(32)a Si un verbe admet les structures **SN** lui V et **SN** se V, il refuse la structure **SN** V (**SN**) à lui (*parler* par exemple) ; si un verbe admet la structure **SN** V (**SN**) à lui, il refuse les structures **SN** se V et **SN** lui V (*penser* par exemple).

b (32a) distingue alors deux classes de verbes : si l'on admet que les formes fortes n'apparaissent qu'après une préposition, les verbes de la première classe seront des verbes *transitifs* et le

complément sera un SN marqué /+datif/ ; les verbes entrant dans la deuxième classe seront des verbes *intransitifs* et leur complément sera un SPp.

2.2.3. Généralisation à toute structure

Les hypothèses (32) sont généralisables à toutes les structures, i.e. autres que celles contenant des compléments datifs ou introduits par la préposition à. En effet les verbes ayant un complément d'objet direct ont en règle générale un complément cliticisable par le ¹⁰ (nous excluons le "neutre" pronominalisant une phrase ¹¹) ; parallèlement ces verbes admettent le réfléchi *se* et refusent la pronominalisation du complément par une forme forte quelle qu'elle soit (dans un contexte discursif non contrastif):

- (33) a Paul *le/se* voit
b Paul *le/se* prend en charge
c Paul *l'/s'* amuse

versus (34) et (35)

- (34) a * Paul voit *lui*
b * Paul prend en charge *lui*
c * Paul amuse *lui*

La forme *lui-même* est de même impossible :

- (35) a * Paul voit *lui-même*
b * Paul prend en charge *lui-même*
c * Paul amuse *lui-même*

Par ailleurs les structures SN V (SN) Pp SN avec Pp ≠ à n'acceptent jamais par définition les clitiques *le/lui* ni le clitique réflexif *se*, mais une forme forte (*lui et/ou lui-même*). Nous arrivons ainsi à une

véritable distribution complémentaire des clitiques *le, lui, se* d'une part et des pronoms forts d'autre part. Nous résumons ceci en (34) :

(36)

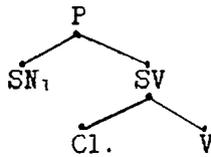
STRUCTURES	LE/LUI clitiq.	SE	LUI pron. fort	EXEMPLES
a. SN V SN	+	+	-	amuser
b. SN V (SN) à SN	+	+	-	parler
c. SN V (SN) à SN	-	-	+	penser
d. SN V (SN) chez SN	-	-	+	rencontrer
e. SN V (SN) de SN	-	-	+	rêver
f. SN V (SN) sur SN	-	-	+	compter
g. SN V (SN) pour SN	-	-	+	prendre
h. etc.				

(36a,b) délimitent la classe des verbes transitifs. Il faudrait distinguer basiquement la sous-catégorisation des verbes entrant dans les structures (36b) et (36c), étant donné que les structures avec les SN pleins ne peuvent marquer la sous-catégorisation effective des verbes. Peut-être pourrait-on dire que les structures avec les pronominaux sont basiques, ce qui serait une façon de marquer la transitivité de ces verbes. Une hypothèse de cette ordre sera posée dans la suite de ce chapitre pour certains prédicats adjectivaux.

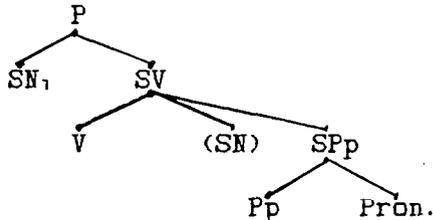
2.3. Les contextes réflexifs : autre proposition

Aux structures classiquement basiques (36a,b) correspond la structure superficielle (37) lorsque le complément est pronominalisé, et parallèlement, aux structures classiquement basiques (36c,h) correspond la structure (38) :

(37)



(38)



En (37), si le clitique [Cl.] est *se*, il sera toujours en relation anaphorique avec SN₁ ; si le clitique est différent de *se*, à savoir *le*, *lui*, des relations coréférentielles avec SN₁ ne pourront jamais s'établir. En (38), quelle que soit la préposition, il y aura toujours possibilité de coréférence entre SN₁ et le pronominal (les deux nominaux sont dans des domaines disjoints), mais avec une restriction qui, selon nous, fait intervenir des phénomènes autres que syntaxiques. Soit pour l'instant en (39) un éventail un peu plus large d'exemples :

- (39)a *Jeanne* va /rencontre *Marie* CHEZ *elle*
b *Pierre* voit un serpent PRES de *lui*
c *Paul* met un coussin SUR/SOUS *lui*
d *Jean* prend /compte SUR *lui* (en ces tragiques circonstances)
e *Paul* rêve DE *lui*
f *Jeanne* joue CONTRE *elle* (sur un tapis de casino par exemple)
g *Paul* place une chaise DEVANT/DERRIERE *lui*
h *Pierre* prend ce livre/cette injure POUR *lui*
i *Paul* prend un livre AVEC *lui*
j *Pierre* prend une photo SANS *lui*
k *Paul* pousse un verre VERS *lui*

Parmi ces prépositions, la plupart sont locatives. Si la structure est strictement intransitive (c'est-à-dire sans complément d'objet direct) la coréférence entre le pronominal et SN₁ est impossible lorsque la structure est *littéralement* locative :

- (40)a * *Paul* part avec *lui*
b * *Paul* court derrière *lui*
c * *Paul* va vers *lui*
d * *Paul* marche devant *lui*

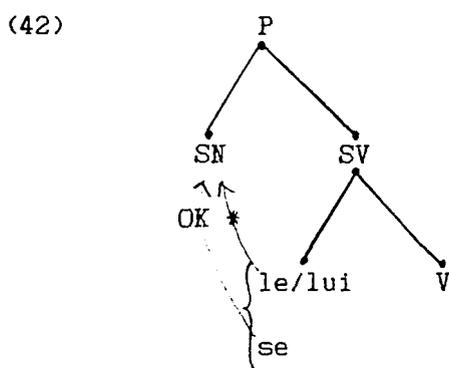
Il semblerait donc que ce soit la présence du complément d'objet qui rende la coréférence possible entre les deux nominaux. Peut-être y aurait-il une explication qui ne soit pas d'ordre syntaxique. La coréférence est impossible dans les structures strictement intransitive lorsque le sujet (SN₁) ne peut être pour des questions d'organisation de l'espace le "but d'arrivée" de l'opération. Soit (41) :

- (41)a *Paul* écrit sur *lui*
b *? *Paul* marche sur *lui*
c * *Paul* court sur *lui*

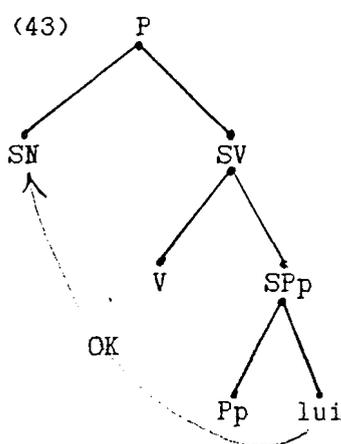
Il est toujours possible d'écrire sur soi, alors que marcher sur soi semble une opération peu conforme à nos réalités physiques, enfin courir sur soi est strictement impossible dans l'organisation de l'espace qui nous entoure. C'est en reprenant la terminologie que nous avons introduite des phrases "non-banales". Rien cependant n'empêche d'imaginer des scénarii faisant intervenir d'autres univers permettant alors la coréférence. Les inacceptabilités de (41) ne sont pas syntaxiques. La présence de l'objet direct fait que le "but destination" de l'opération peut être *banalement* le sujet (nous reviendrons sur ce problème au chapitre suivant). Ainsi, si des phénomènes de cet ordre ne jouent pas,

la structure (38) permet toujours la coréférence entre le pronominal et le sujet.

Pour reprendre le problème que nous avons posé, nous dirons que les contextes réflexifs doivent être définis en structure superficielle (conformément aux thèses de Reinhart) et que ces contextes sont donnés par le schéma structural (37). Soit les contextes suivants :



contexte réflexif



Nous posons alors (44)-(46), que nous décalquons des propositions de Reinhart (5)-(6) :

- (44) Le clitique *se* doit être interprété comme coréférentiel d'un SN qui le c-commande à l'intérieur d'un domaine syntaxique approprié [à savoir les structures réflexives (42)] ;
- (45) Les clitiques *le/lui* doivent être interprétés comme non coréférentiel d'un SN qui le c-commande dans les domaines syntaxiques que l'on a spécifiés en (44) ;
- (46) Quand ni (44) ni (45) ne s'appliquent, la coréférence est libre.

Ceci posé, trois grands types de problèmes au moins se posent :

1°) Il existe une classe d'exceptions à la distribution des formes clitiques : les phrases en *être*. Ces phrases peuvent avoir un clitique *lui*, mais jamais l'Anaphore *se*; quant au clitique *le*, celui-ci est, par définition, impossible ¹³.

(47) a Paul *lui* sera très utile pour réaliser son projet

b * Paul *se* sera très utile

2°) Nous avons analysé dans les chapitres précédents des contextes dans lesquels *le*, *lui*, clitiques, fonctionnent comme une Anaphore ; comment ces clitiques s'intègrent-ils dans le cadre ébauché en (44)-(46)?

3°) La série des pronoms forts *pronom-même* est naturellement considérée comme une Anaphore au même titre que *se* : comment cette série coexiste-t-elle avec *se* dans le cadre (44)-(46) ? ¹²

3. L'ANAPHORE LE/LUI

Les solutions que nous proposons pour répondre à la deuxième question sont largement inspirées de thèses développées par Couquaux, bien que finalement les solutions diffèrent. Couquaux (1979) a mis en évidence la distribution lacunaire des clitiques dans les phrases en "être" et en tire des hypothèses sur l'apparition de *se*, hypothèses que nous avons utilisées mais que nous réorganisons pour comprendre les mécanismes Anaphoriques de *le/lui* dans les contextes réflexifs. Nous présentons donc les thèses de Couquaux.

3.1. Une hypothèse sur l'occurrence de *se* : les thèses de Couquaux

Couquaux a mis en évidence deux phénomènes liés aux phrases en *être* et qu'il met en corrélation : d'une part il existe un "surplus" dans la distribution de *en* et une "lacune" dans la distribution de *se*.

3.1.1. Le surplus dans la distribution de en

Reprenant des analyses de Gross (1968) et Ruwet (1972), Couquaux admet que les clitiques, y compris *en*, proviennent d'une position post-verbale complément :

- (48)a Elle connaît *Paul* → Elle *le* connaît
- b Il a écrit *à sa mère* → Il *lui* a écrit
- c Je pense *à mon article* → J' *y* pense
- d Ils ont parlé *de ton livre* → Ils *en* ont parlé

Le clitique *en* cependant peut être extrait du sujet mais uniquement dans des phrases en être (ou à "verbes d'état" plus généralement) :

- (49)a La porte *du garage* est ouverte → La porte *en* est ouverte
- b Le toit *de la maison* sera bleu → Le toit *en* sera bleu
- c la porte *du garage* me semble ouverte - la porte m' *en* semble ouverte

Toute l'argumentation de Couquaux vise à montrer que *en* dans les phrases (49) est cliticisé au verbe comme le sont les autres clitiques issus de positions post-verbales. Un des principaux arguments est que *en*, même extrait du sujet, est à la droite d'une suite de clitiques (et non à sa gauche s'il était cliticisé dans sa position d'origine) :

- (50)a La porte *du garage lui* a été ouverte -
- b * La porte *en lui* a été ouverte
- c La porte *lui en* a été ouverte

Jusqu'alors, dit Couquaux, la structure basique des phrases en être était proche de (51b) :

- (51)a Pierre est gentil
- b SN être SA

Mais, remarque-t-il, "il ne s'agit là ni d'une évidence ni d'une nécessité" et il formule en conséquence l'hypothèse que le sujet des phrases en être est basiquement à la droite de celui-ci [*hypothèse dite du verbe initial* (HVI)] :

(52)a [e] V SN SA ([e] = symbole de la catégorie vide)

ou

b [e] V SA SN

La position de sujet grammatical serait donc vide dans les structures profondes. Ainsi la structure basique de (53)

(53) La préface en est flatteuse

serait quelque chose comme

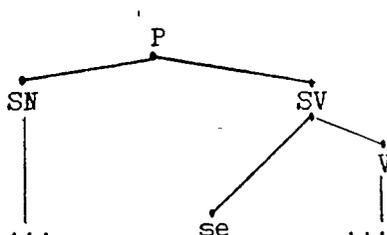
(54) [e] être [_{SN} la préface en] [_{SA} flatteuse]

Une opération de "Montée" déplacerait ensuite le SN dans la position vide frontale.

3.1.2. Une lacune dans la distribution de se

Couquaux part des faits suivants à savoir que l'occurrence de *se* est contrainte aux structures (55) [qui de fait correspond au contexte réflexif (42)] :

(55)



Se a pour antécédent le sujet du verbe auquel il est cliticisé quelle que soit la nature de ce sujet (défini, indéfini, infinitif etc.)

La lacune à laquelle se heurte Couquaux est la suivante : si V en (55) est être, la phrase est inacceptable. Soit (ex. de Couquaux) :

- (56)a * Le sage s'est complètement indifférent
- b * Dans cette circonstance, Arthur se fut égal
- c * Celui qui a commis ce genre de forfait s'est forcément antipathique

En revanche la forme forte *lui-même* peut apparaître pour donner aux phrases inacceptables de (56) le sens recherché :

- (57)a Le sage est complètement indifférent à *lui-même*
- b Dans cette circonstance, Arthur fut égal à *lui-même*
- c Celui qui a commis ce genre de forfait est forcément antipathique à *lui-même*

De même un clitique datif est toujours acceptable :

- (58)a Vous m'êtes indifférent
- b L'angle A *lui* est égal, à l'angle B
- c Il *lui* est antipathique

Le point crucial de l'argumentation de Couquaux est que la lacune de *se* - dans une configuration structurale qui devrait permettre son occurrence - apparaît justement dans les types de phrases où il y avait précédemment un surplus dans la distribution de *en*. Couquaux lie donc les deux phénomènes.

3.1.3. La solution de Couquaux

Couquaux reprend la structure basique des phrases en être, à savoir HVI. Il pose de surcroît les deux définitions suivantes:

(59) "le sujet profond" d'une phrase est son "sujet fonctionnel"

(60) "le sujet superficiel" d'une phrase est son "sujet grammatical"

Nous avons déjà abordé le problème des définitions de la notion de sujet au chapitre III et c'est, parmi les problèmes, l'un des plus délicats. Nous regrettons que Couquaux soit si peu disert sur ce point précis, car ses définitions ne vont pas de soi. A notre avis, il faut comprendre "sujet profond" et "sujet superficiel" dans le cadre de la théorie transformationnelle : est "sujet profond" le sujet sélectionnel du verbe en structure basique et est "sujet superficiel" l'argument, comme dit Couquaux, qui gouverne l'accord du verbe.

La notion de "sujet fonctionnel" est loin d'être évidente. Est-ce une notion proche de celle plus traditionnelle de "sujet logique" ou de "thème" de la phrase par opposition à prédicat ? Admettons ceci. Le sujet fonctionnel serait en quelque sorte l'équivalent du sujet thématique de la phrase.

Couquaux émet alors l'hypothèse suivante :

- (61) "Le clitique *se*, agglutiné à un verbe V dans une phrase P, ne peut être interprété comme réfléchi (ou réciproque) que s'il a pour antécédent un groupe nominal A qui est le sujet fonctionnel de P."

Ainsi les phrases en *être* refuseraient le clitique *se*, car, selon Couquaux le sujet superficiel de ces phrases ne seraient pas en même temps leur sujet fonctionnel (étant donné l'hypothèse HVI précédente).

Sans discuter des propositions de Couquaux, nous retenons principalement l'idée qui se dégage de la conclusion : la présence d'un clitique *se* dans une phrase est *liée à la nature du sujet grammatical de la phrase* et secondairement que dans les phrases en *être* la nature du sujet grammatical est incompatible avec une occurrence de *se*. Le point sur

lequel nos analyses vont diverger des conclusions de Couquaux concerne la notion de sujet fonctionnel.

3.2. Nos analyses au vu des hypothèses de Couquaux

Le problème que nous posons, rappelons-le, est le suivant : comment les clitiques *le/lui* peuvent-ils être en relation Anaphorique avec un SN de la séquence sujet et comment les explications données peuvent-elles être compatibles avec le cadre ébauché en (44)-(46) ? Les analyses faites sur les verbes psychologiques [ch. IV] et les SN Q [ch. V] peuvent donner une voie pour trouver des éléments de réponse.

3.2.1. Les verbes psychologiques : nouvelle lacune dans la distribution de *se*

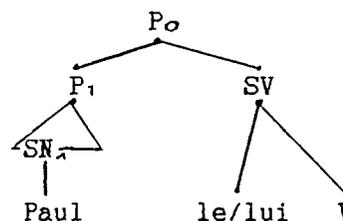
Nous avons établi précédemment, que dans les phrases (62) et (63), la coréférence ne pouvait se faire entre le clitique et le sujet de la complétive qu'après une réanalyse de la phrase (outre l'adjonction des deux modaux *pouvoir* et *devoir* que nous tenons pour acquise) :

(62) Que *Paul* puisse chanter doit *l'*amuser

(63) Que *Paul* puisse chanter doit *lui* plaire

En effet, cette coréférence ne peut s'établir que si le sujet de la complétive devient tête du domaine syntaxique recouvrant la phrase entière. Cette promotion "efface"

en quelque sorte la frontière qu'impose le noeud à ramifications multiples P_1 .



Dans ce cas, il n'existe plus, effectivement, qu'un seul noeud P, en l'occurrence P_0 , dominant l'ensemble de la phrase, et la promotion du

sujet de la complétive revient à la promotion d'un argument en position frontale de la phrase. Nous avons conclu rapidement, que cela revenait à concevoir un mécanisme interprétatif rappelant plus celui de l'Anaphore que celui de la coréférence entre deux SN définis. Nous sommes à présent plus apte à justifier cette position.

Après réanalyse, le schéma structural de (62)-(63) est un contexte réflexif [cf. (43)] si ce n'est que le clitique qui Anaphorise SN_i n'est pas *se* mais *le* ou *lui*. Nous constatons aussi une nouvelle "lacune", comme dirait Couquaux, dans l'occurrence de *se*, car *se* est impossible dans ce contexte :

(64) * Que *Paul* puisse chanter doit *s'amuser*

(65) * Que *Paul* puisse chanter doit *se plaire*

Nous sommes alors devant l'alternative suivante : soit nous infirmons (44)-(46) et cherchons une autre solution, soit les hypothèses (44)-(46) ne sont pas suffisantes. Nous optons pour cette dernière position et dans la lignée des analyses de Couquaux, nous pensons qu'il est nécessaire de raffiner les conditions d'apparition du clitique *se*.

En (63)-(65), on peut constater que le sujet grammatical de la phrase (à savoir la séquence entre crochets) ne recouvre pas l'argument qui emplit la position référentielle (à savoir {Paul}) :

(66)a [suj. gram. que {Paul} puisse chanter] doit le V

b [suj. gram. que {Paul} puisse chanter] doit lui V

En d'autres termes, position de sujet grammatical et position référentielle de la phrase ne coïncident pas. Nous posons alors les hypothèses suivantes sur l'apparition du clitique *se* et qui doivent venir en complément des hypothèses (44)-(46) :

(67) Le clitique *se*, agglutiné à un verbe *V* dans une phrase *P*, ne peut apparaître que si le sujet grammatical de *V* coïncide totalement avec l'argument qui occupe la position référentielle de la phrase.

Le contre-point de (67) serait (68) :

(68) Dans les phrases *P*, où le sujet grammatical de *V* ne coïncide pas totalement avec l'argument qui occupe la position référentielle de la phrase l'Anaphore agglutinée au verbe ne peut être *se* (mais un des clitiques *le/lui*).

Nous confirmons ceci par les faits que nous avons étudiés sur l'Anaphore liée à un SN *Q*.

3.2.2. Les contextes des SN *Q* et de l'Anaphore liée : autre lacune dans la distribution de *se*

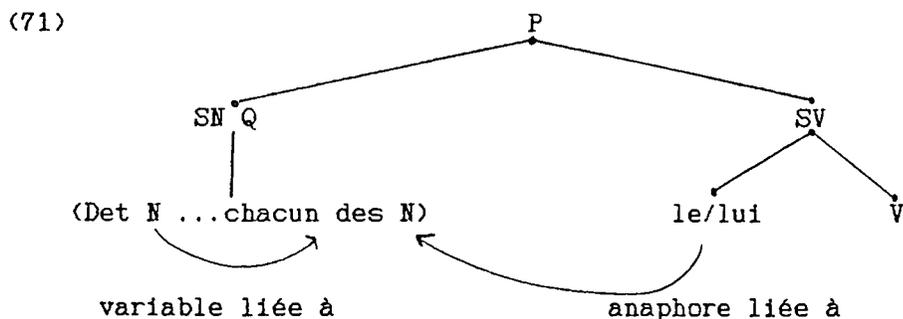
Nous avons réduit précédemment une classe de contre-exemples aux contraintes interprétatives sur l'Anaphore liée, au prix encore une fois d'une réanalyse structurale. Soit notre exemple paradigmatique :

(69) Le gorille qui protège *chacun des candidats* *lui* sert aussi de chauffeur

(70) La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs* doit *le* mépriser

Pour que *le/lui* puisse être lié au SN *Q* (*chacun des directeurs, des candidats*), la séquence sujet est analysée comme une cataphore : le SN *Q* a une "primauté référentielle" qui efface la primauté de la tête syntaxique (respectivement *secrétaire, gorille*). La frontière de phrase de la relative est alors gommée et en conséquence une nouvelle organisation

des rapports hiérarchiques des éléments est imposée que nous reproduisons de façon simplifiée en (71) :



Avec l'effacement de la frontière de phrase, nous nous retrouvons à nouveau dans un contexte réflexif. Nous constatons aussi et encore une fois une lacune sur la distribution de *se* :

(72) * La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs* doit *se* mépriser

(73) * Le gorille qui protège *chacun des candidats* *se* sert aussi de chauffeur

Remarquons toutefois ceci :

(i) *se* pourrait apparaître en (72)-(73), à condition de référer à la tête syntaxique, respectivement *secrétaire*, *gorille* ;

(ii) *se* est obligatoire si le SN Q emplit toute la position de sujet grammatical :

(74) *Chacun des directeurs se* méprise

(75) *Chacun des candidats se* sert de chauffeur

La phrase (75) doit être lue comme "chacun des candidats est à lui-même son propre chauffeur".

(iii) Inversement, les clitiques *le/lui* sont alors incompatibles avec une interprétation Anaphorique :

(76) * *Chacun des directeurs le* méprise

(77) * *Chacun des candidats lui sert de chauffeur*

Les paires (69)-(70), (72)-(73), (74)-(75), (76)-(77) donnent l'ensemble des cas de figure que nous résumons dans le tableau suivant:

(78)

paire	sujet grammatical et position référentielle	clitiques en relation Anaphorique avec le nominal de la position sujet
(69)-(70)	ne coïncident pas	le/lui
(72)-(73)	ne coïncident pas	* se
(74)-(75)	coïncident	se
(76)-(77)	coïncident	* le /lui

Les hypothèses précédentes (67)-(68) prédisent correctement ces faits.

En résumé nous retenons que l'apparition de *se* est contrainte par la nature de la séquence frontale, à savoir que celle-ci doit être à la fois le sujet grammatical du verbe et la position référentielle de la phrase.

3.2.3. Analyse de quelques descriptions définies entrant dans la position référentielle de la phrase

Le SN qui emplit la position référentielle de la phrase est référentiel. Ainsi formulée, cette phrase est une lapalissade. Mais si nous examinons les types de SN qui entrent dans cette position, nous bousculons la typologie de la catégorie SN que nous exposons chapitre III, section 3. Ce peut être :

(i) une description définie singulière ou plurielle :

(79)a L'enfant s'amuse

b Les enfants s'amusent

En (79b,c) est présupposé l'existence d'un enfant ou d'un ensemble précis d'enfants ;

(ii) un SN indéfini spécifique singulier (voire pluriel) :

(80)a Un enfant s'amuse

b Des enfants s'amusent

En (80a), il ne peut s'agir que d'un enfant précis (spécifique), et en (80b) d'un sous-ensemble d'un ensemble précis (ou défini) d'enfants. On peut comparer la lecture de (80b) à celle de (81) :

(81) Des enfants amusent Paul

Dans cette phrase, le SN *des enfants* peut être interprété de façon non spécifique ;

(iii) enfin, ce peut être un SN Q comme nous l'avons vu dans les exemples précédents (74)-(75) .

(81)' Chacun des enfants s'amuse

En aucun cas, nous n'avons de descriptions définies à interprétation attributive ou à usage flottant. Dans la phrase *Le président de la république s'amuse* le SN *Président de la république* ne peut renvoyer qu'à l'actuel président de la république. Reprenons un exemple avec les verbes psychologiques. Nous intégrons dans la position référentielle de la phrase, en l'occurrence le sujet de la complétive (avec les adjonctions lexicales voulues) des descriptions définies particulières ¹⁴ :

(82)a Que *Jean* puisse être le médecin de Paul doit l'amuser

b * Que *le médecin de Paul* puisse être Jean doit l'amuser

c * Que *Jean* puisse être fidèle doit l'amuser

Nous pourrions à ce ^{point} précis de l'analyse reprendre les faits de Couquaux et donner un autre de type de réponse à la distribution lacunaire du

clitique *se* dans les formes adjectivales. *Se* est lié d'une part à la transitivité du prédicat [cf. (32) et (36)] et d'autre part à une interprétation référentielle du sujet (telle que nous l'avons définie précédemment). Les compléments adjectivaux, si la structure en "être" en comporte un, sont toujours introduits par une préposition d'une part, et d'autre part, une structure *SN est Adj* a essentiellement une interprétation attributive. Ces deux faits concourent à notre avis à expliquer aussi l'absence de cliticisation par *se* du complément dans les phrases en être.

4. ADJECTIFS ET POSITION REFERENTIELLE : A PROPOS DE QUELQUES PROBLEMES ANCIENS ET DIVERS

4.1. *Adjectifs et contextes réflexifs*

Il existe une structure adjectivale où l'on observe des phénomènes tout à fait analogues à ceux que nous venons d'étudier. Soit :

(83) Partir maintenant lui sera difficile

En (83) *lui* est obligatoirement le sujet du verbe à l'infinitif. Nous avons vu un phénomène semblable avec les verbes psychologiques ¹⁵:

(84)a Partir maintenant le gêne

b partir maintenant l'amuse

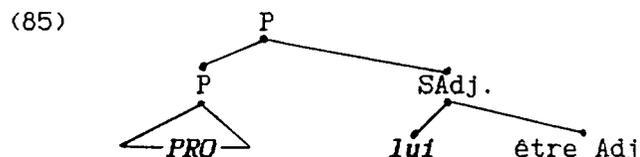
Si nous rétablissons PRO dans ces phrases à savoir :

(84')a PRO partir maintenant lui sera difficile

b PRO partir maintenant le gêne

on constate que les relations qui s'établissent entre les pronoms *le/lui* et PRO sont analogues à celles qui existent entre un SN Q et l'Anaphore liée : le référent de *le/lui* n'est fixé que par la référence potentielle de PRO. Par ailleurs PRO ne se confond pas avec le sujet grammatical de

la phrase (la complétive infinitive). Nous sommes à nouveau dans un contexte réflexif analogue à celui de (71) et l'Anaphore *lui* apparaît.



Si l'on ne considère pas (85) comme un domaine réflexif, il n'est plus possible de rendre compte de la relation obligatoire unissant *PRO* et *lui*. Voir le problème sous cet angle permet de reprendre un vieux débat à savoir les rapports des compléments pour *N* avec le datif. Dans la suite de cette section nous donnerons la plupart de nos exemples sous forme de phrases impersonnelles :

(86) Il lui sera difficile de partir maintenant

Nous établissons une équivalence totale entre les structures (84b) et (86). Sans doute peut-on mettre un lien transformationnel entre les deux structures. Nous pourrions aussi donner une autre voie d'explication : nous avons posé lors de l'étude des verbes psychologiques une forme de vacuité référentielle de la position sujet. Peut-être qu'une position frontale présentant une telle vacance est plus difficile en français qu'une structure où cette position frontale est remplie avec un *il* impersonnel. Ceci pourrait rendre compte du fait que les complétives sujets (pleines ou infinitives) sont peu naturelles en français. Par ailleurs, les prédicats adjectivaux étant des items sans complément d'objet direct, l'extraposition de la complétive est toujours possible, ce qui n'est pas le cas des structures psychologiques avec un prédicat verbal. Néanmoins par analogie avec les structures verbales, nous appelleront les structures adjectivales telles que (85), des structures psychologiques.

4.2. La transitivité adjectivale

Si l'on veut donner une paraphrase à (82) par une phrase avec un complément prépositionnel, celui-ci sera introduit assez naturellement avec la préposition *pour* (comme pour les verbes psychologiques) :

(87)a Partir maintenant sera difficile pour Paul

b ? Partir maintenant sera difficile à Paul

Mais le complément *pour N* (ou *à N*) n'a pas les mêmes propriétés que le clitique *lui* : il n'est pas obligatoirement le sujet du verbe à l'infinitif, il peut être interprété comme "de l'avis de N". A-t-il pour source un complément en *à N* ou en *pour N* ?

4.2.1. Source du clitique *lui* ?

De façon générale, tous les auteurs qui ont étudié le clitique *lui* ont toujours cherché une source de type *à N* malgré la bizarrerie de certains faits.

Kayne (1977) propose par exemple les phrases (88). Elles sont sémantiquement très proches mais (88b) est d'un niveau "plus populaire" que (88a) :

(88)a On a construit une maison pour Jean

b On a construit une maison à Jean

Les phrases correspondantes avec la pronominalisation du complément fait apparaître le seul clitique *lui* et cette phrase est d'un niveau de langue identique à celui de (88a). Kayne n'en déduit pas pour autant que le complément *pour N* est source du clitique *lui*, car la pronominalisation du complément avec détachement ne permet que la séquence *à N* :

(89)a On lui a construit une maison, à Jean

b * On lui a construit une maison, pour Jean

Gross (1968) ¹⁶, étudiant des structures avec des contraintes de "possession" montre que des compléments de nom peuvent être encore source du clitique *lui* :

- (90)a Il répare la voiture de Jean
- b Il lui répare sa voiture
- (91)a Il examine les cheveux de Jeanne
- b Il lui examine les cheveux

Mais détachées, les séquences à *N* sont les seules possibles :

- (92)a Il lui répare sa voiture, à Jean
- b Il lui examine les cheveux, à Jeanne

D'où la proposition, de la part de Gross, de postuler la séquence à *N* comme source du clitique. ¹⁶

Leclère (1975) donne des exemples similaires : le pronom réfléchi *se* datif entre dans des structures où aucun complément de type à *N* n'est possible :

- (93)a Il garde tous les bénéfiques pour lui
- b * Il garde tous les bénéfiques à lui
- c Il se garde tous les bénéfiques

Remarquons toutefois que le clitique *se* co-occure avec le complément *pour N* et sans détachement de ce dernier complément :

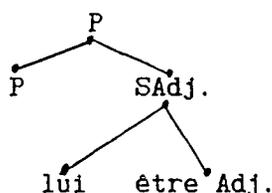
- (94) Il se garde tous les bénéfiques pour lui

Ceci pourrait être un indice de l'indépendance des structures avec clitique et des structures avec le complément plein.

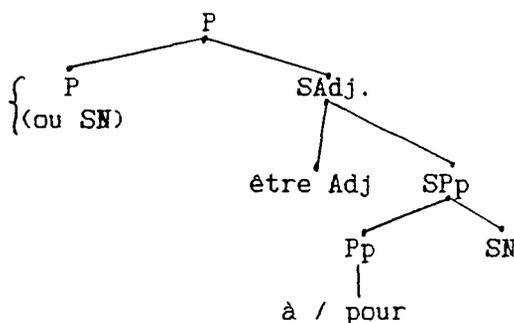
4.2.2. Indépendance des structures clittiques et non clittiques

Etant donné ce que nous avons développé précédemment, on pourrait poser qu'il existe une structure adjectivale transitive qui s'oppose en cela à des structures intransitives (ou en distribution complémentaire avec les constructions transitives) :

(95) structure transitive



(96) structure intransitive



Les domaines structuraux développés en (95) et (96) ont des finalités différentes. Nous pensons qu'il n'y a pas lieu de poser un lien transformationnel (ou autre) entre les deux structures. Si l'on regarde de près les structures adjectivales, on constate que le clitique *lui* apparaît dans une structure psychologique, indépendamment du fait qu'il puisse exister ou non une paraphrase du clitique en *à et/ou pour N*. Soit les faits suivants :

(96) *lui* est paraphrasable par *à N* et *pour N* :

- a Il lui est nécessaire d'avoir ce livre
- b Il est nécessaire pour Jean d'avoir ce livre
- c Il est nécessaire à Jean d'avoir ce livre

(97)a Il lui est impossible de partir maintenant

- b Il est impossible pour Jean de partir maintenant
- c Il est impossible à Jean de partir maintenant

Remarquons toutefois que les structures avec le complément prépositionnel sont moins bonnes à notre avis, que celles avec le clitique. D'autre part la paraphrase en *pour N* est meilleure que la paraphrase en *à N*.

(98) *lui* n'est paraphrasable qu'avec la séquence *pour N* :

- a Il lui est capital d'obtenir ce livre
- b Il est capital pour Marie d'obtenir ce livre
- c *? Il est capital à Marie d'obtenir ce livre

- (99) a Il lui est douloureux de rencontrer Jean
- b Il est douloureux pour Marie de rencontrer Jean
 - c *? Il est douloureux à Marie de rencontrer Jean

Il faudrait rajouter ici tous les participes présents, paraphrases des structures psychologiques à prédicat verbal :

- (100)a Il lui est gênant de partir maintenant
- b Il est gênant pour Paul de partir maintenant
 - c *? Il est gênant à Paul de partir maintenant

(101) *lui* n'a aucune paraphrase :

- a Il lui est loisible de refuser cette proposition
- b *? Il est loisible à Marie de refuser cette proposition
- c *? Il est loisible pour Marie de refuser cette proposition

- (102)a Il lui est familier de cligner des yeux
- b * Il est familier à Marie de cligner des yeux
 - c * Il est familier pour Marie de cligner des yeux

Les phrases (102b,c) sont de bonnes phrases, mais l'astérisque montre qu'elles ne sont pas des paraphrases possibles de (102a). En (102b,c) *familier* est à peu près synonyme de *vulgaire* et en (102a) de *coutumier*.

Nous n'avons pas d'exemples de structures adjectivales psychologiques pour lesquelles le clitique *lui* aurait pour seule paraphrase la séquence à *N*. Ces faits nous amènent à proposer l'hypothèse suivante : il existe une structure transitive basique pour les adjectifs. Cette structure est celle donnée en (95). Elle délimite un contexte de type réflexif. Tout adjectif entrant dans cette structure a une interprétation / + psychologique /. Prenons par exemple l'adjectif *lourd*. Si l'on épiluche un dictionnaire ¹⁷ à l'entrée *lourd* nous trouverons des exemples de structures strictement épithètes (*l'eau lourde*), des structures attributives (*le sac est lourd, les frais sont lourds*) mais jamais une structure telle que :

(103) Il lui est lourd d'assumer sa tâche

qui nous semble tout à fait acceptable. Tout se passe comme si l'adjectif intégré dans la structure (95) a la sémantique que lui impose la structure. Ceci permettrait de résoudre un problème que nous nous étions posée concernant la sous-catégorisation des prédicats adjectivaux ¹⁸ : on constate pour certains prédicats adjectivaux une prolifération de structures pour lesquelles il est difficile de montrer qu'elles ont des liens entre elles. S'il semble aisé de dire que *écrire* sous-catégorise un complément d'objet direct et un complément datif, il l'est moins en ce qui concerne par exemple *délicat*. Soit les phrases suivantes pour lesquelles *être délicat* fait fonction de prédicat :

(104)a Jean est délicat (= fragile de santé)

b Ce livre est délicat (= sa texture est fragile)

c Ce livre est délicat à manipuler

d ? Jean est délicat à élever

e Il lui est délicat de rencontrer Marie =

- f Il est délicat pour Paul /* à Paul de rencontrer Marie
- g Il est délicat de manipuler ce livre
- h ? Il lui est délicat de manipuler ce livre
- i Rencontrer Marie est délicat pour Paul
- j Rencontrer Marie est délicat de la part de Paul /de sa part
- k Manipuler ce livre est délicat pour Paul/ ? de sa part
- l ? Marie est délicate à manipuler
- m Ce livre est délicat à manipuler
- n Ce tableau est délicat de ton
- o etc.

4.2.3. Tough-Movement (parenthèse) ²⁰

On reconnaît parmi ces phrases une construction qui fut très étudiée, à savoir *Tough-Movement* :

- (105)a Manipuler ce livre est délicat
 - b Ce livre est délicat à manipuler
 - c Il est délicat de manipuler ce livre
- (106)a Convaincre Jean est difficile
 - b Jean est difficile à convaincre
 - c Il est difficile de convaincre Jean

Nous rajoutons désormais la structure (107) à ces paradigmes :

- (107)a Il lui est difficile de convaincre Jean
 - b Convaincre Jean lui est difficile

Si l'on fait "monter" l'objet (pour obtenir 106b), le clitique *lui* et le nouveau sujet ne peuvent co-occourir :

- (108) * Jean lui est difficile à convaincre

Autres exemples :

(109)a * Jean lui est facile à rencontrer *versus*

Il lui est facile de rencontrer Jean

b * Jean lui est agréable à faire travailler *versus*

Il lui est agréable de faire travailler Jean

c * Jean lui est utile à fréquenter *versus*

Il lui est utile de fréquenter Jean

Multiplier les sous-catégorisations pour un item donné, serait à notre avis un non-sens. On peut rendre compte de ces inacceptabilités de la façon suivante : l' Anaphore *lui* apparaît lorsque sujet grammatical et position référentielle ne coïncident pas [cf. (44)-(46)]. Avec la "montée" de l'objet, la position frontale est entièrement remplie par un argument qui devient le sujet grammatical dans la position référentielle de la phrase. On redémontre par ce biais l'ambiguïté liée aux phrases prédicatives qu'analysait Higgins (1973) : en (110) Jean est référentiel, alors qu'il ne l'est ^{pas} en (111) :

(110) Jean est utile à fréquenter

(111) Jean est utile

Nous ne concluons pas plus avant ce chapitre car nous poursuivons dans le chapitre suivant l'analyse de problèmes directement liés à l'apparition de l'Anaphore dans des contextes réflexifs.

NOTES DU CHAPITRE VI

1. Reinhart (1983) p.136 :
(1b) A reflexive or reciprocal pronoun (an R-pronoun) must be interpreted as coreferential (and only with) a c-commanding NP within a specified domain (e.g. its minimal governing category)
(1c) A non-R-pronoun must be interpreted as non-coreferential with any c-commanding NP in the syntactic domain which is specified for (1b).
2. Voir par exemple Lees (1960), Lees et Klima (1963), Chomsky (1965), Kuno (1972,1975).
3. Voir une discussion à ce sujet entre Mitsou Ronat (1982) et Anne Zribi-Hertz (1982)
4. Les *small clauses* sont notamment défendues par Stowell (1980), Kayne (1983b, 1984). Williams (1982, 1983) présente un débat contradictoire.
5. Chevalier & Al1i (1964) p. 228. Nous avons supprimé la série des compléments conjoints sur la droite (*donne- moi le crayon*) et appelé neutre le cas particulier de *se*.
6. Cf. A. Zribi-Hertz (1986) chapitre III p. 100 et sv.
Dans cette section, A. Zribi-Hertz montre par une série d'exemples que lui-~~même~~ n'est pas une variante de lui:

- (i) * *Victor* bavarde avec *lui*
Victor bavarde avec *lui-même*
- (ii) *Victor* a posé la soupière devant *lui*
 ?**Victor* a posé la soupière devant *lui-même*
- (iii) *Victor* est allé chez *lui*
 * *Victor* est allé chez *lui-même*

7. Exemple de Zribi-Hertz (1986) p.103.
8. Aucun des compléments prépositionnels de (22) n'est accusatif et/ou datif.
9. Nous avons consulté Gross (1975), Boons, Guillet, Leclère (1976), Lassere (1959).
10. Voir par exemple l'article de Gross (1969) pour des exemples de compléments d'objet direct qui ne sont pas pronominalisables par *le*.
11. Le pronom *le* peut pronominaliser une phrase :
- Paul croit qu'il est malade* →
Paul le croit
- Le clitique réflexif *se* ne peut apparaître dans ce contexte sans une "montée" l'objet :
- * *Paul se croit* (nous excluons le sens "Paul est vaniteux")
Paul se croit malade

12. Les adjectifs n'ont jamais de complément d'objet direct, donc pas de possibilité d'avoir le clitique *le*. Nous verrons à la fin de ce chapitre une certaine forme de transitivité adjectivale mais qui concerne le clitique *lui*.
13. Ce problème sera essentiellement traité dans le chapitre suivant.
- 14 Cf. chapitre II pour la présentation de ces différentes descriptions définies, section 8.
15. Cf. chapitre IV, section 2.1.
16. Gross (1968) p. 33 et sv.
17. Nous avons consulté *le Petit Larousse*, *Le Petit Robert* et *Le dictionnaire du français contemporain*.
18. Dans Picabia (1978). Nous profitons de l'allusion faite à ce problème pour donner un élément de réponse à nos préoccupations d'alors. Nous collaborions à l'époque à la constitution d'un "lexique grammaire", présenté sous une forme systématique et compacte et dont le pivot était les constructions à prédicats adjectivaux. Nous étions partie d'une liste d'environ 4 000 items, faite à partir de différents dictionnaires. Nous avons épluché chacune des entrées de façon à recenser les compléments divers et nous avons été frappée par le résultat de l'enquête : sur ces 4 000 items, 500 environ seulement étaient signalés dans les diction-

naires comme ayant un complément. Par ailleurs nous avons constaté qu'il existait au moins deux structures (ou deux grands mécanismes syntaxiques) qui donnaient automatiquement un certain type d'interprétation (à savoir /+psychologique/) et à partir desquelles nous pouvions obtenir une prolifération de structures à compléments divers. Les deux structures en question étaient les suivantes :

(i) Il lui est Adj de V_{int}

(ii) Il est Adj de sa part de V_{int}

Par ailleurs, nous constatons ceci : pour un adjectif donné (et ceci concernant les trois quart de notre corpus), il était toujours possible de lui trouver une interprétation métaphorique à partir du moment où il était intégré dans l'une de ces deux structures. Soit un adjectif comme *baroque* dont le sens premier est de qualifier un style :

(iii) *Ce style est baroque*

Par un processus métaphorique *baroque* va pouvoir qualifier un SN humain :

(iv) *Le style de Jean est baroque*

(v) *Jean est baroque*

Ces interprétations sont répertoriées dans les dictionnaires; ce qui ne l'est pas est la possibilité alors pour cet adjectif d'entrer dans l'une des deux structures (i) et/ou (ii) :

(vi) *Il est baroque de la part de Jean d'agir ainsi*

Dans le cas précis de *baroque* la structure (i) paraît difficile :

(vii) * *Il lui est baroque d'agir ainsi*

Mais dans le cas de *spécial* entre autres, les deux constructions sont acceptables :

(viii) *Il est spécial de la part de Jean d'agir ainsi*

(ix) *Il lui est spécial d'agir ainsi*

Si l'on constate que la construction (ii) a les mêmes propriétés syntaxiques que la construction (i), à savoir que *sa* est obligatoirement le sujet de l'infinitif, on peut reprendre pour cette construction les analyses que nous avons faites pour la première : nous sommes à nouveau dans un type de contexte réflexif. On pourrait alors se poser la question de savoir pourquoi certains items entrent dans les deux constructions (i) et (ii) alors que d'autres n'acceptent que l'une ou l'autre. Une voie possible de réponse peut être trouvée si l'on pose que la référence de *lui* est de type inaliénable dans ce contexte, alors que *de sa part* renvoie à la référence directe du SN [cf. chapitre suivant pour *lui*].

Ceci pose le problème de la sous-catégorisation des prédicats adjectivaux qui doit être envisagée à notre avis de tout autre façon que pour les prédicats verbaux. Sans doute existe-t-il une structure

(x) SN est Adj

pour tout adjectif non strictement épithète et une structure :

(xi) [*F* ...] est Adj

pour un tout petit groupe d'adjectifs tel que *juste*. Ceci posé, des mécanismes syntaxiques liés aux processus métaphoriques ou métonymiques vont permettre à tout item adjectival d'accepter les deux structures et d'introduire ensuite les compléments qui nous intéressent. Sans doute des adjectifs strictement classificatoires comme *gaucher* ou *blond* sont-ils réfractaires à une interprétation métaphorique et n'accepteront que la structure (x).

CHAPITRE VII

VARIATIONS SUR LUI

Nous regroupons dans ce chapitre divers problèmes liés à *lui*, Anaphore ou pronominal que nous analyserons dans le cadre syntaxique développé au chapitre VI.

1. CONTEXTE REFLEXIF ET INALIENABLE : *LA TÊTE LUI* TOURNE

La phrase (1) :

(1) *La tête lui* tourne

est une phrase où *lui* est en relation de coréférence obligatoire avec le possesseur de *la tête*. *Lui* donc fonctionne ici comme une Anaphore dans un contexte réflexif. Si l'on veut conserver le sens de la phrase (1) *se* est impossible :

(2) * *La tête se* tourne

(2) n'est interprétable que si *la tête* est un objet en soi et non une partie *inaliénable* d'un corps humain. *La syntaxe des inaliénables*¹ pose des problèmes qui sont autant de contre-exemples apparents aux contraintes interprétatives sur la coréférence entre deux SN définis : nous

avons de fait, dans le même contexte syntaxique la possibilité de voir apparaître l'Anaphore *se* et l'Anaphore *lui*. Nous allons en rendre compte à partir des hypothèses proposées au chapitre VI.

1.1. *Le et les parties du corps : (rappels)*

Les particularités sémantiques et syntaxiques des phrases où apparaît un nom désignant une partie du corps humain, non détachable, sauf accident, de ce corps humain sont connues. Nous rappelons rapidement quelques faits de description ². Dans les exemples (3), l'interprétation immédiate de la séquence *le + Npc* (*Npc* = substantif "partie du corps") est que *Npc* réfère à une partie intégrante du corps de Paul:

- (3) a Paul claque des *dents*
- b Paul lève le *nez*
- c Paul tombe sur le *dos*
- d Paul a mal à la *tête*

Cette interprétation de possession obligatoire est classiquement dite "inaliénable". C'est ce que Grevisse appelait l'emploi "possessif" de l'article défini [cf. I]. Dans cette optique, la solution qui consiste à associer la séquence *le' Npc* à un génitif a pu être proposée :

- (4) Le *Npc* ≈ Le *Npc* de SN ≈ son *Npc*

Cette solution n'est pas sans inconvéniant dans la mesure où elle prédit faussement un certain nombre de faits, entre autres les suivants :

(i) le possessif devrait pouvoir commuter librement avec le déterminant défini, ce qui n'est pas le cas : le déterminant possessif n'est pas l'exacte paraphrase du défini "inaliénable".

- (5) a Paul lève la main
- versus*
- b Paul lève sa main

- (6) a Paul tombe sur le dos
versus
b Paul tombe sur son dos

L'interprétation immédiate de (5b) est qu'il s'agit d'une main "détachée" (un moulage par exemple) et non de la main de Paul en tant que partie de son corps. De même l'interprétation première de (6b) est que Paul est tombé sur le dos de son voisin. Cependant *sa* peut référer à la partie du corps *inaliénable* mais dans une interprétation surtout *contrastive*, par exemple :

- (7) Paul lève sa main (non son pied)

(ii) Si un génitif avec coréférence obligatoire entre le sujet et le complément de nom était source de la relation inaliénable on devrait pouvoir obtenir une construction réfléchie, ce qui encore une fois n'est pas le cas :

- (8) a Paul tombe sur le dos (de Paul) →
b * Paul se tombe sur le dos
(9) a Paul lève la main (de Paul) →
b * Paul se lève la main

L'astérisque en (9) n'est mise que pour montrer l'absence de paraphrase entre les exemples (a) et (b). (9b) a bien une interprétation où Paul se lève lui-même sa propre main, mais ce genre de phrase ressortit aux mêmes mécanismes, à notre avis, que ceux évoqués en [3.2.3.] de ce présent chapitre. Nous y renvoyons et reprenons notre problème. Les paires (8) et (9) sont à comparer avec celle de (10) où *laver* qui ne permet pas (sous réserve de la note 15) le défini inaliénable accepte le réfléchi :

(10)a Paul lave ses mains / * les mains →

b Paul se lave les mains

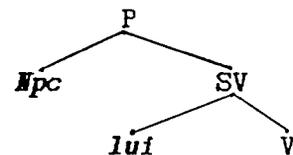
Tous ces faits concourent à rejeter l'hypothèse que le "inaliénable" est issu d'un déterminant possessif effacé ou déplacé.

A présent, nous repons le problème des inaliénables de la façon suivante : dans les phrases (11), *Npc* est en position de sujet grammatical et *lui* est en relation de coréférence avec celui-ci dans un contexte typiquement réflexif (12) :

(11)a *La tête lui* tourne

(12)

b *Le dos lui* fait mal



c *La jambe le/lui* gratte

Ce problème, nous ne sommes pas la première à le poser. Différentes solutions ont été proposées, solutions qui dépendent essentiellement du cadre théorique adopté. Nous reprenons le problème à notre tour, mais auparavant nous présentons deux thèses qui d'une façon ou d'une autre ont été à la source de nos propres hypothèses.

1.2. Le "inaliénable" : cataphorique ou PRO ?

1.2.1. Les hypothèses de Guéron

La première hypothèse de Jacqueline Guéron (1983) est de considérer l'article français - à l'inverse de l'anglais - comme un pronom. Pour cela, la définition d'une forme pronominale sera celle donnée en (13) :

(13) "L'ensemble des traits α nombre, β genre, et γ personne est interprété comme un pronom "

Etant donné que l'article français manifeste des traits de personne genre et nombre comme le montre (14) [ex. (11) de Guéron], l'article aurait le trait /+pronom/ :

(14) LE livre, LA rose, LES roses

Par ailleurs, le "inaliénable" entretient avec son antécédent des relations qui sont les mêmes que celles qui unissent un SN avec une Anaphore lexicale : [ex. (15) de Guéron] :

(15)a *Jean lève la main*

b *John washes himself*

En conséquence, Guéron va attribuer le trait /+Anaphorique/ à l'article défini "inaliénable". Or dans la grammaire de Chomsky, la seule catégorie nominale répertoriée jusqu'alors, ayant à la fois les traits /+pronom/ et /+Anaphorique/, est la catégorie vide PRO, régie par les principes A et B de la théorie du liage et qui correspond au sujet des verbes à l'infinitif. D'où le "inaliénable" est donné par Guéron comme l'équivalent de PRO. Il est par conséquent assujéti aux mêmes principes de liage [ex. (20) de Guéron] :

(16)a Il lève [la main]

b Il veut [PRO partir]

1.2.2. L'hypothèse de Julien (1983) : le "inaliénable" est cataphorique

L'hypothèse que formule Julien (1983) est tout autre. Julien refuse d'établir une relation d'anaphore avec le possesseur - que l'on formulerait d'une façon ou d'une autre - et fait de le "inaliénable" un élément cataphorique. Il justifie sa position par l'un des arguments suivants : on ne peut avoir à la suite d'un $\bar{I}pc$ ni des relatives explicatives ni des séquences descriptives:

(17) relative explicative

a * Il s'est heurté la jambe, # qui est si bronzée et musclée³
adjectif descriptif

b * Il s'est cassé le nez rouge

vs. adjectif distinctif ou mécanisme cataphorique

c Il s'est cassé la jambe droite

d Il s'est heurté la jambe qui est plâtrée

Nous avons à deux reprises déjà, utilisé la notion de cataphore [cf. II, VI]. Nous rappelons ici les éléments qui nous semblent fondamentaux : (i) la cataphore est constituée (entre autres) d'un substantif antécédent (*le N*) et d'une relative par exemple ; (ii) l'ensemble de la séquence forme un seul et même constituant ; (iii) le tout est à interpréter comme une séquence existentielle à savoir que le *N* antécédent renvoie à une classe homogène de référents dans laquelle est distingué un élément par le biais de la propriété énoncée dans la relative.

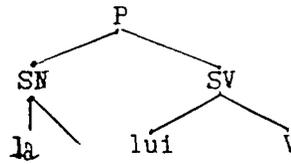
Ces deux hypothèses, à savoir celle de Guéron et celle de Julien sur le statut de le "inaliénable" vont nous conduire à donner des phrases (11) des explications directement reliées au hypothèse du chapitre VI, mais nous voyons au préalable la solution de Guéron.

1.3. Une solution à "la tête lui tourne"

1.3.1. la solution de Guéron

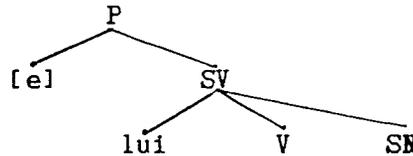
Pour Guéron, les phrases (11) sont des contre-exemples à l'hypothèse d'un le "inaliénable" équivalent à PRO : une Anaphore doit être c-commandée par son antécédent. Or dit-elle dans (18) [ex. (21) de Guéron] "lui ne c-commande pas la" :

(18) *La tête lui tourne*



Pour que les structures (11) soient compatibles avec les règles de liage Guéron propose donc pour (18) la forme sous-jacente suivante:

(19) *[e] lui tourne la tête*



Par ailleurs elle stipule que la trace d'un SN déplacé (ici [e]) tienne lieu du SN plein du point de vue de la théorie du liage. L'idée sous-jacente à cette dernière hypothèse est que *lui*, clitique datif, doit être relié à une structure de type bénéficiaire, donc que *lui* doit être issu d'une position post-verbale complément.

Nous avons été séduite, dans les propositions de Guéron, par l'idée de relier la sémantique des inaliénables aux contraintes interprétatives sur l'anaphore. Cependant la solution de Guéron nous semble difficilement acceptable sur deux points.

(1) Que la trace du SN serve d'argument du point de vue du liage est une solution couramment adoptée. Nous en avons vu un exemple à propos de la trace de *Qu-* [cf. III.5.3.] : les rapports qui s'établissent entre *t*, la trace de *Qu-*, et le pronom sont dans la théorie de Reinhart identiques à ceux d'un SN Q et d'une Anaphore liée. L'idée sous-jacente est que pour des raisons syntaxiques un argument est sorti du domaine de *P*, donc inaccessible en quelque sorte aux règles de la grammaire de phrase. Est alors prise en considération la trace de cet argument dans le domaine. Dans la solution de Guéron, le SN déplacé reste dans le domaine de *P* et et de plus il est dans une configuration structurale où le clitique est

en mesure de commander le SN. Restant dans le domaine de P, il est difficile d'ignorer à notre avis les relations potentielles qui pourraient s'établir entre 'lui' et le clitique, qui sont, rappelons-le, des relations que rien ne peut racheter. Dans la mesure où nous ne lions pas d'office un clitique *lui* à une structure à SN post-verbale, d'autres types de solutions peuvent être envisagées.

(ii) Guéron fait de *le inaliénable* le strict équivalent de *PRO*, plus généralement, elle fait des articles français des formes pronominales. Ceci est une vieille hypothèse de Postal (1966) qui stipulait déjà que formes pronominales et articles appartenaient à une même catégorie. Mais si *PRO* est un argument, l'article en tant que tel n'en est pas un. Dans le cadre de la théorie X-barre, à quelle catégorie appartiendrait *Npc* (*N, N', ou N''*) ? Comment vont s'organiser les rapports entre le "pronom-article" et ce *Npc* ? Autant de questions auxquelles nous ne trouvons pas de réponses en conservant les hypothèses de Guéron. Postal quant à lui, donnait une solution à ce problème dans le cadre des théories transformationnelles de l'époque 4.

1.3.2. Une solution à partir des hypothèses de Julien

Nous retenons des descriptions de Julien le fait que le "inaliénable" à un emploi cataphorique. Dans ce cas, il faut concevoir une structure pour la séquence sujet correspondant à celle d'une cataphore. Le SN la tête ne peut être de fait qu'un élément de cette structure dans laquelle N (= la tête syntaxique) n'est que le substantif antécédent dont la référence est à poser par le biais d'une propriété : cette propriété doit être une propriété d'appartenance à un particulier. Celui-ci n'est pas énoncé dans la phrase *stricto sensu* puisque dans les

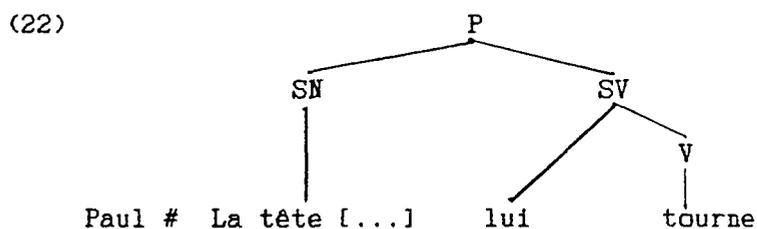
phrases (11) [*la tête lui tourne*, etc.] le particulier n'est pas nommé, mais est identifié par le contexte discursif ou extra-linguistique. Pour satisfaire aux exigences précédentes nous posons une hypothèse sur la forme sous-jacente de la séquence sujet qui pourrait avoir une structure simplifiée de ce type :

(20) [SN *la tête* ... [SN ...]]

La séquence [SN ...] serait une sorte d'ellipse structurale comme dirait Zribi-Hertz (1986) ⁵, en relation anaphorique avec un SN /humain/ du contexte discursif ou extra-linguistique qui lui donnerait sa référence. On obtiendrait alors un mécanisme de ce type :

(21) *Paul* # [P [SN *la tête* [SN ...]] *lui tourne*]

Nous avons reconstitué en (21) une structure cataphorique pour la séquence sujet. L'élément référentiel de cette séquence est [SN ...]. L'élément *Paul* que nous avons mis en (21) n'est là que pour rappeler le contexte discursif et n'appartient pas à *P* ni à une projection de *P* (*P'* ou *P''*). Comme nous l'avons décrit longuement dans le chapitre V, l'élément référentiel de la cataphore va imposer à la tête syntaxique sa référence et efface par là-même les "primautés" de la tête syntaxique : l'élément référentiel va devenir tête du domaine syntaxique recouvrant la phrase entière. Cet élément référentiel est vide, mais nous avons vu un exemple analogue avec les infinitives sujet des structures psychologiques. Nous obtenons un schéma de type (22) :



Dans ce nouveau contexte syntaxique, le sujet grammatical de V [la tête] ne coïncide pas avec le sujet référentiel ([...]) lié anaphoriquement à un référent extra-phrastique. En conséquence selon les hypothèses du chapitre précédent ⁶, le clitique qui apparaît ne peut être *se* mais *lui* ⁷. Quant à la sémantique *bénéficiaire* liée aux inaliénables, nous en rendrons compte à la section 3 de ce présent chapitre.

1.4. Problème connexe : *Paul lui casse le bras*

Dans le cadre de la théorie de Reinhart, les phrases

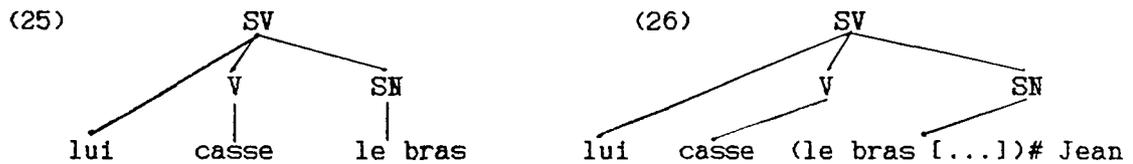
- (23) a *Paul lui casse le bras*
b *Paul lui tombe sur le dos*
c *Paul lui tire la langue*

sont à nouveau des contre-exemples aux contraintes interprétatives sur la coréférence entre deux SN définis. En effet, si nous nous reportons aux conclusions émises en (49) chapitre III, nous disions alors qu'un clitique est toujours tête syntaxique du SV et qu'en conséquence le clitique ne pouvait référer à un SN plein sur sa droite. Nous redonnons en (24) les exemples prototypiques:

- (24) a * *Paul lui parle de Jean*
b * *Paul la rencontre chez Marie*
c * *Paul lui décrit Marie*

Les phrases de (23) donc, sont de véritables contre-exemples. C'est même la configuration structurale que rien ne peut racheter. Cependant nous pouvons appliquer en partie, pour décrire ces phrases, les hypothèses que nous proposons pour *la tête lui tourne* si ce n'est que nous ne sommes pas dans un contexte réflexif.

Remarquons tout d'abord que (23c) est ambiguë : soit Paul tire la langue à quelqu'un (il lui fait une grimace), soit Paul tire la langue de quelqu'un (il veut par exemple examiner cette langue). Il faut en conséquence rendre compte de cette ambiguïté : la première interprétation correspond à une structure dative classique. Quant à l'autre nous proposons l'analyse suivante : examinons tout d'abord le SV des phrases (23) que nous schématisons en (25) :



En (25) lui, tête du domaine syntaxique SV, c-commande le bras. Si le bras est le premier élément d'une cataphore comme précédemment, dont il manque la partie référentielle - mais que nous restituons [cf. (26)], alors la primauté syntaxique de lui laisse la place à la primauté de l'élément référentiel et celui-ci devient tête du domaine syntaxique. Nous suivons en cela la démarche que nous avons appliquée jusqu'alors. Dans ce cas le pronom n'est plus en relation Anaphorique avec un SN qu'il c-commande et nous régularisons une configuration structurale inacceptable.

2. CONTEXTE REFLEXIF ET INTERSECTION REFERENTIELLE : PAUL LEVE LE BRAS

2.1. Paul lève le bras / * Paul lave le bras

Nous pensons que la structure qui pose véritablement problème est (27) car deux SN pleins sont en relation de coréférence dans un contexte réflexif, plutôt de *P minimal* (puisque'elle est sans clitique) :

(27) Paul lève le bras

La coréférence entre deux SN pleins dans une phrase est exclue. Que l'on prenne la formulation de Reinhart ou le principe C de Chomsky, deux SN pleins ne peuvent coréférer. Or les inaliénables permettent à nouveau des relations qui sont théoriquement marquées comme aggrammaticales. Ses relations nous semblent encore une fois directement liées aux contextes que nous étudions, à preuve (28a) où les deux nominaux sont en disjonction référentielle, et (28b) où le possessif est obligatoire pour mettre les deux nominaux en relation :

- (28)a * *Paul* lève le chapeau qui est sur *la tête*
 b *Paul* lève le chapeau qui est sur *SA tête*

Avant d'aborder plus précisément la description de (27), nous voyons au préalable quelques analyses existantes sur des exceptions du même type.

2.1.1. Coréférence de deux SN pleins dans une phrase

Soit ces deux exemples :

- (29) * *The soldiers*_{i,j} shot *the officers*_i (ex. de Chomsky)
 (30) * *Rosa* bores *Rosa* (ex. de Reinhart)

Nous avons développé la position de Reinhart dans le chapitre III à partir de l'exemple (40b). Nous y renvoyons. L'exemple de Reinhart et celui de Chomsky ne posent pas exactement les mêmes problèmes : Reinhart pose la non coréférence de deux SN pleins identiques ; Chomsky pose plus généralement l'impossibilité de toute inclusion référentielle entre deux SN pleins. Cette position, plus radicale, est assise à partir des remarques suivantes : l'exemple (29) n'est pas sensible à l'adjonction d'items qui pourraient favoriser l'interprétation d'inclusion référentielle comme on peut le voir en (31) :

- (31) * *The soldiers*_{i,j} shot *the officers*_i among *them*_{i,j}.

C'est donc une contrainte qui est du ressort de la grammaire de phrases, à preuve (32), où la coréférence est possible entre deux SN pleins dans une suite de phrases :

(32) Je ne vois pas *Jeanne*. Pourtant (*Jeanne/ cette fille/ ma cousine*) n'a pas pour habitude d'être en retard

Il existe pourtant des exemples pour lesquels on peut forcer pragmatiquement la coréférence comme en (33) :

(33) *Mitterand* pense que *l'actuel président de la république* a beaucoup de mérite

Chomsky ne remet pas en cause pour autant le principe C de la théorie du liage, car il existe dans ce type de phrase un effet de "dédoublément" que l'on ne retrouve pas dans une séquence de phrases. Pourtant cet effet de dédoublément n'existe pas en (27). En respectant strictement les positions de Chomsky, Guéron propose une solution à Paul lève la main.

2.1.2. La solution de Guéron (1983)

Rappelons que Guéron pose pour hypothèse que le "inaliénable" est l'équivalent de PRO. Il doit donc être lié à son antécédent, à savoir Paul. Guéron propose de plus qu'un déterminant est certainement coïncidé avec le nom [N] (du fait de l'accord) et finalement avec sa projection maximale [SM]. Tout ceci conduit Guéron à avoir en structure de surface une séquence de ce type: [cf. ex. (30) de Guéron]

(34) Paul_i lève [SN_i la_i main_i]

Or (34) contrevient au principe C de la théorie du liage [tout SN plein doit être libre (= non lié)]. Cette phrase devrait alors être aggrammaticale au même titre que (35) :

(35) * *Paul lave la main*

et pour laquelle Guéron propose une structure de surface comparable à (34). Pour rendre (34) acceptable - acceptable devant être compris comme ne contrevenant plus au principe C, nous dirions grammaticale - Guéron propose une réanalyse de cette phrase en structure logique ⁸. Cette réanalyse fait perdre au SN complément son indice référentiel, donnant alors la structure (36) [ex. (31) de Guéron]

(36) Paul_i lève [_{SN} le_i bras_i]

Sans indice référentiel au SN, (36) ne contrevient plus au principe C. Par ailleurs il ne peut plus être interprété "à moins que n'intervienne une opération sémantique de fusion *V + SN*. Cette fusion serait soumise à la contrainte suivante : le prédicat réanalysé doit dénoter un geste naturel simple " ⁹. D'où on aura *Paul lève le bras* avec une interprétation inaliénable.

Il est certes un peu facile de critiquer la contrainte pragmatique de Guéron. Qu'est-ce qu'un geste naturel simple ? En quoi "lever un bras" est-il une opération plus simple que "laver un bras" ? Il reste que la solution de Guéron, voulant respecter à la lettre le principe C, est très compliquée, voire *ad hoc*. Elle est contrainte de poser que (34) est aggrammatical, alors que l'indiciation correspond à l'interprétation naturelle de la phrase, puis de postuler que (36) est grammatical bien que cette séquence aille à l'encontre de l'interprétation voulue et enfin de faire appel à une contrainte pragmatique dont le moins qu'on puisse dire pour l'instant est qu'elle est très difficile à formuler. Enfin, nous trouvons ennuyeux la solution qui consiste à faire de la suite *V + SN* une unité verbale complexe. Cette démarche revient à faire des "inaliénables" des locutions *idiomatiques* où le SN perd sa qualité

d'argument. Rien ne permet de formuler une telle hypothèse, bien qu'il pourrait exister un argument en faveur de celle-ci : tout processus de dislocation du verbe et du SN fait perdre à la phrase sa sémantique inaliénable, entre autres le passif :

(37) * *Le bras* est levé par *Paul*

Nous rendrons compte de cette impossibilité en [2.3.]

Comme l'a montré Milner (1982), c'est certainement le principe C de la théorie du liage qui est à revoir et plus explicitement l'idée que deux SN pleins soient systématiquement en relation de disjonction référentielle au sein d'une phrase.

2.1.3. La critique de Milner (1982)

Au congrès du GLOW '82 (1982) Milner critique le principe C de la théorie du liage à partir d'exemples de ce type :

(38) a *Les français* admirent *les français*

b *Le loup* ne mange pas *le loup*

Milner part du fait que les trois principes complémentaires A, B, C sont sur le même plan ; ils filtrent les mauvaises pronominalisations de sorte que les phrases rejetées doivent avoir le même degré d'acceptabilité. Or si l'on compare (39) à (40), ce n'est pas le cas.

(39) a * *Il* admirait l'oeuvre de *Walter Scott*

b * *Jean* l'admire

(40) a ? *L'auteur de Waverley* croyait que *Walter Scott* était un grand écrivain

b ? *Jean* admire *Jean*

(39a-b) sont des phrases irrémédiablement mauvaises alors que (40a-b) peuvent être "rachetées" pragmatiquement. Par ailleurs il existe des contextes où le principe C est systématiquement enfreint. Ce sont

(i) les phrases "d'égalité"

(41) a *Walter Scott est Walter Scott*

b *Walter Scott est l'auteur de Waverley*

(ii) les phrases à interprétation générique telles que (38). Dans chacune de ces phrases les noms, respectivement *français* et *loup* recouvrent un même domaine de référence, ou si l'on veut une même classe d'objets. Ils pourraient être de ce fait coïncidés en violation du principe C. Néanmoins les propriétés attachées à chacune de ces occurrences ne sont pas les mêmes, de sorte que l'on pourrait parler aussi de disjonction référentielle. Milner conclut provisoirement que la notion d'expression R, au sens où l'entend Chomsky est mal définie car elle est incapable de rendre compte des phénomènes ci-dessus.

Une distinction est donc à faire entre d'une part les génériques et les expressions quantifiées :

(42) * *chaque enfant* a peur de *chaque enfant*

et d'autre part les noms "à référence constante" (constant names). Pour cette dernière classe de noms, dit Milner, il est toujours possible de "racheter" l'interprétation coréférentielle [cf. les exemples (40) par exemple]. En revanche pour les SN indéfinis et les SN définis "déictiques" ou "pragmatiques" ("extrinsically" definite NP) il n'existe aucune possibilité de racheter l'interprétation coréférentielle. Pour preuve Milner propose le paradigme suivant :

- (43) a * *Un homme* admirait *un homme/ l'homme/ cet homme*
 b * *L'homme* admirait *l'homme/ un homme/ cet homme*
 c * *Cet homme* admirait *cet homme*

Il est possible, propose Milner, que la coïncidence de phrases telles que (40) se fasse hors de la grammaire, auquel cas le principe C ne serait pas enfreint, mais il reste qu'aucune explication n'est donnée pour rendre compte de la différence entre (44) et (45) :

- (44) *Jean* admire *Jean*
 (45) * *Un homme* admire *un homme*

Milner avance alors que la distinction cruciale est celle qui oppose les désignateurs rigides aux désignateurs non rigides selon Kripke. Les derniers regroupent dans le cas présent les syntagmes attributifs, les indéfinis et les définis "déictiques" (*cet homme/l'homme*). Les désignateurs rigides peuvent être considérés comme développant une relation biunivoque entre l'expression lexicale et la référence voulue, ce qui ne serait pas le cas des désignateurs non-rigides. La procédure de sélection lexicale dans la grammaire serait alors une opération *active* pour les désignateurs non-rigides et une opération totalement *automatique* pour les désignateurs rigides. Ceci pourrait expliquer l'impossibilité de coréférence d'une suite de désignateurs non-rigides [cf. (43)] mais la possibilité d'avoir une relation coréférentielle dans une suite où il y aurait des désignateurs rigides et non-rigides. Nous proposons (46) pour illustrer les conclusions de Milner :

- (46) (Quand il s'analyse) *Jean* admire *le chef* mais méprise *l'homme*

2.1.4. La critique de Zribi-Hertz (1986)

Zribi-Hertz reprend à son tour la critique du principe C de la théorie du liage mais en mettant l'accent sur d'autres phénomènes. Les points saillants de son argumentation sont les suivants :

(i) le choix lexical des nominaux à mettre en relation coréférentielle est fondamental. Ce point semble évident car sans sélection lexicale appropriée toute possibilité de coréférence est *a priori* exclue. C'était pourtant le point de départ de l'analyse de Chomsky à propos de *the soldiers shoot the officers* ; cette phrase ne pouvait être rachetée ; mais comme le fait remarquer Zribi-Hertz, les soldats sont naturellement interprétés comme excluant les officiers. Le choix lexical de Chomsky était donc inapproprié ;

(ii) l'autonomie référentielle du sujet thématique est à prendre en considération. L'idée sous-jacente développée ici est que le sujet "logique" est autonome du point de vue de la référence. Dans les phrases où le sujet logique est en position frontale l'inclusion référentielle se fera dans le sens :

(47) a $SN_1 \dots SN_{1,j}$

b *Le premier secrétaire₁ a défendu le bureau politique_{1,j}*

vs c ? *Le bureau politique_{1,j} a défendu le premier secrétaire₁*

Pour le passif ou les verbes psychologiques, l'ordre d'inclusion référentielle serait inversé :

(48) a $SN_{1,j} \dots SN_1$

b *Le bureau politique_{1,j} a été défendu par le premier secrétaire₁*

En (47b) le premier secrétaire défend le bureau politique et lui-même *a forciori*, alors qu'en (47c) le bureau politique ne prend pas sa propre défense, mais simplement celle du premier secrétaire. Pour le passif, les faits nous semblent bien moins nets. Nous en discutons en [2.3.] ;

(iii) La nature de l'opérateur. *Opérateur* est pris par Zribi-Hertz au sens harrissien : est *opérateur* une expression linguistique qui sélectionne un ou plusieurs arguments. Il se caractérise d'abord par ses propriétés sémantiques. En opposant des paires de ce type ¹² :

(49) a Chomsky_i a fini par tuer les linguistes_{i,j} du MIT dans la mémoire de la communauté scientifique

b * Chomsky_i a tué de ses mains les linguistes_{i,j} du MIT

Zribi-Hertz en arrive à la conclusion que la nature de l'opérateur est essentielle pour qu'il y ait inclusion référentielle : les opérateurs doivent établir une relation sémantique indirecte, médiatisée, entre les deux nominaux. Nous discuterons plus loin de cette proposition.

A partir de ces remarques, Zribi-Hertz fait le procès du principe C "Il n'est pas vrai qu'une expression R soit obligatoirement disjointe, quant à sa référence, de toutes les autres expressions R placées dans la même phrase" (p. 84 tome II).

2.1.5. La critique de Reinhart (1983)

Reinhart n'a jamais exclu que deux nominaux puissent référer comme en (50a) ou en (50b) son équivalent français :

(50) a Only *Felix* voted for *Felix*

b Seul *Felix* a voté pour *Felix*

Cependant Reinhart distingue les phénomènes qui doivent être expliqués par la grammaire de ceux qui doivent l'être par la pragmatique. Il existe indépendamment de la grammaire des stratégies "pragmatiques" qui peuvent intervenir et qui semblent battre en brèche les contraintes grammaticales. Reinhart avance principalement deux types de stratégies : celle du locuteur et celle de l'allocutaire ¹³.

(51) la stratégie du locuteur : si le locuteur utilise une structure syntaxique qui permet l'interprétation d'anaphore liée il doit l'utiliser dans le but entendu de faire coréférer deux expressions, sinon il a de bonnes raisons d'éviter l'anaphore liée ;

(52) la stratégie de l'allocutaire : si le locuteur évite l'anaphore liée que pourrait permettre la structure, c'est qu'il a de bonnes raisons d'éviter l'anaphore liée et qu'il entend bien que les deux expressions ne coréfèrent pas.

Pour preuve, dit-elle, l'exemple (50a) n'a pas la même lecture que (53)

(53) Seul *Felix* a voté pour *lui-même*

En (50) le candidat Felix qui est aussi électeur est l'unique électeur ayant voté pour le candidat Felix. En termes plus imagés on pourrait concevoir que le candidat du parti ouvrier européen aux dernières élections municipales s'appelle Felix et que ce candidat n'a obtenu qu'une seule voix : la sienne. En (53) on peut imaginer que chaque candidat est aussi électeur et que dans cet ensemble de "candidats-électeurs", seul Felix a voté pour lui-même, ce qui n'exclut pas qu'il ait obtenu d'autres voix. Les lectures (50) et (53) sont bien évidemment distinctes. Donc si un particulier entend (50) plutôt que (43) il conclut en vertu de (52) que le locuteur a volontairement choisi deux nominaux identiques qui ne doivent pas coréférer. Par le biais des stratégies "pragmatiques" Reinhart sauve ses contraintes interprétatives qui elles, sont du ressort de la grammaire.

2.2. Une solution à Paul lève le bras

En première analyse les critiques de Milner et de Reinhart ne se placent pas tout à fait sur le même plan que celles de Zribi-Hertz. D'une part les critiques de Milner et de Reinhart concernent la coréférence de deux SN identiques (formellement), d'autre part il s'agit pour Zribi-Hertz de regarder l'intersection référentielle de deux SN non-identiques (formellement). Le problème de Paul lève le bras entre dans ce dernier cadre. Néanmoins Milner et Reinhart sont amenés à poser la non identité référentielle des deux occurrences du SN. Cela revient en définitive à poser sous un autre biais, le même problème de l'intersection référentielle.

Tout d'abord remarquons que l'on ne peut utiliser la solution de Reinhart pour résoudre le problème posé. La stratégie du locuteur et/ou de l'allocutaire implique qu'il y ait choix entre une forme pleine et une forme pronominale (en l'occurrence une Anaphore). Rien de tel dans le contexte des phrases inaliénables. Comme nous l'avons vu *supra* [section 1] le déterminant le ne commute avec aucune autre forme. Si l'on ne peut rendre compte de l'inaliénable par des stratégies pragmatiques, il faut le faire dans le cadre d'une grammaire de phrases. En ce sens, les inaliénables sont des contre-exemples aux contraintes interprétatives de Reinhart, comme ils le sont aux principes de liage de Chomsky.

Les remarques de Milner sont fondamentales : la coréférence entre deux SN pleins est possible dans une suite où l'on trouve des désignateurs rigides et non rigides. Or c'est bien ce que nous avons dans les phrases inaliénables du type Paul lève le bras. Dans ces phrases nous disons que Paul est désignateur rigide et le bras est un désignateur non rigide. En effet, si nous reprenons notre hypothèse sur la structure du N inaliénable développé dans la section précédente, la séquence le N est

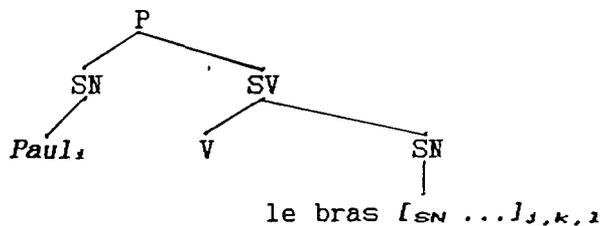
la première partie d'une séquence cataphorique. Nous avons longuement développé (chapitre II) le caractère "indéfini" de l'interprétation cataphorique. Nous sommes bien alors dans une configuration "permise", selon Milner, où la coréférence est possible entre deux SN pleins.

Encore faut-il poser pour *le bras* l'hypothèse d'une structure

(54) [_{SN} le bras [_{SN} ...]]

où l'ellipse structurale est mise en relation anaphorique avec un SN du contexte discursif qui lui donne sa référence. Il se trouve que celui-ci est aussi le sujet grammatical de la phrase. On se trouve dans un contexte réflexif où sujet grammatical et position référentielle coïncident mais, mais les deux SN en relation de coréférence, s'ils ont même domaine de référence sont compris de façon différente : le SN sujet, en position référentielle a une référence directe, alors que le SN de la cataphore est envisagé comme constitué d'un ensemble de propriétés qui font qu'il est lui-même (individu qui a bras, jambes, nez, tête etc.). On retrouve alors l'hypothèse (47) de Zribi-Hertz que nous schématisons pour le cas précis de ces phrases en (55) :

(55)



avec les deux SN *Paul_i* et [_{SN} ...]_{j,k,l} ayant même domaine de référence mais les propriétés attachées à chacune de ces occurrences ne sont pas les mêmes.

Dans le cas où le mécanisme cataphorique n'est pas mis en place on aura l'interprétation qui coexiste toujours à savoir que Paul lève le bras de quelque chose ou de quelqu'un d'autre.

Ainsi des remarques de Zribi-Hertz, nous retenons principalement celle-ci: l'autonomie référentielle du sujet thématique. Nous en retiendrons plutôt l'esprit que la lettre car nous précisons : le sujet grammatical doit être dans la position référentielle de la phrase.

D'une part, cette hypothèse permet de rendre compte de l'impossibilité d'avoir la "sémantique inaliénable" avec le passif :

(56) * *Le bras* est levé par *Paul*

Dans ce cas précis, sujet grammatical et position référentielle ne coïncident pas. Nous rendons compte ainsi d'une particularité des phrases "inaliénables" sans en faire pour autant des expressions idiomatiques.

D'autre part, nous pensons que cette hypothèse permet d'introduire la discussion sur les exemples de Zribi-Hertz qui nous semblaient douteux. Soit (56) et (57) (* nous concervons pour l'instant les propres acceptabilités de Zribi-Hertz)

(56) **Phrase passive**

a Les iraniens_{i,j} ont été mis par le Chah_i dans une situation difficile

versus

b * Le Chah_i a été mis par les iraniens_{i,j} dans une situation difficile

(57) **Verbe psychologique**

a Les iraniens_{i,j} étonneront toujours l'ayatollah par leurs idées saugrenues

versus

b * L'ayatollah étonnera toujours les iraniens par ses idées saugrenues

Il nous semble, du strict point de vue de l'intersection référentielle, que les phrases (56a) et (57a) ont le même degré d'acceptabilité que les phrases (56b) et (57b). Dans tous les cas, le lexique est choisi pour qu'il puisse y avoir intersection référentielle : on sait par des connaissances extra-linguistiques que le Chah, ou l'ayatollah est iranien. Mais l'on a pas dans ces phrases une interprétation de type "réflexif" qu'impliquerait le liage. En (56a) les iraniens sont dans une situation difficile sans pour autant que le Chah y soit lui-même, dans cette situation difficile. On peut faire le même raisonnement en inversant les arguments pour (56b). De même en (57a) les iraniens étonneront l'ayatollah sans pour autant s'étonner eux-mêmes de leurs idées saugrenues. Le même raisonnement vaut pour (57b). Nous disons donc qu'aucune de ces quatre phrases n'illustre l'intersection référentielle entre deux SN pleins. Dans ces phrases aussi, sujet référentiel et sujet grammatical ne coïncident pas.

Il reste bien entendu l'opposition *Paul lève/#lave le bras*. Comme l'ont dit précédemment Guéron et Zribi-Hertz la nature de l'opérateur ou du prédicat est fondamentale. Mais à notre avis, il reste encore à le définir, mais nous n'avons pas d'analyses nouvelles à proposer.¹⁵

2.3. Conclusion partielle

Dans le chapitre précédent nous regardions les contraintes d'apparitions des clitiques *se* et *le/lui* dans des structures réflexives. Nous étions arrivés aux conclusions suivantes : *se* apparaît si le sujet grammatical et le sujet référentiel coïncident. Dans le cas où le sujet grammatical ne se confond pas exactement avec le sujet référentiel les clitiques *lui/le* apparaissent :

(58) a *Paul se lève*

b *La tête lui tourne*

c *Que Paul puisse se lever doit le réjouir*

Avec l'étude des inaliénables (et plus généralement de l'intersection référentielle entre deux SN pleins), nous sommes amenée à poser une structure réflexive dans laquelle aucune cliticisation du complément n'est possible. En effet, si l'on prend les deux exemples (59) et qu'on les compare aux phrases correspondantes avec clitiques (60)

(59) a *Paul bouge la tête*

b *Le premier secrétaire défend le bureau politique*

versus

(60) a *Paul la bouge*

b *Le premier secrétaire se/le défend*

on constate les faits suivants :

(i) *la* en (60a) n'a pas pour source *la tête*, à preuve (61) :

(61) a * *Paul la bouge, la tête*

b *Paul la bouge, sa tête*

(61a) est possible mais *la tête* n'est pas "inaliénable". Quant à (60b), et quel que soit le clitique, cette phrase n'a pas l'interprétation sémantique de (59b) : on a perdu le sens de l'inclusion référentielle.

Ces quelques remarques nous conduisent donc à poser une structure réflexive où le sujet grammatical coïncide bien avec le sujet référentiel mais pour laquelle aucune cliticisation du complément n'est possible. Les contraintes sur l'apparition des clitiques, respectivement *se*, *lui/le* ne sont donc pas suffisantes. Elles doivent aussi prendre en compte la nature référentielle du SN complément. Mais là, nous sommes en

train de redécouvrir ce que les grammairiens ont toujours dit [cf. ch. I] l'apparition des pronoms est directement liée à la détermination du nom.

Nous abordons maintenant un dernier problème, les rapports entre *lui* pronom non clitique et *lui-même*, Anaphore.

3. LUI ET LUI-MEME

Nous rappelions au chapitre précédent, à propos de la série pronominale *pronom-même* les faits suivants :

(i) ce sont des pronoms forts ;

(ii) ces pronoms sont traditionnellement considérés comme une variation stylistique des formes fortes minimales:

(62)a *Jean est fier de lui*

b *Jean est fier de lui-même*

(iii) dans les analyses linguistiques, ces formes sont analysées comme des Anaphores au même titre que *se* : elles doivent donc avoir un antécédent qui les c-commande dans leur domaine syntaxique ("P minimal").

Il existe depuis quelques années une littérature assez abondante sur *lui* et *lui-même*¹⁶. Dans une large mesure, les problèmes évoqués sont d'ordre syntaxique et portent sur *lui*, clitique ou non, et respectant ou non le principe B de la théorie du liage ou bien sur le statut à donner à *lui-même* et le domaine syntaxique dans lequel ce pronominal est lié. Nous renvoyons au chapitre précédent pour les grandes lignes de ces discussions [VI.1.]. Par ailleurs, les problèmes relatifs à *lui-même* sont en règle générale traités conjointement avec les problèmes liés à *lui*. Nous nous posons maintenant la pertinence d'une telle position, car peut-être faut-il dissocier l'étude des deux formes pronominales et

poser le problème de l'Anaphore *lui-même* sous un autre angle dans la mesure où l'on peut constater empiriquement une indépendance totale entre l'apparition des pronoms *lui* et *lui-même*.

3.1. Indépendance d'apparition des formes *lui* et *lui-même* ?

Nous partons de ce fait de description, à savoir que *lui-même* et les pronoms de cette série sont des formes fortes. Ils vont apparaître obligatoirement dans les mêmes contextes syntaxiques que les formes fortes minimales. Mais peut-être s'arrêtent là les points à mettre en commun.

Si l'on se réfère à la théorie, les contraintes interprétatives relatives à *lui* et *lui-même* sont à lire dans un espace structural donné mais rien n'est dit sur les possibilités d'occurrence des différentes séries. Il semble aller de soi pour le français que dans des structures types telles que (63) le SN post-prépositionnel peut être *lui* et/ou *lui-même*. Or, si l'on consulte un corpus assez large d'exemples, on se rend compte qu'il existe certainement des contraintes sur la possibilité d'avoir l'une ou l'autre de ces formes pronominales.

3.1.1. Contraintes sur l'occurrence de *lui* et *lui-même* ?

Soit la structure (63) de type "P minimal" :

(63) SN V (SN) Pp SN

V doit être compris comme un prédicat au sens large (c'est-à-dire *V* peut être un verbe, être *Adj*, a *N*, etc.) Dans l'espace structural donné par (63), où nous ne considérons que le SN post-prépositionnel, la probabilité d'avoir *lui* et/ou *lui-même* semble *a priori* arbitraire car nous rencontrons tous les cas de figure. Soit le corpus d'exemples suivants :

(64) a *Paul* est fier de *lui* / de *lui-même*

- c *Paul* est content de *lui* / de *lui-même*
 - c *Paul* a confiance en *lui* / en *lui-même*
 - d *Paul* rêve de *lui*/ de *lui-même* en clown
- (65) a *Paul* place le gâteau devant *lui* / *? devant *lui-même*
- b *Paul* prend un livre avec *lui* / * avec *lui-même*
 - c *Paul* met un coussin sous *lui* / *? sous *lui-même*
- (66) a *Paul* est fidèle à *lui-même* / * à *lui*
- b *Paul* est égal, pareil à *lui-même*/ * à *lui*
 - c *Paul* est contradictoire avec *lui-même* / * avec *lui*
 - d *Paul* est inconséquent avec *lui-même* / * avec *lui*
 - e *Paul* part à la rencontre de *lui-même* / * de *lui*
- (67) a * *Paul* est heureux de *lui* / * de *lui-même*
- b * *Paul* part avec *lui* / * avec *lui-même*
 - c * *Paul* va vers *lui* / *?vers *lui-même*

mais un SN plein est toujours possible :

- (68) a *Paul* est heureux de son fils / ? de Jean
- b *Paul* part avec Jean
 - c *Paul* va vers Jean

Cette série d'exemples , que nous schématisons en (69), résume tous les cas de figure que l'on peut rencontrer, à savoir : (i) possibilité d'avoir *lui*, coréférentiel du sujet, et *lui-même* [série (64)]; (ii) possibilité d'avoir *lui*, coréférentiel du sujet mais aucune occurrence de *lui-même* n'est possible [série (65)]; (iii) une occurrence de *lui-même* est possible mais non celle de *lui* coréférentiel du sujet [série

(66)]; enfin (iv) ni l'une ni l'autre de ces formes pronominales ne sont permises (avec pour lui interprétation coréférentielle) [série (67)].

(69)

LUI	LUI-MEME	PREDICAT	EXEMPLE
+	+	a confiance	(64c)
+	-	prendre	(65b)
-	+	égal	(66b)
-	-	partir	(67b)

On peut se demander, si les contraintes d'apparition, si contraintes il y a, sont liées à la nature du prédicat et plus généralement au lexique. Peut-être est-ce le cas, dans la mesure où, même pour lui non clitique, les interprétations ne semblent pas d'emblée être régies par des contraintes générales.

3.1.2. Poids du lexique sur les contraintes interprétatives de lui

Dans le même type d'espace structural, à savoir celui défini en (63) nous faisons varier quelques paramètres.

Premièrement, *pour une préposition donnée*, par exemple avec ou sur, la relation coréférentielle unissant lui au sujet peut être obligatoire

[OBL], optionnelle [OPT], ou impossible [*] :

(70) AVEC :

a [OBL] *Paul prend 1 000 F. avec lui*

b [*] *Paul part avec lui*

c [OPT] *Paul met Marie avec lui*

On peut imaginer pour (70c) un contexte où Paul fait des équipes de jeu.

(71) SUR :



- a [OBL] *Paul* prend sur *lui* de partir vite
- b [*] *Paul* va droit sur *lui*
- c [OPT] *Paul* met un coussin sur *lui*

Deuxièmement, *pour un prédicat donné*, la relation coréférentielle entre "lui" et le sujet peut être encore optionnelle, obligatoire ou impossible soit :

(72) PRENDRE :

- a [OBL] *Paul* prend sur *lui* pour réagir
- b [*] *Paul* prend des vacances avec *lui*
- c [OPT] *Paul* prend un livre pour *lui*

(73) TIRER :

- a [OBL] *Paul* tire la couverture à *lui*
- b [*] *Paul* tire la couverture avec *lui*
- c [OPT] *Paul* tire la couverture vers *lui*

Troisièmement, *pour un prédicat et une préposition donnés* plusieurs situations sont envisageables, par exemple :

(74) PRENDRE POUR :

- a [OPT] *Paul* prend un livre pour *lui*
- b [OBL] *Paul* prend l'injure pour *lui*

(75) COMPTER AVEC :

- a [OPT] *Paul* compte avec *lui* 100 personnes ici présentes
- b [*] *Paul* compte avec *lui* (jusqu'à 10)

(76) PRENDRE SUR

- a [*] *Paul* prend ses manies sur *lui*
- b [OBL] *Paul* prend sur *lui* pour réagir
- c [OPT] *Paul* prend sur *lui* un cheveu blanc

Si l'on part de l'hypothèse que les contraintes interprétatives sont applicables indépendamment de la nature du lexique, il faut soit faire des réanalyses *ad hoc* des phrases où la coréférence est obligatoire ou impossible ¹⁷ soit faire l'hypothèse pour l'instant que des contraintes lexicales interviennent d'une façon ou d'une autre.

Par ailleurs, il faut aussi constater que l'apparition de lui-même est indépendante du fait que lui ait une relation coréférentielle obligatoire, optionnelle ou impossible avec le sujet. L'ensemble des cas de figure est donné en (77) : pour des occurrences données de *lui* respectivement obligatoires, impossibles, et optionnelles, nous avons en face une occurrence de *lui-même* soit impossible, [* *Paul* tire la couverture à lui-même], soit acceptable [*Paul* prend sur lui-même de partir]

(77)

LUI	EXEMPLES	LUI-MEME
[OBL]	<i>Paul</i> tire la couverture à <i>lui</i>	*
[OBL]	<i>Paul</i> prend sur <i>lui</i> de partir	OK
[*]	<i>Paul</i> compte avec <i>lui</i> [cf. (12b)]	*
[*]	<i>Paul</i> est égal à <i>lui</i>	OK
[OPT]	<i>Paul</i> met le gâteau devant <i>lui</i>	*
[OPT]	<i>Paul</i> compte avec <i>lui</i> 100 personnes	OK

D'une certaine façon nous avons redémontré que *lui-même* n'est pas une variante stylistique de *lui* [cf. VI]. Nous pouvons même aller plus loin, et dire que les contraintes d'apparition de *lui-même* sont certainement indépendantes de celles de *lui*. Nous sommes alors devant la situation suivante :

(i) il est nécessaire de dissocier l'étude de *lui*, forme forte de celle de *lui-même*, bien que les domaines syntaxiques où ils apparaissent soient les mêmes ;

(ii) les contraintes interprétatives ne prédisent qu'un sous-ensemble de phrases, à savoir les cas où la coréférence est optionnelle pour *lui* ; quant à *lui-même*, nous pourrions nous référer à la discussion chapitre VI de (15) [*The soldiers placed the guns in front of themselves*].

Pourtant la nature du lexique nous semble jouer un rôle primordial. Mais opter sans plus pour une hypothèse qui ferait intervenir la nature des items lexicaux entraînerait de fait un éclatement des contraintes interprétatives entre deux nominaux, ce qui est une situation difficilement acceptable à moins d'envisager un fil conducteur qui unifierait la description. Un autre type d'hypothèse est peut-être envisageable.

3.2. *Lui-même* et la nature référentielle du sujet

Certains faits nous ont amenée à penser que la nature référentielle du sujet était sans doute au coeur du problème.

3.2.1. Paul est égal à *lui-même*

Nous venons de voir une série d'exemples où seule l'occurrence *lui-même* pouvait apparaître. Nous les rappelons ici :

- (78)a *Paul* est égal à *lui-même*
 b *Paul* est semblable à *lui-même*
 c *Paul* est pareil à *lui-même*
 d *Paul* est fidèle à *lui-même*
 e *Paul* est inconséquent avec *lui-même*
 f *Paul* est contradictoire avec *lui-même*

Si l'on substitue *lui* à *lui-même*, il y a obligatoirement disjonction référentielle entre le pronom et le sujet:

- (79) * *Paul* est égal à *lui*

Si nous laissons de côté pour l'instant toute explication syntaxique, on peut se demander pourquoi *lui* est interdit dans cette série pour marquer la coréférence, alors que dans d'autres contextes cela est tout à fait possible, par exemple en (80) :

- (80) *Paul* est fier de *lui*

On peut remarquer tout d'abord que ces adjectifs appartiennent à la même classe sémantique, polarisée positivement (*égal à*, *pareil à*) ou négativement (*contradictoire à*). Ensuite, ces adjectifs ne sont pas des adjectifs descriptifs classiques. Ils refusent tout degré d'intensité en présence du complément:

- (81)a * Jean est très égal à *lui-même*
 b * Jean est très inconséquent avec *lui-même*
 c * Jean est très fidèle à *lui-même*

versus

- (82)a Jean est très fier de *lui-même*
 b Jean est très fidèle 'e

Il existe des classes d'adjectifs qui refusent de même les degrés d'intensité, comme les adjectifs classificatoires ou strictement épithètes :

(83)a Jean est gaucher / * Jean est très gaucher

b Un musée lapidaire/ * un musée très lapidaire

On peut raisonnablement concevoir que les adjectifs strictement épithètes forment avec le nom une unité lexicale complexe et que les adjectifs classificatoires ne nous concernent pas ici ¹⁹, mais il n'en va de même pour la classe d'adjectifs que nous donnons en (78) : ces adjectifs sont attributs, et l'on ne peut concevoir qu'ils forment avec le nom une unité lexicale complexe. Ils entrent dans une structure basique de type :

(84) SN₁ être Adj Pp SN₂

Quant à leur sens, on peut dire qu'ils établissent une sorte d'égalité entre les SN sujet et complément. Nous allons les appeler des adjectifs équatifs. Les phrases (78) seraient des phrases à structure équative, comme celles que nous évoquions précédemment en [2.1.3. (41)] :

(85) Walter Scott est Walter Scott

Comme nous le disions alors, les propriétés attachées à chacune des occurrences ne sont pas les mêmes. Si l'on part de l'hypothèse que les phrases (78), de structure (84) sont aussi des phrases équatives il faut alors concevoir que SN₁ et SN₂ ont le même domaine de référence mais que les propriétés attachées aux deux nominaux ne sont pas les mêmes. Par ailleurs, nous avons été amenée à poser au chapitre IV, l'hypothèse que le nom propre avait deux objets de référence ²⁰ :

(86)a le particulier lui-même (que nous avons appelé la référence directe) ;

- b l'ensemble des propriétés inhérentes au particulier qui font qu'il est lui-même (et que nous appelions la référence inaliénable).

Nous expliquons ainsi l'apparition de l'Anaphore lui/le dans les phrases à verbe psychologique par exemple (87) :

(87)a Que *Paul* ait pu partir a du beaucoup l'amuser

- b Que *Paul* ait pu partir a du *lui* plaire

Nous avons conclu alors, que l'apparition de l'Anaphore *le/lui* était à rattacher à la référence inaliénable. Nous allons faire une hypothèse analogue pour les phrases (78) : le nom propre argument sujet (et sujet grammatical de la phrase, c'est-à-dire SN₁) a une référence directe. Si l'on stipule par ailleurs que les propriétés attachées à SN₁ et SN₂ (où SN₂ = lui-même) ne sont pas les mêmes, alors la référence de SN₂ est la référence inaliénable. Nous avons bien alors la situation des phrases équatives : les deux nominaux ont le même domaine de référence mais les propriétés qui leur sont attachées sont différentes. Cette hypothèse entraîne une autre. Si dans les phrases équatives de type (78) *lui* est impossible, on pourrait l'expliquer en posant que ce pronominal est la pro-forme du nom propre, liée à la référence directe. L'inacceptabilité de *lui* serait due à une forme de tautologie :

(88)a * *Jean est lui / mais Jean est lui-même*

- b * *Jean n'est pas lui*

Cela reviendrait à dire que *Jean est Jean* ou que *Jean n'est pas Jean*. Mais alors que ces types de phrases peuvent être rachetés pragmatiquement car l'on peut toujours attacher à l'une des occurrences, des propriétés qui ne sont pas celles de l'autre (nous verrons un processus de ce type *infra* sur *il y a Jean et Jean*), il ne peut en être de même si

l'une des occurrences est un pronom qui tire sa référence de son antécédent. On ne peut plus alors jouer à leur donner des propriétés différentes. D'un autre point de vue, on retrouve ici le même problème que celui des phrases existentielles (* *il existe Jean* / * *il n'existe pas Jean*) pour lesquelles on ne peut affirmer ou nier l'existence de quelqu'un dont on présuppose l'existence.

Ces hypothèses étant posées, on peut commenter quelques-uns des exemples de la section précédente.

3.2.2. Paul tire la couverture à lui.

A l'inverse de l'exemple précédent, *lui* est la seule forme pronominale possible :

(89) * *Paul* tire la couverture à *lui-même*

Ce n'est pas le seul exemple, nous avons aussi :

(90)a *Paul* prend un livre avec *lui* / *avec *lui-même*

b *Paul* met un coussin derrière *lui* / * derrière *lui-même*

c *Paul* tire une chaise vers *lui* / * ? vers *lui-même*

d *Paul* met une casquette sur *lui* / * sur *lui-même*

e *Paul* voit un escargot à côté de *lui* / à côté de *lui-mêmes*

Notre exemple paradigmatique est métaphorique, mais d'un point de vue syntaxique il fonctionne comme tous les exemples (90). Nous allons les mettre en parallèle avec les exemples (91) où la disjonction référentielle est obligatoire (sans compter que *lui-même* est toujours impossible) :

(91)a * *Paul* tire à la carabine avec *lui*

b * *Paul* part avec *lui*

c * *Paul* court derrière *lui*

- d * *Paul* va vers *lui*
- e * *Paul* tombe sur *lui*
- f * *Paul* marche à côté de *lui*

La différence entre (90) et (91) réside en la présence d'un argument direct en (90) et une structure indirecte en (91). Par ailleurs, *lui* peut coréférer au sujet en (90), mais non en (91). Enfin, une occurrence de *lui-même* est toujours inacceptable :

(92)a *SN V SN Pp lui / * lui-même*

b * *SN V Pp lui / * lui-même*

La sémantique de ces phrases met en oeuvre, disons, des relations locatives (mouvement, déplacement d'un lieu à un autre etc., [cf. VI]). En (92a) la séquence *Pp lui* fait que le sujet *SN* est un lieu physique possible pour la réception de l'objet. En (92b) seul un mouvement du sujet est envisagé, modulé facultativement par la séquence *Pp lui* : Paul court, Paul tombe etc. Il ne peut être à lui-même son propre lieu de réception. Par ailleurs le sujet en (92a) est un lieu physique où les facultés inhérentes de l'individu ne sont pas en jeu et *lui-même* est une forme pronominale qui ne peut apparaître. Nous confirmons donc d'une certaine façon nos hypothèses sur *lui* et *lui-même* : *lui-même* est une Anaphore qui "réfléchit" les facultés ou les propriétés inhérentes d'un individu. Ceci permet de rendre compte de phénomènes assez curieux. ²¹

3.2.3. *Paul se lève lui-même*

La phrase (93) est ambiguë :

(93) *Paul se lève lui-même*

Lui-même peut être compris comme un "réfléchi emphatique" du sujet. Dans ce cas, *lui-même* est mobile dans la phrase :

(94) Paul lui-même se lève

Par ailleurs, en post-position comme en (93) et dans cette interprétation, il porte un accent d'intensité, et est détaché de la phrase par une pause :

(95) Paul se lève # lui-même

Nous ne voulons pas étudier ce sens là de lui-même.

Dans un autre sens de (93), lui-même est réflexif : Paul est sujet et objet. Dans ce cas, lui-même n'est plus mobile, et il n'y a plus de pose entre ce pronominal et le reste de la phrase. Lui-même, forme pronominale forte occupe alors la place qu'occuperait un SN plein objet de lever. Remarquons tout d'abord que lui-même dans ce cas, ne peut apparaître qu'en co-occurrence avec l'Anaphore se :

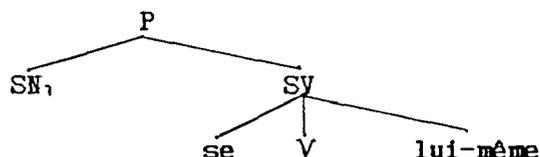
(96)a Paul se lève

b * Paul lève lui-même

c Paul se lève lui-même

(96a) est la forme réfléchie traditionnelle ; (96b) est normalement inacceptable puisque les formes fortes des pronoms n'apparaissent qu'à la droite d'une préposition. La phrase qui pose véritablement problème est (96c) : en effet dans un contexte discursif neutre, c'est-à-dire sans qu'il y ait une topicalisation du sujet, nous trouvons une forme clitique et une forme forte ayant même antécédent. D'un point de vue syntaxique, nous avons en (96c) un contexte réflexif où co-existent deux Anaphores :

(97)



Il faut étendre ce problème aux structures datives :

- (98)a *Paul se plaît*
b * *Paul plaît à lui*
c * *Paul plaît à lui-même*
d *Paul se plaît à lui-même*

versus

- (99)a * *Paul se pense*
b *Paul pense à lui*
c *Paul pense à lui-même*
d * *Paul se pense à lui-même*

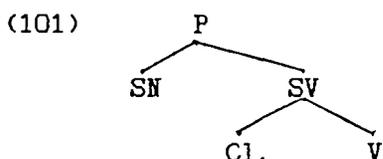
Cette double apparition de l'Anaphore est liée aux structures que nous avons appelées transitives. Nous n'avons pas vraiment d'explications syntaxiques. En revanche, nous pensons qu'il faut mettre en relation la possibilité d'avoir une double Anaphore avec la double possibilité référentielle du nom propre. *Se* anaphorise la référence directe du SN. La forme *lui-même* apparaîtrait lorsque les propriétés inhérentes de l'individu serait explicitement en jeu comme le laisse envisager la nuance sémantique qui existe entre (100a) et (100b) :

- (100)a *Paul se lève*
b *Paul se lève lui-même*

Imaginons un individu, Paul, alité depuis quelques temps et qui se lève enfin. Nous pouvons dire "Paul se lève", que Paul se soit levé tout seul, ou qu'il ait été aidé. Si nous disons "Paul se lève lui-même", nous mettons en avant le fait que Paul a mobilisé toutes ses forces pour se lever tout seul. *Lui-même* renvoie explicitement aux qualités inhérentes de Paul, c'est-à-dire à ce que nous avons appelé la référence inaliénable du nom propre.

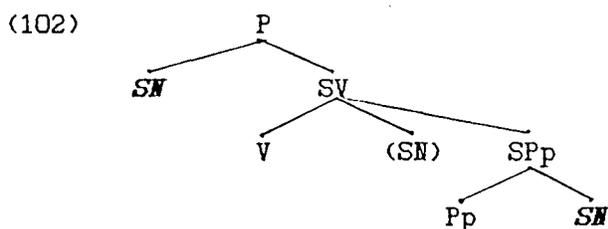
4. RESUME DES RESULTATS

Dans les chapitres VI et VII nous avons tout d'abord défini les contextes réflexifs en français, contextes que nous avons liés à la transitivité des verbes (qu'ils acceptent un complément accusatif ou datif). A ces contextes réflexifs correspondent des domaines structuraux tel que (101)



Dans ce contexte, le clitique *se* apparaît si le sujet grammatical se confond avec la position référentielle de la phrase. Le SN sujet a alors une référence directe [*Paul se lève*, *Paul se parle*], plus largement il est référentiel au sens où l'on présuppose l'existence d'un référent [*chacun des directeurs s'évite*, *un homme se parle*²²]. Dans ce contexte encore, les clitiques *lui* et *le* sont automatiquement en disjonction référentielle avec le sujet [** Paul le lève* ; ** Paul lui parle*]. Si le sujet grammatical ne se confond pas avec la position référentielle de la phrase, les clitiques *le/lui* pourront fonctionner comme des Anaphores. Nous avons expliqué ainsi les phrases à sémantique inaliénable [*la tête lui tourne*]. Dans ce contexte enfin, une double relation anaphorique peut s'établir [*Paul se lève lui-même*; *Paul se parle à lui-même*] que nous liions à la double référence du nom propre [référence directe et inaliénable].

Dans les contextes "P minimal" [cf. (102)] que nous avons dissocié des contextes précédents, les relations normalement prédites par les contraintes interprétatives entre deux nominaux sont des relations de coréférence - toujours optionnelles - :



(103)a *Paul* rêve de *lui*

b *Paul* pense à *lui*

Ne sont pas prédites, ni les relations obligatoires entre deux nominaux [*Paul tire la couverture à lui*], ni les relations impossibles [** Paul est fidèle à lui*, ** Paul part avec lui*]. Nous faisons intervenir pour ce dernier cas, des contraintes liées au lexique (structures équatives, structures locatives). En revanche, nous comprenons mal le pourquoi de la relation obligatoire. La seule chose que nous pouvons dire est qu'il semble s'agir de structures locatives, ou de mouvement, prises dans un sens métaphorique. Peut-être faudrait-il chercher dans ce sens une voie d'explication possible. Enfin dans le contexte (102), nous lions l'apparition de *lui-même* à la référence inaliénable du sujet [*Paul sort de lui le meilleur de lui-même* versus ** Paul sort enfin de lui; Paul sort enfin de lui-même*]. Enfin *lui-même* n'apparaît que dans les contextes (102), c'est-à-dire un contexte à deux domaines hiérarchiquement distribués, celui de *lui-même* étant inclus dans celui du SN plein. Son statut nous semble plus proche de celui de l'anaphore liée que de celui de *se* auquel il est constamment amalgamé dans les écrits de grammaire générative.

NOTES DU CHAPITRE VII

1. Eléments de bibliographie : Kayne (1977); Boons, Guillet, Leclère (1976); Guéron (1983); Julien (1983); Leclère (1975) (1976); Zribi Hertz (1986); Chevalier et Alii (1964) § 384., Ruwet (1981).
2. Ces faits sont pris de façon éparse dans la bibliographie donnée dans la note 1.
3. Exemple de Julien (1983) N° (34b)
4. Pour Postal, les pronoms en anglais sont des articles. Le problème qu'il se posait était le suivant, à savoir comment rendre compte dans une grammaire générative de la nature définie d'un SN lorsqu'il est pronominalisé. En surface, ce caractère est marqué par l'article défini. Postal cependant pose l'hypothèse que cet article n'est pas présent dans les structures profondes, mais existe sous forme de traits syntaxiques intégrés au *symbole complexe* du nom tels que / + défini/, /- démonstratif/ etc. et au même titre que les autres traits syntaxiques du nom tels que /+ humain/, /+ comtable/ etc. Des opérations transformeront ensuite ces traits en un article accroché au nom. On aurait en quelque sorte une histoire dérivationnelle de ce type (pour un $SN = Det N$) :

(1) base : SN →
$$\begin{bmatrix} N \\ + N \\ + \text{humain} \\ + \text{sing.} \\ + \text{défini} \\ \text{etc.} \end{bmatrix}$$

boy

(ii) processus de "définitisation" : les traits /+défini/, /- démonstratif/ sont extraits ;

(iii) ils donneront l'article défini et le SN initial sera segmenté en deux éléments : $SN = Det N$. Enfin l'article sera attaché au nom.

Si l'on remarque à présent, dit Postal, que les pronoms ont les mêmes traits que les articles et cette situation est particulièrement évidente sur les réfléchis anglais [en effet, remarque Postal, si l'on décompose les formes réfléchis *himself* etc. on peut reconnaître en *self* des propriétés d'un nom car la racine *self* est une racine nominale dans *the expression of self in our society, selfish, selfless etc.*, alors *him* dans *himself* est analogue à un article], donc pour reprendre, si les pronoms ont des traits d'article, ils doivent être engendrés comme eux. Ainsi pour analyser

(iv) *a boy said he left*

deux SN seront introduits basiquement, SN_1 et SN_2 , SN_2 étant la copie du premier. [Il faut replacer cette analyse de la pronominalisation dans une des étapes que nous évoquons à la fin du chapitre I section 5.4.] On obtiendrait quelque chose comme (v) :

(v) $X - SN_1 - Y - SN_2 - Z$

$$\begin{bmatrix} + x \\ + y \\ \text{etc.} \end{bmatrix} \quad \begin{bmatrix} + x \\ + y \\ \text{etc.} \end{bmatrix}$$

Des opérations ajouteront à l'occurrence de SN_2 les traits /+pron./ et /+ défini/ de sorte que lors de la segmentation du SN puisse être obtenu $He N$, finalement réduit en He .

5. Sur les ellipses structurales voir Zribi-Hertz (1986) ch. VIII.
Zribi-Hertz propose pour définir l'ellipse structurale - qu'elle distingue soigneusement d'une catégorie vide "chomskyenne"- les hypothèses suivantes : l'ellipse structurale est un "trou" ou "manque" qui vise du matériel redondant de la phrase, et par là-même, l'ellipse est "récupérable". C'est une pro-forme nulle /-anaphor./.
6. Cf. VI.3.3.
7. Leclère (1976) étudie des emplois du datif éthique qui sont d'après lui des emplois étendus du datif classique :
(1) Paul lui a encore fait une rougeole
Leclère montre que ces emplois étendus du datif ne peuvent apparaître que si le sujet (ici *Paul*) entretient d'une façon ou d'une autre une relation d'appartenance avec l'antécédent extra-phrastique de *lui*. Les analyses que nous donnons pourraient aussi rendre compte du datif éthique.
8. Cf. note 4. chapitre III
9. Guéron reprend une idée de Kayne (1977)
10. GLOW = Generative Linguistics in the Old World
11. Cf. Zribi-Hertz (1986) p.77 exemple (40e)
12. Cf. Zribi-Hertz (1986) p.82 exemple (50)

13. Reinhart (1983) p. 167

Speaker's strategy : Where a syntactic structure you are using allows bound-anaphora interpretation, then use it if you intend your expressions to corefer, unless you have some reasons to avoid bound anaphora

Hearer's strategy : If the speaker avoids the bound-anaphora options provided by the structure he is using, then, unless he has reasons to avoid bound anaphora, he did not intend his expressions to corefer.

Il nous semble que ces deux principes reprennent, formulés autrement, le principe général que Chomsky (1982a, p. 65) a introduit et qu'il intitule *Avoid Pronoun* (Eviter le Pronom). Ce principe permet par exemple de rendre compte de la différence de sens entre :

(i) *John would much prefer [PRO going to the movie]*

(ii) *John would much prefer [his going to the movie]*

"John préférerait de beaucoup aller au cinéma"

Notre traduction gomme l'effet anglais, à savoir que *his*, étant un pronom, peut référer à John, mais aussi à quelqu'un d'autre que John. Selon Chomsky, l'interprétation préférentielle sera celle de la disjonction référentielle, en vertu du principe Eviter-le-pronom, si PRO est possible. Ce même principe s'étend aux expressions R sous le nom Eviter-de-répéter-les-expressions-référentielles. La position théorique de Reinhart nous semble claire car elle en fait d'emblée des principes de pragmatique. La position de Chomsky reflète à ce sujet la plus grande confusion : (p. 65) "Principe (5) [Avoid pronoun] might be regarded as a subcase of a conversational

principle of not saying more than is required, or might be related to a principle of deletion-up-to-recoverability, but there is some reason to believe that it functions as a principle of grammar". Mais le point qui n'est pas développé par Chomsky est justement quelles sont les raisons de croire que ce principe fonctionne comme un principe de la grammaire.

14. Cf. Zribi-Hertz (1986) p. 79 exemples (44), (45).

15. Malgré nos propos, et malgré la témérité à vouloir émettre une hypothèse sur ce que pourrait être *un geste naturel simple*, nous ne résistons pas à l'envie de donner une idée qui nous est venue : peut-être que les verbes qui acceptent la sémantique inaliénable sont à rattacher à des activités réflexes (archaïques ou acquis) de l'homme. Comparons :

(i) *Paul lève le bras*

(ii) *Paul serre les lèvres*

versus

(iii) * *Paul serre le bras*

(iv) * *Paul lève les lèvres*

Maintenant si Paul a des tics tels que ses lèvres se lèvent automatiquement, ou bien que son bras vienne se serrer contre son thorax, alors (iii) et (iv) sont acceptables. Se repose ici le problème très linguistique de l'acceptabilité d'une phrase *banale* ou *non banale* : nous serions tentée de dire que (i)-(iv) sont grammaticales, acceptables, mais les premières banales et les dernières non banales. Toutes néanmoins ressortissent à la sémantique des inaliénables.

Si l'on pose ceci comme une hypothèse de travail, alors on peut rendre compte de

(v) *Paul se serre le bras*

(vi) *Paul se lave les mains*

Il n'y a aucune raison que le défini inaliénable apparaisse, à preuve (vii) où le possessif est obligatoire :

(vii) *Paul se lave ses /#les chemises*

Nous pouvons reprendre les conclusions des analyses des phrases (26) à savoir *Paul lui casse le bras*. Nous avons dit que *le bras* est le premier élément d'une cataphore dont il manque la partie référentielle, argument par ailleurs en relation extra-phrastique avec un antécédent. Dans ce cas, la primauté syntaxique du clitique laisse la place à la primauté syntaxique de l'élément référentiel et le clitique est inclus dans le domaine de la cataphore. Par ailleurs, le clitique est le clitique réflexif, donc en relation Anaphorique avec le sujet. Ceci serait une voie d'analyse pour montrer les liens qui s'établissent en (v) et (vi).

16. Eléments de bibliographie : Borillo (1971), Kayne (1977), Morin (1978) Ronat (1982), Zribi-Hertz (1986).
17. Dans les contextes [_{D1} SN V [_{D2} Pp SN]] la coréférence devrait toujours être libre (c'est-à-dire optionnelle).
18. Remarquons que la structure avec le clitique permet les degrés d'intensité : *Jean lui est très fidèle*. Ceci pourrait être un

indice pour poser deux structures indépendantes, la structure avec le clitique et la structure avec le pronominal fort ici lui-même.

19. Puisqu'ils ne rentrent que dans des structures *SN est Adj*.
20. Cf. IV 2.4.
21. Il se pose un problème syntaxique pour lequel nous n'avons pas de solution : il ne peut y avoir dans une phrase deux arguments marqués du même cas (cf. par exemple Milner (1982) le principe de non redondance). Si nous ne revenons pas sur le fait que *se* est marqué soit /+ accusatif/ soit /+datif/, quel est le statut de lui-même qui emplit la position argumentale qui serait celle d'un SN plein ?
22. *Un homme* a une interprétation spécifique.

CHAPITRE VIII

COREFERENCE ET ANAPHORE DANS LES PHRASES COMPLEXES

LA PRONOMINALISATION AVANT : HYPOTHESES ET THEORIES

1. LA PRONOMINALISATION ARRIERE : LE PROBLEME

Si l'on regarde l'histoire de la pronominalisation en grammaire générative, il existe un problème qui semble défier toute théorie, voire la logique : dans certaines configurations structurales, un antécédent n'est plus anté-cédent

- (1) a Dès qu' *il* dort, *David* rêve
- b Quand *il* parle, *David* pleure
- c S' *il* vient, *David* sera en retard

Ce problème a toujours reçu des solutions qui tendent à normaliser la situation soit en niant qu'il y ait problème, ce sont les solutions "pragmatiques"; soit en reformulant un contexte où pronominalisation

avant et arrière trouvent une même formulation, ce qui est une autre façon de revenir à une norme où un antécédent est anté-cédent.

Pourtant ce problème a déjà été rencontré dans des contextes tels que (2), où semble-t-il, il existait un consensus sur la façon de le traiter :

(2) La secrétaire qui travaille pour *lui* déteste *Paul*

On peut alors raisonnablement se poser la question du pourquoi du débat, si débat il y a. Quelles différences existe-t-il entre (1) et (2), pour que essentiellement les phrases de type (1) aient été au centre de discussions et d'analyses toujours renouvelées ?

Il nous semble que deux points essentiellement séparent (1) et (2) :

(1) En (2), les arguments à mettre en relation sont tous deux à l'intérieur d'une même phrase, et il existe à travers les analyses un consensus sur la représentation structurale de celles-ci. Il en va tout autrement pour (1). Ces phrases ont, en termes traditionnels, une proposition principale dont on sait donner une représentation structurale. Elles ont de plus une proposition subordonnée dont on sait aussi donner, indépendamment, une représentation structurale. Mais il n'existe pas véritablement de consensus sur la représentation structurale à donner à une phrase composée d'une principale et d'une subordonnée : existe-t-il ou non une hiérarchie entre les deux propositions comme le suggère la terminologie ? Si oui, comment s'organise-t-elle ? Il nous faut rappeler que c'est un débat crucial dans la mesure où les relations anaphoriques sont lues à partir des structures superficielles, celles-ci donnant la hiérarchie des domaines des deux nominaux mis en relation, l'un dans la principale, l'autre dans la subordonnée.

(ii) L'ordre d'apparition des deux propositions, à savoir *principale* suivie de *subordonnée* ou l'inverse, *subordonnée* suivie de *principale*, semble affecter les relations potentielles entre les deux nominaux, l'un appartenant à la principale et l'autre à la subordonnée. Alors que la pronominalisation arrière et avant sont toujours acceptables pour un ordre *subordonnée - principale*, seule la pronominalisation avant ne l'est pour un ordre *principale - subordonnée* :

- (3) a *Dès qu'il parle, David pleure*
 b *Dès que David parle, il pleure*

versus

- (4) a * *Il pleure, dès que David parle*
 b *David pleure, dès qu'il parle*

D'où le débat ouvert du pourquoi de cette différence et d'une première déduction : l'organisation structurale d'ensemble n'est pas la même, quant à la hiérarchie respective des deux propositions, lorsque la subordonnée précède ou suit la principale. Dans les phrases de type (2), pronominalisation arrière et avant ne dépendent pas d'une variation des structures superficielles. Celles-ci sont invariantes.

Ce débat doit être élargi à certains compléments prépositionnels :

- (5) a *D'après Jean, il doit être reçu à son concours*
 b *D'après lui, Jean doit être reçu à son concours*

versus

- (6) a *Jean doit être reçu à son concours d'après lui*
 b * *Il doit être reçu à son concours d'après Jean*

Néanmoins, tout complément prépositionnel antéposé ne permet pas pour autant la pronominalisation arrière à preuve, cet exemple que nous avons déjà rencontré :

(7)a Près de *lui*, Jean voit un serpent

b * Près de *Jean*, *il* voit un serpent

Les conclusions qui se sont imposées sont les suivantes, à savoir qu'il existe deux types d'organisation structurale pour une séquence antéposée. Mais les linguistes qui ont travaillé dans un cadre sémantique ou pragmatique ont en règle générale nié ce type de problème et ils ont proposé des solutions d'un tout autre ordre. Quoi qu'il en soit, il semble qu'il y ait à la base de toutes les solutions une interrogation existentielle : "un pronom peut-il raisonnablement débiter une phrase, plus généralement un discours ?" Les solutions proposées dépendent en partie d'une réponse donnée à cette question

2. QUELQUES SOLUTIONS PRAGMATIQUES

2.1. Lasnik (1975) et Evans (1980)

Lasnik (1975) et Evans (1980) dans les traces de Lasnik posent qu'il peut ne pas y avoir d'antécédent à un pronom si *la situation pragmatique* est claire. Lasnik donne l'exemple suivant :

(8) Un homme, détesté de tous, arrive dans une soirée. Personne ne lui parle. Enfin il part. Quelqu'un peut dire alors "*Ouf! Il s'en est allé*".

En (8), *il* renvoie sans ambiguïté à l'homme détesté de tous. Autre exemple :

(9) Un homme passe devant *ma* fenêtre et je dis "*Tiens, il pleut, il a un parapluie*".

De même en (9), la deuxième occurrence de *il* a pour référent l'homme qui passe dans la rue. Lasnik et Evans posent qu'il existe une *référence*

déictique où le pronom n'a pas besoin d'antécédent lexical. Dans ce cas un pronom peut débiter une phrase.

2.2. Bolinger (1977)

Pour Bolinger (1977) un locuteur a *toujours* le choix entre la pronominalisation avant et la pronominalisation arrière. Ce choix implique aussi des intentions précises de la part du locuteur. Pour le montrer nous avons adapté au français quelques exemples de Bolinger.

(10) Situation I : Une personne X rencontre une personne Y

X dit à Y :

a Si tu *le* vois, dis à *Jean* de passer

b Si tu vois *Jean*, dis-*lui* de passer

Il est possible, dit Bolinger, que la phrase (10a) puisse être dite à brûle-pourpoint par X à Y et sans un discours préalable où *Jean* serait situé. Il est hautement concevable aussi que *le* n'ait pas de référence déictique. Néanmoins pour que l'information passe, il faut imaginer une situation pragmatique claire où X et Y connaissent le même *Jean* et où Y identifie le personnage sans ambiguïté. Bolinger pose que, sans ce contexte pragmatique précis, (10a) ne peut être énoncé. Bolinger en déduit pour l'instant que dans le cas de la pronominalisation arrière, le pronom ne tire sa référence que du contexte extra-linguistique. La relation qui unit ensuite *Jean* au pronom est un cas d'intersection référentielle. Telle n'est pas la situation de la pronominalisation avant. Il n'est pas nécessaire de concevoir un contexte pour déchiffrer (10b). *Lui* renvoie à *Jean* et la relation qui les unit est celle d'une anaphore à son antécédent.

(11) Situation II : X rencontre Y et dit à Y :

a Si tu *le* vois, dis à *Machin* de venir

b Si tu vois *Machin*, dis-*lui* de venir

La situation II est analogue à la précédente, si ce n'est que nous avons remplacé *Jean* par *Machin*. D'une part, les explications que l'on peut donner pour décrire les relations entre le pronom et le SN plein sont celles énoncées en (10). D'autre part, le fait nouveau est le caractère extrêmement péjoratif de (11b). Même s'il est nécessaire d'avoir un contexte extra-linguistique précis pour identifier *Machin* dans les deux phrases, il reste, selon Bolinger, que *Machin* en (11a) peut passer pour un simple oubli de la part du locuteur, alors qu'en (11b) l'utilisation de ce nom a une intention précise. L'oubli ne peut être que volontaire.

Dernière situation :

(12) Situation III : X laisse des consignes à Y

a S'*il* appelle, dis à *Jean* que je ne suis pas là

b Si *Jean* appelle, dis-*lui* que je ne suis pas là

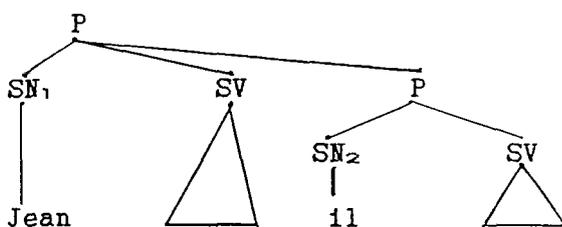
En (12b), la consigne est uniquement dirigée contre Jean, alors qu'en (12a), la consigne est générale et concerne toute personne susceptible de téléphoner, Jean inclus. La relation de coréférence [12a] distingue un individu d'un ensemble d'individus, tous définis par un même trait, à savoir ici d'être exclus du téléphone. La relation anaphorique [12b] distingue Jean et Jean uniquement, d'où l'impression de sanction dirigée contre cet individu.

Nous ne multiplions pas les situations, celles-ci suffisent à présenter la thèse de Bolinger. Les deux pronominalisations - pronominalisation arrière et pronominalisation avant - sont *toujours* possibles. Seule la stratégie du locuteur est en jeu. S'il veut développer une idée

précise sur les événements en cours, il utilisera la pronominalisation avant [suite *antécédent...pronom*], sinon il aura naturellement recours à la pronominalisation arrière [suite *pronom...antécédent*]. Le paradoxe de la situation, si paradoxe il y a, est que la pronominalisation "non-marquée", naturelle, soit la pronominalisation arrière. Remarquons cependant qu'elle correspond au cas où le sujet de la phrase est un SN plein, ce que nous pourrions considérer comme la situation "normale" dans la mesure où il emplit généralement la position référentielle de la phrase.

Qu'il soit toujours possible d'avoir le choix entre l'une ou l'autre des pronominalisations est certain si l'on met en oeuvre des stratégies pragmatiques. Même des configurations structurales redhibitoires quant à la pronominalisation arrière [lorsque le pronom c-commande l'antécédent] peuvent être "rachetées" avec un schéma intonatoire particulier. Soit :

- (13) *Jean* allait prendre son train quand *il* rencontra la femme de sa vie



Nous pouvons inverser pronom et SN plein et obtenir une phrase où la coréférence entre les deux nominaux est acceptable :

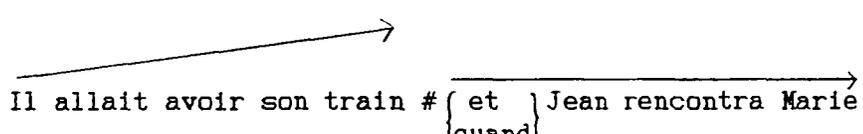
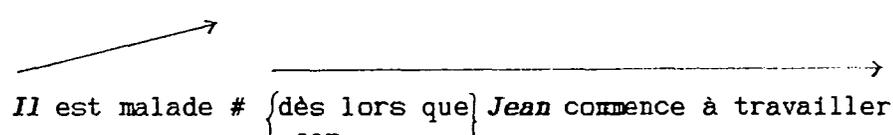
- (14) *Il* allait prendre son train # quand *Jean* rencontra la femme de sa vie

Néanmoins, il faut plaquer sur l'ensemble de la séquence le schéma intonatoire suivant : courbe ascendante sur la principale, pause et

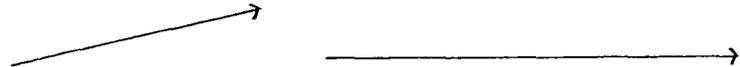
rupture d'intonation, enfin un plateau intonatoire plat sur la subordonnée. [cf. le schéma de (14)]

Pourtant, on ne peut plus dire comme Bolinger que l'on soit en (14) dans le cas non-marqué de la pronominalisation. Il semble que ce type de schéma (montant, rompu, plat) fasse de la subordonnée une réflexion, un commentaire du locuteur sur la situation, interprétation qui n'existe pas dans la pronominalisation avant [cf. (13)]. La subordonnée s'apparenterait presque à une coordonnée comme le suggère rapidement les exemples suivants :²

- (15)a *Il est parti # et Jean a perdu sa place*

- b *Il allait avoir son train # { et } Jean rencontra Marie
 { quand }*

- c *Il est malade # { dès lors que } Jean commence à travailler
 { car }*


Que la subordonnée devienne le commentaire de la principale, nous pouvons le voir sur l'exemple (16), exemple dans lequel nous mettons un futur qui bloque les processus anaphoriques :

- (16)a * *Il aura son train # quand Jean rencontra Marie*


Enfin, il existe des configurations structurales pour lesquelles il n'existe pas de schéma supra-segmental permettant de racheter la coréférence :

- (17) * *Il croit # que Jean est malade*


Une complétive ne peut être détachée de la phrase matrice et ne peut devenir un commentaire de celle-ci. Donc nous ne suivons pas entièrement

Bolinger lorsqu'il dit que la pronominalisation (avant ou arrière) est toujours possible.

Le statut syntaxique de la subordonnée semble important : subordonnées enchâssées dans la principale d'une part et subordonnées "conjointes" d'autre part. Le terme n'est pas excellent, mais cette distinction met dans des classes différentes les propositions subordonnées complétives qui emplissent de fait une place argumentale sous-catégorisée par le prédicat, et les propositions subordonnées conjonctives qui sont assimilables à des circonstants, donc en règle générale à des séquences qui ne remplissent aucune place argumentale sous-catégorisée par le prédicat.

Par ailleurs, sans stratégie discursive, il existe une différence nette d'acceptabilité entre (18a) tout à fait acceptable et (18b) de prime abord impossible, bien que dans les deux phrases nous ayons un exemple de pronominalisation arrière :

(18)a Dès qu' *il* est malade, *Jean* dort

b * *Il* est malade, dès que *Jean* dort

Les théories syntaxiques ²³, quelles qu'elles soient tendent à rendre compte de ces différences d'acceptabilité. Mais avant de les voir, nous nous arrêtons encore sur les théories de Jackendoff (1975) qui donne une solution non syntaxique à certains cas de pronominalisation impossible.

2.3. Les contextes d'opinions [Jackendoff (1975)]

Nous avons rapidement présenté les thèses de Jackendoff au chapitre V (section 4.3.1. Nous y renvoyons pour les généralités. Il existe des contextes syntaxiques où l'existence d'un double objet (objet-image et objet-réalité) limite les relations anaphoriques, en particulier dans

les phrases à subordonnées antéposées et dans le cas plus précis de la pronominalisation avant. Soit à nouveau les exemples de Jackendoff, [que nous adaptons au français] :

- (19)a Sur la photo de *Marie* que Jean a chez lui, *elle* a l'air malade
b * Sur la photo de *Marie* que Jean a chez lui, *elle* a fait une retouche

Si la coréférence est possible en (19a) c'est que le référent du SN plein et du pronom sont identiques, en l'occurrence Marie-image. En (19b) en revanche, *Marie* renvoie à Marie-image et *elle* à Marie-réalité. La coréférence est alors exclue. On peut examiner sous cet angle d'autres cas de pronominalisation avant impossible. Soit :

- (20)a * De crainte que *Jean* ne soit en retard, *il* appelle un taxi
b De crainte qu'*il* ne soit en retard, *Jean* appelle un taxi

On pourrait dire que le SN plein *Jean* en (20a) renvoie à Jean-image, dans le sens d'une image mentale de Jean dans l'esprit du locuteur et *il* de cette même phrase à Jean-réalité. D'où l'impossibilité de coréférence entre les deux nominaux. Les thèses de Jackendoff, séduisantes à bien des égards, et dont nous nous sommes fortement inspirée par ailleurs, laissent totalement de côté le statut syntaxique des différentes subordonnées. Mais nous retenons pour l'instant, sous forme d'hypothèse, l'énoncé suivant :

- (21) Il existe des conjonctions d'*opinions* qui créent des contextes d'*opinions* contraignant la pronominalisation.

Pourquoi celles-ci ? Nous donnerons une réponse *infra*. Nous allons aborder pour l'instant des problèmes d'ordre plus syntaxique mais de ces trois thèses, nous insistons sur les points suivants :

2.4. Résumé

Dans ce résumé très subjectif, nous retenons principalement ceci :

(1) Un discours peut débiter par un pronom. Soit parce que celui-ci a une référence déictique, soit comme le propose Bolinger, parce que la situation extra-linguistique est claire entre le locuteur et l'allocutaire. Cette dernière affirmation mérite cependant d'être légèrement développée, car que présuppose Bolinger ? Le pronom n'a pas forcément de référence déictique mais le contexte doit être tel que le locuteur et l'allocutaire connaissent le même individu et l'identifie par le discours sans ambiguïté. Mais le point sur lequel nous nous séparons de Bolinger est le suivant : il nous semble que la levée de l'ambiguïté concerne aussi le nom propre. Cette affirmation, nous ne savons pas bien la démontrer, mais nous pouvons raisonner par analogie. Même si un nom propre débute un discours, il faut un contexte extra-linguistique pour identifier le référent avec précision. Soit :

(22) X dit Y

a "Paul vient de téléphoner. Il arrive au train de 17h 54"

b "Il vient de téléphoner. Il arrive au train de 17h 54"

c "S'il téléphone, Paul arrivera au train de 17h 54"

Il faut que X et Y sachent de quel individu il s'agit pour identifier *Paul* aussi bien que *il* en (22a,b). En revanche, il semble bien comme le suggère Bolinger que le pronom n'ait pas de référence déictique en (22c). Mais il existe une procédure syntaxique où la référence d'un nominal n'est pas posée, mais est à poser. Ce sont tous les mécanismes cataphoriques ⁴. Donc la procédure existe pour qu'un pronom puisse puiser sa référence à sa droite et non à sa gauche. D'où il est possible

de concevoir que dans tous les cas, un pronom puisse débiter un discours.

(ii) Nous retenons aussi que la pronominalisation arrière, lorsque l'adverbial est antéposé, qu'il soit prépositionnel ou propositionnel, est une structure *non marquée*. Ainsi les phrases telles que (23)

(23)a Dès qu'*il* arrive, *Jean* voit son pire ennemi

b Près de *lui*, *Jean* voit un serpent

pourraient être traitées comme des formes de cataphore. Le fait que ces formes soient le cas non marqué de la pronominalisation correspondrait à l'organisation basique de la phrase, à savoir celle où le sujet de la principale est dans la position référentielle de la phrase (complexe) et par là-même il ne peut être que plein. Toutefois, avant de poursuivre plus avant cette analyse, nous voyons rapidement les explications de Reinhart qui vont nous servir de cadre pour amorcer la discussion.

3. LES SOLUTIONS SYNTAXIQUES DE REINHART

L'idée force de Reinhart est de concerver les mêmes contraintes interprétatives indépendamment du fait que l'antécédent puisse être à la droite ou à la gauche du pronom, hors ou dans le noeud *P*. Seuls comptent les rapports hiérarchiques respectifs des nominaux mis en relation dans un ensemble structural donné [qui c-commande qui ?]. Ce ne sont donc pas de nouvelles contraintes qui vont être énoncées à propos de la pronominalisation arrière ou avant [ce seront celles énoncées chapitre III]. Le problème central, et le seul problème à définir avec précision, est la syntaxe des subordonnées antéposées dont on déduira les domaines syntaxiques où s'organiseront les différentes relations. Remarquons alors que

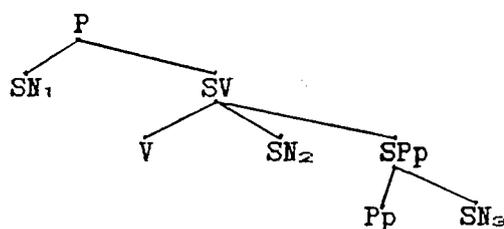
la notion de pronominalisation avant ou arrière ne se pose pas en tant que telle ⁶ dans un tel cadre théorique.

3.1. La syntaxe des subordonnées antéposées selon Reinhart

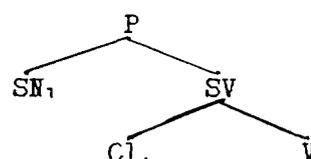
3.1.1. Compléments de phrases et compléments de verbes en position finale de la phrase ⁶

Jusqu'à présent, nous avons travaillé dans des contextes où les compléments étudiés faisaient partis du SV (compléments directs, indirects, datifs etc.). Dans ce cadre [cf. (24)], le sujet SN₁ c-commande toujours le complément, quel qu'il soit :

(24)a



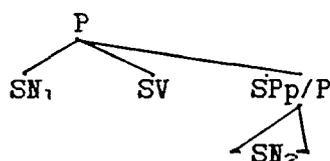
(b)



La pronominalisation arrière n'est jamais possible car alors un pronominal serait tête du domaine incluant celui du SN plein .

Quant aux compléments de phrase en position finale, qu'ils soient symbolisés par P ou par SPp, ils sont rattachés au noeud P le plus haut [cf. (25)] de sorte que SN₁, sujet de la phrase, c-commandera toujours le complément :

(25)a



(b) SPp c-commande SN₁, mais SN₁ c-commande SPp et tous les noeuds sous SPp donc SN₂, donc SN₁ reste tête du domaine recouvrant P.

Dans ce cas encore, si SN₁ est un argument qui emplit complètement la position frontale, il ne peut être pronominal. Donc, la pronominalisa-

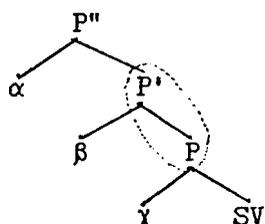
tion arrière n'est pas possible. Nous renvoyons aux exemples (26) déjà cités auparavant :

- (26)a *Jean* réussira son examen d'après *lui*
 * *Il*..... *Jean*
- b *Jean* partira dès qu' *il* aura fini
 * *Il*.....*Jean*.....

3.1.2. Compléments de phrase et compléments de verbe antéposé.

Le problème se pose de toute autre manière pour les compléments antéposés. Quelle que soit l'histoire dérivationnelle de ces compléments, ils atterrissent hors du noeud *P* en structure superficielle. Rappelons τ que la représentation complète du constituant *Phrase* est celle donnée en (27) :

(27)

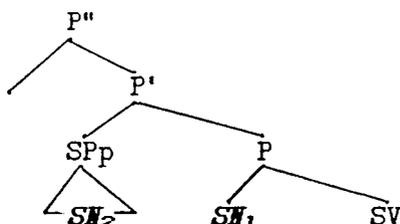


aplatissement des noeuds *P* et *P'*

D'après la définition complète de la c-commande τ , si un élément est raccroché à *P* ou *P'* il sera dans le domaine du sujet, alors que s'il est raccroché à *P''*, il sera hors de son domaine. Si γ est le sujet de *P*, il c-commandera β et tous les noeuds sous β , mais il ne c-commandera pas α . Tout noeud sous α sera dans un domaine disjoint de celui du sujet et la coréférence sera toujours libre d'opérer. Ainsi va-t-on expliquer les différences d'acceptabilité entre (28) et (29) :

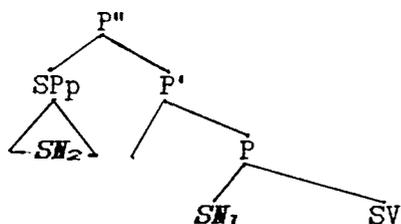
- (28)a Près de *lui*, *Jean* voit un serpent
 b * Près de *Jean*, *il* voit un serpent
- (29)a Selon *Jean*, *il* est un véritable démocrate
 b Selon *lui*, *Jean* est un véritable démocrate

(30) schéma de (28) : antéposition d'un complément de verbe



Dans ce schéma SN_1 c-commande SN_2 , d'où SN_1 ne peut être pronominal, ce qui rend compte de l'inacceptabilité de (19b).

(31) schéma de (29) : antéposition d'un complément de phrase



En (31), SN_1 et SN_2 sont dans des domaines disjoints, la coréférence est donc toujours libre d'opérer entre les deux nominaux, ce qui rend compte de l'acceptabilité de (26).

Cette présentation purement théorique de la différence entre compléments de phrase et compléments de verbe doit être avalisée par ailleurs par des différences de comportements syntaxiques.

3.1.3. Compléments de verbe et de phrase : les tests syntaxiques

Soit l'un des exemples paradigmatiques de Reinhart (qui est inspiré de l'exemple de Jackendoff [cf. (19)]) [Soulignons au passage ce que cela implique du point de vue de la pronominalisation : les explications de Reinhart et de façon générale les analyses transformationnelles strictement syntaxiques, ne prennent pas en compte la double référence du nom propre (Image et Réalité) et reviennent à l'une des premières

étapes de la pronominalisation où seule comptait l'identité formelle des deux nominaux, ici en (32a) et (32b).] :

- (32)a Rosa found a scratch in Ben's picture
 "Rosa a trouvé une éraflure sur la photo de Ben"
 b Rosa is riding a horse in Ben's picture
 "Rosa monte à cheval sur la photo de Ben"

Le complément *in Ben's picture*, antéposé, réagit différemment aux phénomènes de coréférence selon la principale :

- (33)a * In Ben's picture of Rosa, she found a scratch
 b In Ben's picture of Rosa, she is riding a horse

In Ben's picture doit être en (33a) un complément de verbe (coréférence impossible avec le sujet de la principale pronominal) et en (33b) un complément de phrase (pronominalisation avant possible). Ce qui est confirmé, pour Reinhart, par un certain nombre de tests syntaxiques. Nous retiendrons principalement le test des phrases pseudo-clivées qui est le plus facilement adaptable au français ^e :

Les pseudo phrases clivées :

- Le prédicat d'une phrase pseudo-clivée ne peut contenir que des compléments de verbe.

- En contre-point, la partie clivée de la phrase ne peut pas contenir de compléments de verbe, mais uniquement des compléments de phrase, ce que nous résumons en (34) et illustrons en (35) :

- (34) I a * [what ... did] is [_{sv} ...] SPp
 b [what ... did] is [_{sv} ... SPp]
 II a * [what ... did SPp_{sv}] is ...
 b [what ... did SPp_P] is ...

- (34) I a * What Rosa did was ride a horse *in Ben's picture*
 b What Rosa did was find a scratch *in Ben's picture*
 II a * What Rosa did *in Ben's picture* was find a scratch
 b What Rosa did *in Ben's picture* was ride a horse

De (34), on déduit que le complément *in Ben's picture* est un complément de verbe lorsqu'il est rattaché à *Rosa found a scratch*, et un complément de phrase lorsqu'il est rattaché à *Rosa is riding a horse*. Ainsi, à une certaine syntaxe des compléments, correspondent des configurations syntaxiques précises, permettant de rendre compte des relations anaphoriques. Une équivalence est établie entre les propriétés structurales et les propriétés syntaxiques. Mais Reinhart va encore plus loin dans la conception de classes d'équivalence. A une syntaxe donnée, correspond aussi une interprétation sémantique particulière.

3.1.4. La sémantique des compléments de verbe et de phrase ²⁹

(i) D'un point de vue thématique, les compléments de verbe et compléments de phrase n'ont pas les mêmes fonctions. Reprenant des résultats de Kuno (1975), Reinhart stipule que les compléments de verbe véhiculent de nouvelles informations, alors que les compléments de phrase reprennent en partie des informations déjà données. A preuve les questions : avec une intonation "normale" de phrase, les questions ne peuvent être formulées que sur des arguments qui apportent de nouvelles informations :

- (33)a Is Rosa riding a horse in Ben's picture ?
 "Est-ce que Rosa monte à cheval sur la photo de Ben ?"
 b # No, in Max's picture
 "Non, sur la photo de Max"

(34)a Did Rosa find a scratch in Ben's picture ?

"Est-ce que Rosa a trouvé une éraflure sur la photo de Ben ?"

b No, in Max's picture

"Non, sur la photo de Max"

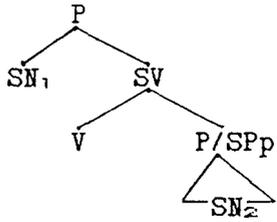
[Le signe # représente, non pas une véritable inacceptabilité, mais une maladresse d'un point de vue sémantique ou pragmatique].

Ce type de test corrobore encore une fois que *in Ben's picture*, rattaché à *Rosa found a scratch* est un complément de verbe, et un complément de phrase s'il est rattaché à *Rosa is riding a horse*.

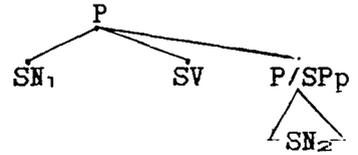
(ii)¹⁰ En position frontale, tous les arguments antéposés deviennent des *topiques* de la phrase, qu'ils soient arguments phrastiques ou verbaux. Reinhart n'en déduit pas pour autant qu'ils ont même fonction. La différence de fonction ne peut pas venir du contenu même que véhicule le complément - phrastique ou verbal -, mais de sa relation avec le reste de la phrase. Elle reprend à Kuno (1975) l'idée que les compléments phrastiques "posent une scène" ("setting a scene") pour le reste de la phrase. Ceci est en relation encore avec l'idée qu'ils ne contiennent pas d'informations nouvelles ou indispensables. De ce fait, ils peuvent être suivis d'un sujet indéfini car, écrit-elle ¹¹ les noms indéfinis ne portent pas de présupposition existentielle. Ils conviennent donc pour transmettre de nouvelles informations, et ne peuvent pas de la sorte servir de topique. En revanche, les compléments verbaux antéposés, peuvent être suivis d'une occurrence indéfinie et c'est le sujet de la phrase, en tant que tel qui peut servir de topique. Ceci est illustré par (35), (36) :

A. organisation structurale

(i) les compléments sont post-posés à la principale



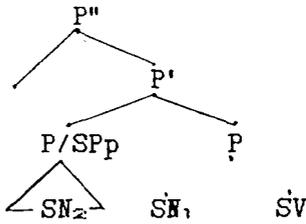
Rosa a trouvé une éraflure
sur la photo de Ben



Rosa monte à cheval
sur la photo de Ben

SN₁ est tête du domaine incluant celui de SN₂

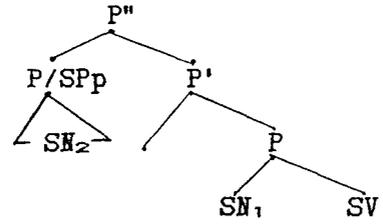
(ii) les compléments sont antéposés



SN₂ est dans le domaine de SN₁

Sur la photo de Ben

Rosa a trouvé une éraflure



SN₂ est hors du domaine de SN₁

Sur la photo de Ben

Rosa monte à cheval

B. test syntaxique

(1) le prédicat d'une phrase pseudo-clivée

accepte un complément verbal

n'accepte pas de comp. phrastique

Ce que Rosa a fait c'est de trouver
une éraflure sur la photo de Ben

* Ce que fait Rosa c'est de monter
à cheval sur la photo de Ben

Complément de verbe

Complément de phrase

(ii) la partie clivée de la phrase

n'accepte pas de comp. verbal

accepte un complément phrastique

* *Ce que Rosa a fait sur la photo de Ben c'est de trouver une éraflure*

Ce que Rosa fait sur la photo de Ben c'est monter à cheval

C. fonctions sémantiques

- Le complément verbal apporte des informations nouvelles, indispensables.

- Le complément phrastique ne véhicule pas de matériel nouveau.

"Il pose une scène".

- Antéposé, il est un topique de la phrase, mais le sujet en est un aussi.

- Antéposé, il est le seul topique de la phrase, et le SN est la tête syntaxique de l'ensemble de la phrase.

- Antéposé, il ne peut être suivi d'un SN indéfini :

- Antéposé, il peut être suivi d'un SN indéfini :

* *Sur la photo de Ben, une grosse femme a trouvé une éraflure.*

Sur la photo de Ben, une grosse femme monte à cheval.

Reinhart pose ainsi une équivalence entre un ensemble de propriétés : l'organisation syntaxique ↔ les propriétés syntaxiques ↔ les fonctions sémantiques. Il suffit alors , pour une phrase donnée, de repérer une des propriétés pour en déduire ensuite les autres. Il nous semble que les faits s'entremêlent de façon moins évidente et nous allons tenter de le montrer sur le français.

4. COMPLEMENTS PREPOSITIONNELS (SPp) ET COMPLEMENTS PROPOSITIONNELS (P)

Le premier point qui nous semble évident, est qu'il est sans doute

hâtif d'assimiler dans une même classe tous les adverbiaux, qu'ils soient prépositionnels ou propositionnels. Nous vérifions ceci sur les compléments d'opinions et les locatifs.

4.1. Les SPp d'opinion.

Il existe une classe de compléments prépositionnels, dont pour l'instant nous ne préjugeons pas de ses fonctions (compléments de verbe ou de phrase) et dont le comportement est tout à fait particulier. C'est la classe des compléments introduits par :

(37) *Selon SN, Pour SN, De l'avis de SN, D'après SN, ...*

(1) Les possibilités coréférentielles dépendent de la nature de la phrase qui suit le complément. Soit pour point de départ le corpus (38) versus (39) :

(38)a D'après *Jean*, *il* est un véritable démocrate

b D'après *Jean*, *il* est le meurtrier de Smith

c D'après *Jean*, *il* est le médecin de Paul

d D'après *Jean*, *il* est heureux

(39)a ? D'après *Jean*, *il* travaille chez lui

b ?? D'après *Jean*, *il* est en train de courir

c ? D'après *Jean*, *il* part

En (38) les principales sont des phrases en être - que nous avons déjà analysées par ailleurs -¹³. Dans ces phrases, la pronominalisation avant est uniformément acceptable, mais non la pronominalisation arrière :

(40)a * D'après *lui*, *Jean* est le meurtrier de Smith

b * D'après *lui*, *Jean* est le médecin de Paul

versus

c D'après *lui*, *Jean* est un véritable démocrate

d D'après *lui*, *Jean* est enfin heureux

Rappelons pour la suite que en (41)

(41) Jean est le médecin de Paul

le sujet *Jean* est référentiel, et s'oppose en cela au sujet de (42) qui a une interprétation "liste" :

(42) Le médecin de Paul est Jean

L'inacceptabilité de (40a,b) pourrait alors s'expliquer ainsi : nous avons en début de ce chapitre émis l'hypothèse que la pronominalisation arrière était le cas non marqué de la pronominalisation, au sens où le sujet de la phrase, qui est aussi dans la position référentielle de celle-ci reste tête syntaxique de l'ensemble de la construction. Dans ce cas, il devrait y avoir une "primauté syntaxique de cet élément" sur l'ensemble de la construction. Or visiblement ce n'est pas le cas puisque (40a,b) est inacceptable.

L'autre hypothèse que nous sommes amenée à formuler est alors la suivante : les prépositions "d'opinions" introduisent une position référentielle autonome car, pour reprendre les définitions de Fauconnier, ce sont proprement des *introduceurs*¹⁴. Un pronominal introduit dans cette position garderait son autonomie référentielle. Les deux nominaux, à savoir le pronominal dans l'*introduceur*, et le SN sujet de la phrase serait alors en disjonction référentielle. Cette hypothèse ne rend pas compte de l'acceptabilité de (40c,d). Sans la rejeter nous pouvons aussi nous référer aux thèses de Jackendoff et de l'hypothèse que nous avons émise en (21) : nous sommes dans un contexte d'opinion où les phénomènes de pronominalisation sont contraints, étant donné qu'il n'y a pas une stricte identité référentielle. Dans ce cas, il nous faut

dire que cette stricte identité est réalisée en (40c,d) et non en (40a,b).

Reprenons le problème par un autre biais, à partir cette fois des phrases du paradigme (39). La phrase (39b) est parfaitement acceptable dans un contexte précis, à savoir quand le locuteur met en doute que Jean soit en train de courir effectivement, ou qu'il ne présuppose pas que Jean est en train de courir. Il est facile d'imaginer des scénarii pour une telle phrase, par exemple, sur une scène, Jean doit mimer une course, et alors un locuteur peut émettre (39b). Toutes les phrases (39) sont parfaitement acceptables si l'on ne présuppose pas une valeur de vérité sur la principale. Il suffit de mettre un futur (syntaxique ou lexical) pour améliorer ces phrases :

- (43)a D'après *Jean*, il travaillera ses examens à Pâques
- b D'après *Jean*, il court demain au Parc de Sceaux avec Paul
- c D'après *Jean*, il partirait l'été prochain en Chine

Ces phrases sont acceptables avec la pronominalisation arrière (nous résumons à un seul exemple) :

(44) D'après *lui*, *Jean* court demain au parc de Sceaux avec Paul
mais non, si l'on présuppose une valeur de vérité :

- (45) * D'après *lui*, *Jean* est en train de courir au parc de Sceaux
avec Paul

Ainsi, la pronominalisation est possible, *modulo* le caractère factif ou non factif de la phrase. Lorsque la phrase est factive, le sujet a une référence directe incompatible certainement avec le type de référence qu'exige un contexte d'opinion. Dans ce cas il garde son autonomie et il y a disjonction entre les deux nominaux. Nous en revenons à l'idée qu'il faut une sorte d'identité référentielle entre les deux nominaux pour que

les phénomènes anaphoriques puissent s'établir. Si on laisse de côté pour un moment les relations entre les nominaux on peut voir que dans ce contexte, un indéfini spécifique est tout a fait acceptable, à condition de concerver le caractère factif de la principale :

(46) D'après lui,

un petit gros
un collègue
un type brun

 est en train de courir avec Paul

versus

(47) a D'après lui,

?? un petit gros
?? un type brun

 court demain avec Paul
 b
 mais
 c un type
 d un collègue

Dans la lecture non factive, un indéfini spécifique est gauche voire très difficile [cf. (47a,b)]. L'indéfini possible est un nom qui doit renvoyer à la classe et non à un élément déjà distingué dans cette classe. Ce n'est pas une interprétation non spécifique car n'importe quel élément de la classe n'est pas possible. Cet élément, on n'en présuppose pas l'existence mais on présuppose qu'il existera et qu'il appartiendra à cette classe. Bien que nous jouions avec les mots, peut-être pourrait-on parler ici de *référence virtuelle*¹⁵. Nous pourrions alors conclure ainsi : les contextes d'opinions exige que le SN de l'introducteur ait une référence virtuelle¹⁶. En préalable à toute exigence structurale, les relations anaphoriques ne pourront s'établir que sur la base de la stricte identité référentielle des deux nominaux, en l'occurrence d'une référence virtuelle. Le pronominal alors aura plus le statut sémantique d'une Anaphore liée que d'un pronominal classique. Si pour quelques raisons, le SN sujet de la phrase garde sa référence directe, il y aura disjonction référentielle. Nous pouvons alors expliquer l'acceptabilité des phrases que nous avons proposées.

Nous posons, dans cet ordre les contraintes suivantes :

(48) [1] Le nominal qui est dans l'introducteur, qu'il soit plein ou pronominal, a une référence virtuelle ;

[2] Les relations anaphoriques s'établissent sur la base d'une stricte identité référentielle, celle imposée par le SN de l'introducteur ;

[3] Le SN plein est tête du domaine syntaxique recouvrant la phrase entière

(49) **Analyse de (38d) et (40d) que nous reproduisons ici :**

a D'après *lui*, *Jean* est heureux

b D'après *Jean*, *il* est heureux

Les relations anaphoriques s'établissent librement dans les deux sens, la différence entre (49a, b) étant sans doute une question de point de vue selon Kuno. Ceci mis à part, la phrase moins l'introducteur est une phrase en être, dont le SN sujet a toujours une "interprétation liste". Il n'y a de la sorte jamais de conflit entre le SN de l'introducteur et le SN sujet.

(50) **Analyse de (38a) et (40b) :**

a * D'après *lui*, *Jean* est le médecin de Paul

b D'après *Jean*, *il* est le médecin de Paul

Le sujet de la phrase moins l'introducteur est référentiel, mais comme dans toute phrase en être il peut aussi avoir une interprétation liste. La primauté syntaxique du SN plein en (50a) est contrainte par (48 [1] et [2]). Quant à (50b), l'ambiguïté inhérente du sujet fait que (48 [2]) n'est pas enfreint et la phrase tout à fait acceptable.

(51) Analyse de (39b) et (50a) :

a * D'après *lui*, *Jean* est en train de courir

b ? D'après *Jean*, *il* est en train de courir

Cette paire s'analyse comme précédemment, si ce n'est que la phrase *SN est en train de courir* a naturellement une lecture factive et le *SN* a préférentiellement une référence directe. D'où l'effet stylistique de (51b) lorsque l'on admet cette phrase dans un contexte précis.

Nous n'avons pas donné de structures arborescentes pour rendre compte des domaines structuraux. Par là-même nous n'avons pas donné de statut au complément (phrastique ou verbal?). Il nous semble que là n'est pas le problème. Il nous paraît difficile d'affirmer que le statut du complément antéposé à la phrase puisse rendre compte des possibilités anaphoriques car nous ne voulons pas dire que la séquence *D'après lui* change de statut en (52a) et (52b) :

(52)a D'après lui, un gros type brun est en train de courir avec Paul

b ?? D'après lui, un gros type brun court demain avec Paul

Ce type de SPp, introducteur d'un contexte d'opinion, a peut-être pour unique fonction de mettre en place un jeu référentiel indépendant de toutes hiérarchies syntaxiques entre les deux séquences. Nous sommes confortée dans cette position par le fait que ce type de SPp ne peut se trouver en fin de phrase :

(53) * *Jean* est heureux d'après *lui*

La configuration structurale est optimale pour que les deux nominaux soient en relation : quel que soit le statut donné au complément, le sujet le c-commande et il est plein. Or la relation n'est possible que si l'on marque une forte pause entre la phrase et l'introducteur :

(54) *Jean* est heureux, ## d'après *lui*

Il nous semble que ceci marque une cassure dans les dépendances hiérarchiques des deux séquences et l'hypothèse que nous pourrions émettre est qu'il s'agit d'un enchaînement de discours et non pas une suite d'arguments à l'intérieur d'une phrase.

4.2. Les SPp locatifs

Au départ, les faits semblent clairs. Si nous reprenons les exemples paradigmatiques ou d'autres analogues tels que (55)-(56) :

(55)a Près de *lui*, *Jean* voit un serpent

b * Près de *Jean*, *il* voit un serpent

(56)a Dans *sa* chambre, *Jean* travaille

b * Dans la chambre de *Jean*, *il* travaille

Nous pouvons reprendre aussi les explications classiquement données et dire que les séquences antéposées sont des compléments verbaux ; le SN sujet plein est tête du domaine syntaxique et la pronominalisation avant est impossible dans ce cas. Après Lakoff (1968), Akmajian et Jackendoff (1970), Wasow (1972), Reinhart repose le mystère des "SN lourds".

L'exemple fameux de Lakoff est le suivant :¹⁷

(57)a * In *John's* apartment, *he* smoked pot

"dans l'appartement de John, il a fumé de l'herbe"

b In *John's* newly renovated apartment on 5th avenue, *he* smoked pot

"Dans le nouvel appartement que Jean vient de rénové 5ème Avenue, il a fumé de l'herbe"

Il est raisonnable de penser que le statut syntaxique de la séquence antéposée ne devrait pas changer lorsqu'elle est "alourdie" par du matériel lexical. Mais Reinhart propose pour expliquer ceci qu'il est

difficile de préciser le statut du complément (phrastique ou verbal) pour beaucoup de séquences antéposées. Lorsqu'un complément phrastique est antéposé, l'ensemble de la principale devient un commentaire de celui-ci ("a statement about the PPs"). Ainsi, dans le cas où existe le doute à propos du statut syntaxique, la longueur importante de la séquence fait que celle-ci devient plus indépendante de la principale et gagne le statut de complément phrastique. Alors le reste de la phrase peut facilement devenir un commentaire du complément.

Ce type de raisonnement pose beaucoup de problèmes. Qu'est-ce qu'un SN plus lourd qu'un autre ? Est-ce qu'il faut compter le nombre de mots, la structure de l'ensemble ? Quand il n'y a aucun doute sur le statut structural de la séquence antéposée, existe-t-il une régularité dans les phénomènes des relations anaphoriques ? Nous allons prendre ces problèmes en deux temps : d'une part nous allons partir d'analyses faites sur les locatifs en français et voir que les phénomènes quant à la pronominalisation avant sont indépendants du statut syntaxique : elle n'est jamais possible sauf si l'on "alourdit". Nous essayerons alors de cerner dans un deuxième temps quels types de mécanismes sont en jeu dans ces processus d'alourdissement.

4.2.1. Compléments locatifs phrastiques et/ou verbaux

Boons et Al. (1976) ont tenté de forger un outil classificatoire afin de repérer pour tout prédicat intransitif le (ou les) complément(s) qui lui était associé(s). Si la tâche est aisée pour des compléments reconnus, il n'en va pas de même pour toute la série des *circonstanciels*. Ce type de démarche correspond exactement au problème que nous

nous posons, dans la mesure où nous cherchons à repérer les locatifs sous-catégorisés pour un verbe de ceux qui ne le sont pas.

Les compléments locatifs étudiés par Boons ¹⁸ sont limités aux substantifs concrets, ceux-ci répondant le mieux à l'intuition sémantique de lieu. Par les mécanismes de coordination ¹⁹, Boons repère deux types de compléments. Soit :

- (58)a Jean tombe sur le sol
- b Jean tombe dans le salon
- c * Jean tombe sur le sol et dans le salon

Le problème maintenant pour Boons est de distinguer et de définir ces deux types de complément. Toute tentative de caractérisation syntaxique se heurte à des problèmes tels que Boons propose un système de propriétés sémantiques : chacun de ces deux compléments (respectivement *sur le sol* et *dans le salon*) sont définis par des propriétés qui font intervenir les valeurs de vérité de phrases associées. Ces phrases vont repérer deux instants qui marquent *le début* et *la fin* du procès. Par exemple

- | | |
|--|-------------|
| (59) pour (58a) : Jean était sur le sol au début du procès | Faux |
| Jean était sur le sol à la fin du procès | Vrai |
| pour (58b) : Jean était dans le salon au début du procès | Vrai |
| Jean était dans le salon à la fin du procès | Vrai |

Pour (58a) les valeurs de vérité sont différentes, alors que pour (58b) elles sont identiques. Dans un autre contexte elles auraient pu être toutes deux négatives, par exemple dans

- (60) Jean mange dans le plat
- Jean était dans le plat au début du procès : **Faux**
- Jean était dans le plat à la fin du procès : **Faux**

L'idée de Boons est qu'un complément lié au procès doit marquer pour le sujet une variation de ses relations spatiales. Ainsi, les valeurs de vérité associées à (58a) vont marquer le complément locatif comme un complément de verbe. L'identité des valeurs de vérité associées à (58b) en revanche, va marquer le complément de cette phrase comme un véritable *circonstanciel* : il pose un décor, ²⁰ "il indique les circonstances où se déroule le procès décrit par le verbe et ses actants". Nous retrouvons ici l'idée déjà émise par Kuno que les compléments de phrase décrivent une scène. On retrouve aussi l'idée que les compléments de verbe ont un caractère obligatoire pour la compréhension du procès. En revanche les compléments de phrase ont un caractère facultatif.

Pourtant, malgré la très bonne reproductibilité d'un locuteur à l'autre des jugements de vérité, il nous semble que les faits ne sont pas aussi nets et qu'il existe en permanence une ambiguïté sur ces types de complément. Soit :

(61) Jean travaille dans sa chambre

(62) Jean est tombé sur le parquet

D'après les critères dégagés par Boons, *dans sa chambre* est nettement un complément de phrase et *sur le parquet* un complément de verbe :

(63) pour (61) : Jean était dans sa chambre au début du procès **Vrai**

Jean était dans sa chambre à la fin du procès **Vrai**

pour (62) : Jean était sur le parquet au début du procès **Faux**

Jean était sur le parquet à la fin du procès **Vrai**

Pourtant un contexte discursif ou extra-linguistique permet d'entendre ces deux compléments de tout autre façon. Pour (61) : je peux comprendre que Jean en ce moment travaille dans sa chambre, mais je peux comprendre aussi que Jean ne travaille que dans sa chambre, jamais dans la cuisine

ou dans son bureau. Dans ce cas, *dans sa chambre* acquiert un caractère obligatoire pour la compréhension de l'ensemble et devrait être alors compris comme un complément de phrase. Pour (62) nous pouvons faire un raisonnement inverse : imaginons que Jean soit un bébé qui apprenne à marcher. Je peux dire "*Jean est tombé sur le parquet*" et le locatif ne pose que le décor de cette action répétitive de Jean. Dans ce cas le locatif devrait être compris comme un complément de phrase. La notion de complément phrastique ou verbal semblerait donc connectée à des interprétations aspectuelles de la phrase. Quoi qu'il en soit, il nous semble que ces mêmes compléments, s'ils sont antéposés, perdent leur ambiguïté. Soit :

(64) Dans sa chambre, Jean travaille

Seule l'interprétation scénique nous semble possible. Quant au complément *sur le parquet*, il n'est vraiment antéposable que si la proposition qui suit a sans ambiguïté l'aspect voulu pour l'interprétation scénique :

(65)a ?? Sur le parquet, Jean glisse

b ?? Sur le parquet, Jean est tombé

c Sur le parquet, Jean n'arrête pas de tomber

Nous en déduisons pour l'instant que les locatifs antéposés ont tendance à être interprétés comme des compléments phrastiques.

4.1.2. Pour une solution des SN lourds

Si l'on en revient à présent aux phénomènes d'anaphorisation, on constate que seule la pronominalisation arrière est acceptable et quel que soit le statut syntaxique du complément post-posé puisque c'est le statut du complément post-posé qui indiquera le lieu de rattachement du complément antéposé :

- (66)a Dans *sa* chambre, *Paul* travaille
 b * Dans la chambre de *Paul*, *il* travaille
- (67)a Sur *son* parquet, *Jean* glisse
 b * Sur le parquet de *Jean*, *il* glisse

Nous en arrivons maintenant aux "mystères" des SN lourds. Prenons (67b), et nous alourdissons le locatif :

- (68) Sur le parquet de la chambre de *Jean*, *il* glisse comme sur une patinoire

(68) est tout à fait acceptable si l'on sous-entend quelque chose comme "mais non sur le parquet de la chambre de Paul". Les mécanismes étant beaucoup plus évidents avec des SN Q, nous reprenons d'autres exemples pour expliquer (68). Soit :

- (70) Pronominalisation arrière
- a Sur le château de sable qu'*il* a construit, *chacun des enfants* doit finir la décoration avec des coquillages
- b Dans le soulier qu'*il* a déposé près de l'arbre de Noël, *chacun des enfants* trouvera un cadeau demain
- c Dans la maison familiale qu'*il* retrouve l'été, *chacun des petits-enfants de Jeanne* a passé des vacances inoubliables

La phrase (70a) a plusieurs interprétations. (i) On présuppose un ensemble d'enfants sur une plage ; chacun d'entre eux a construit son propre château. Pour *n* enfants il y a *n* châteaux. Tous ces châteaux doivent être décorés. (ii) On présuppose le même ensemble d'enfants mais ils ont construit ensemble un seul et même château. Pour *n* enfants il y a *un* château, qui de plus doit être décoré. (iii) nous laissons de côté l'interprétation où quelqu'un d'extérieur au groupe d'enfants a construit le château. Si l'on considère à présent la même phrase avec la

pronominalisation avant, nous constatons que l'Anaphore liée au SN Q n'apparaîtra qu'avec un certain type d'interprétation :

(71)a Sur le château de sable que *chacun des enfants* a construit, *il* doit finir la décoration avec des coquillages

b Sur le château de sable que *chacun des enfants* a construit, *ils* doivent finir la décoration avec des coquillages

Aucune des deux phrases de (71) n'est ambiguë. En (71a), il y a *n* enfants et *n* châteaux, alors qu'en (71b) il y a *n* enfants et *un* château.

Nous pouvons poser que le mécanisme de la pronominalisation arrière est exemplifié par (71a) où apparaît l'Anaphore liée. De fait nous retrouvons des phénomènes proches de ceux que nous avons étudiés au chapitre V. La pronominalisation arrière dépend du type de présupposition que l'on fait sur la tête syntaxique de l'argument du S_{Pp} locatif. S'il y a présupposition existentielle d'unicité, la pronominalisation arrière ne pourra être faite. On peut raisonnablement présupposer que dans la phrase (70c) il y a une et une seule maison familiale pour accueillir les petits-enfants de Jeanne. L'anaphore liée en position de sujet de la proposition principale n'est pas possible :

(71) Dans la maison familiale que *chacun des petits-enfants de Jeanne* retrouve l'été, $\left\{ \begin{array}{l} * \textit{il} \text{ a passé} \\ \textit{ils} \text{ ont passé} \end{array} \right\}$ des vacances inoubliables

Dans le contexte socio-culturel qui nous entoure, on peut encore raisonnablement présupposer qu'il y aura sous un sapin de Noël autant de souliers que d'enfants : pour *n* enfants, *n* souliers. Dans ce cas la pronominalisation arrière avec l'apparition de l'Anaphore liée est parfaite :

(72) Dans le soulier que *chacun des enfants* a déposé près de l'arbre
 de Noël, $\left\{ \begin{array}{l} \text{il trouvera} \\ \text{*?ils trouveront} \end{array} \right\}$ demain un cadeau

Nous pouvons reprendre les conclusions que nous donnions au chapitre V, à savoir que le SN de la séquence locative fonctionne comme une cataphore lors de la pronominalisation avant. La tête syntaxique apparaît comme une variable liée au SN potentiellement "référentiel", en l'occurrence le SN Q. Le mécanisme interprétatif de l'ensemble est de type indéfini comme nous le montrions au chapitre II.

Dans tous ces exemples, nous avons utilisé des SN que l'on pourrait qualifier de "lourds", mais nous n'avons jamais changé, ni la structure de l'ensemble de la séquence, ni le nombre de mots pour faire varier les types de pronominalisation. De fait nous n'avons rien changé du tout. Seules changent les présuppositions sur le SN de la séquence antéposée. D'après nos analyses nous pouvons constater que la pronominalisation avant dépend essentiellement de la lecture référentielle que l'on fait de la séquence locative. La pronominalisation avant n'est possible que si elle a une interprétation de type indéfini. Aucune restriction de ce genre n'entre en jeu pour la pronominalisation arrière. Si l'on retourne à présent aux exemples que nous avons laissés de côté, on se rend compte que l'alourdissement du SN permettant la pronominalisation avant correspond de fait à la création d'une cataphore au sens large. Les exemples les plus faciles à réaliser introduisent une relative déterminative :

(73) Sur le parquet que *Jean* vient de cirer, *il* glisse comme sur une patinoire

Mais on peut aussi introduire une interprétation de type indéfinie, comme nous les fabriquions au chapitre II à savoir que le N tête de la séquence ne pourra être identifié que par l'énoncé de la propriété qui suit. Il faut aussi casser toute présupposition existentielle d'unicité sur ce N antécédent. Reprenons en (74)

(74) * Dans le bureau de *Jean*, *il* refuse que l'on fume

Nous manipulons pour enlever toute présupposition existentielle d'unicité sur *bureau* et identifions ce N par une propriété :

(75) Dans l'un des nouveaux bureaux de *Jean*, *il* refuse que l'on fume

On pourrait dire pour finir que ce type de mécanisme demande plus de matériel lexical qu'un SN référentiel ou spécifique car remarquons en passant qu'un indéfini spécifique ne permet pas, tout comme un défini, la pronominalisation avant dans ce type de contexte :

(76) * Dans un bureau de *Jean*, *il* refuse que l'on fume

5. PRONOMINALISATION ARRIERE : LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES

Les phrases ayant une subordonnée non complétive sont à l'inverse de celles que nous venons d'analyser, des séquences où coexistent deux phrases, chacune ayant sa position référentielle propre. Mais avant d'en tirer quelques conclusions, nous allons étayer ceci par une analyse empirique à partir d'un corpus que nous allons créer.

5.1. La subordination

Les propositions subordonnées recouvrent un ensemble de choses disparates. Déjà Ross (1967), pour cerner les phénomènes de pronominalisation finissait par proposer *sans définition*, une liste pour

l'anglais de ce qu'il considérait être des subordinées ²¹. Cela se résumait à ceci :

- Propositions commençant par *after, before, since, until, although, etc.* et plus généralement les propositions appelées traditionnellement adverbiales ;

- Propositions commençant par *that, for-to*, et les *possessive-ing*

- Les compléments propositionnels apposés aux noms abstraits tels que *fact, idea, theory* ;

- Les questions enchâssées et les propositions en occurrence avec l'objet de *wonder* :

(77) I wonder { what he said
 { how he left
 { in what kind of automobile he escaped
 { how to convince Peter
 { etc.

Quant aux relatives, déterminatives ou appositives, Ross les laissait de côté, car elles présentent, disait-il, des problèmes particuliers.

Pour le français, nous avons pensé que la thèse de Piot (1978) proposait une définition très opératoire de la notion de subordination que nous résumons :

(78) Sera conjonction de subordination tout élément ou suite d'éléments, introduisant une phrase et permettant la coordination de cette phrase avec une autre phrase introduite par *que*.

Nous obtenons ainsi la liste des conjonctions répertoriées dans les grammaires telles que *vu que* :

(79) **Vu que** Paul est malade et **qu'**il reste chez lui, la réunion n'aura pas lieu

mais aussi des séquences moins traditionnelles comme par exemple :

(80) *Le jour où* Paul a été malade et *qu'*il est resté chez lui, il a passé sa journée à regarder la télévision

Piot organise la classification de ces conjonctions de subordination en quatre classes sémantiques que nous avons gardées telles quelles. Ce sont les suivantes :

(81) a *les temporelles* : *dès que, quand, au moment où, ...*

b *les conditionnelles* : *si, à condition que, ...*

c *les finales* : *pour que, de crainte que ...*

d *les causales* : *parce que, vu que, dès lors que ...*

A partir de ce matériau, nous avons construit un corpus pour la vérification en français des thèses sur la coréférence.

5.2. Corpus

Pour chacune de ces conjonctions, dont nous donnons la liste en annexe à ce chapitre, nous avons construit des paires

(i) avec une subordonnée antéposée ;

(ii) et en construisant systématiquement des phrases avec pronominalisation arrière et avant.

Avant toute discussion, nous donnons un extrait de ce corpus :

Les temporelles

(82) a Quand *il* voyage, *Jean* est malade

b Quand *Jean* voyage, *il* est malade

(83) a A l'heure où *il* devrait travailler, *Jean* s'amuse

b A l'heure où *Jean* devrait travailler, *il* s'amuse

(84) a Dès qu'*il* est en week-end, *Jean* s'en va

b Dès que *Jean* est en week-end, *il* s'en va

- (85)a Alors qu'*il* entrait dans la pièce, *Jean* vit son pire ennemi
b Alors que *Jean* entrait dans la pièce, *il* vit son pire ennemi
- (86)a Maintenant qu'*il* est à la retraite, *Jean* voyage
b Maintenant que *Jean* est à la retraite, *il* voyage

Les causales

- (87)a Vu qu'*il est* en retard, *Jean* va rater son train
b Vu que *Jean* est en retard, *il* va rater son train
- (88)a Etant donné qu'*il* est libre, *Jean* part se promener
b Etant donné que *Jean* est libre, *il* part se promener
- (89)a Sous prétexte qu'*il* est malade, *Jean* refuse de se déplacer
b Sous prétexte que *Jean* est malade, *il* refuse de se déplacer
- (90)a Du fait qu'*il* était absent, *Jean* ne participera pas au projet
b Du fait que *Jean* était absent, *il* ne participera pas au projet
- (91)a Parce qu'*il* est têtu, *Jean* refuse toute discussion
b Parce que *Jean* est têtu, *il* refuse toute discussion

Les conditionnelles

- (92)a S'*il* part, *Jean* perdra sa place
b Si *Jean* part, *il* perdra sa place
- (93)a Sous réserve qu'*il* soit là, *Jean* prendra la parole
b Sous réserve que *Jean* soit là, *il* prendra la parole
- (94)a Dès fois qu'*il* obtiendrait son week-end, *Jean* part avec Paul
b Dès fois que *Jean* obtiendrait son week-end, *il* part avec Paul
- (95)a A condition qu'*il* soit là, *Paul* présentera le projet
b A condition que *Paul* soit là, *il* présentera le projet

- (96) a Quand bien même *il* serait absent, *Paul* prendra part au projet
b Quand bien même *Jean* serait absent, *il* prendra part au projet

Les finales

- (97) a De crainte qu'*il* ne soit retenu, *Jean* file à l'anglaise
b * De crainte que *Jean* ne soit retenu, *il* s'éclipse à l'anglaise
(98) a Histoire qu'*il* puisse être invité, *Jean* téléphone à Paul
b * Histoire que *Jean* puisse être invité, *il* téléphone à Paul
(99) a Dans l'espoir qu'*il* soit engagé, *Jean* se présente tôt
b * Dans l'espoir que *Jean* soit engagé, *il* se présente tôt
(100)a Afin qu'*il* soit à l'heure, *Jean* téléphone à un taxi
b * Afin que *Jean* soit à l'heure, *il* téléphone à un taxi
(101)a Pour qu'*il* soit reçu, *Jean* travaille jour et nuit
b * Pour que *Jean* soit reçu, *il* travaille jour et nuit

5.3. Premiers commentaires

A première vue, nous pouvons remarquer que la pronominalisation arrière est toujours possible. Mais un certain nombre de questions se posent : pourquoi les phénomènes de pronominalisation diffèrent-ils selon les classes de conjonction ? La pronominalisation avant est toujours possible sauf avec les finales. Est-ce dû, pour reprendre les thèses de la section VIII.3. à une différence de comportements syntaxiques, à savoir que les temporelles par exemple sont des arguments phrastiques et les finales, des arguments verbaux ? Pour l'instant la réponse est non et nous la justifions rapidement.

Si il y a vraiment équivalence de propriétés entre configurations structurales et comportements syntaxiques, il suffirait de rendre compte

du comportement syntaxique d'une proposition subordonnée pour en déduire son comportement face à la pronominalisation. Reprenons la thèse de Piot. Elle propose une partition des conjonctions causales en deux groupes :

(i) l'un est formé de causales introduisant des phrases très liées au verbe de la principale. On devrait donc dire que ces causales sont des compléments verbaux, mais elles acceptent d'entrer dans une structure clivée :

(102) Etant donné que Jean prend sa retraite, Paul accède au poste de direction

(103) C'est au poste de direction étant donné que Jean prend sa retraite, que Paul accède

Opposé à ce groupe de conjonctions, le deuxième groupe de causales :

(ii) ce sont des conjonctions qui introduisent des phrases très indépendantes du verbe. Nous pourrions dire alors que ces causales introduisent des compléments phrastiques or la construction clivée est très difficile :

(104)a Vu que Jean prend sa retraite, Paul accède au poste de direction

b * ? C'est au poste de direction vu que Jean prend sa retraite que Paul accède (sans pause après *direction*)

Dans tous les cas la pronominalisation avant est possible :

(105)a Etant donné que *Jean* est malade, *il* doit renoncer à ses jours de vacances

b Vu que *Jean* est malade, *il* doit renoncer à ses jours de vacances

Cet exemple suffira à montrer qu'un comportement syntaxique n'est pas le symptôme d'un type de mécanisme anaphorique.

quotidien, l'homme n'a pas le don d'ubiquité, ou bien il ne fait pas des actes physiquement incompatibles. Dans de tels cas, la disjonction référentielle est la lecture naturelle :

(109)a ? Quand *il* sort, *Jean* entre

b ? S' *il* est au four, *Jean* est au moulin

Mais l'univers des *cartoons* permettraient peut-être de trouver des situations où (109) aurait une lecture coréférentielle.

(ii) **Situation II.** Nous obtenons P_3 par la combinaison de P_1 et P_2 à l'aide de finales et la coréférence est toujours impossible :

(110) P_3 : * Afin qu' *il* parte, $\left\{ \begin{array}{c} \textit{Jean} \\ \textit{chacun des participants} \end{array} \right\}$ appelle un taxi

(111) P_3 : * Afin que $\left\{ \begin{array}{c} \textit{Jean} \\ \textit{chacun des participants} \end{array} \right\}$ parte, *il* appelle un taxi

Dans les exemples (110)-(111), l'adjonction de modaux est nécessaire pour que la coréférence puisse s'établir entre les deux nominaux.

(112) Afin qu' *il* puisse partir, $\left\{ \begin{array}{c} \textit{Jean} \\ \textit{chacun des participants} \end{array} \right\}$ appelle un taxi

La pronominalisation avant n'est pas pour autant possible :

(113) * Afin que $\left\{ \begin{array}{c} \textit{Jean} \\ \textit{chacun des participants} \end{array} \right\}$ puisse partir, *il* appelle...

L'adjonction de *devoir* dans la principale est indispensable :

(114) Afin que $\left\{ \begin{array}{c} \textit{Jean} \\ \textit{chacun des participants} \end{array} \right\}$ puisse partir, *il* doit ...

Nous retrouvons ici une situation que nous avons longuement analysée au chapitre IV à propos des verbes psychologiques : la double adjonction des modaux. Nous y renvoyons pour l'explication du rôle respectif de *pouvoir* et *devoir*.

5.5. *En guise de conclusion*

Nous laissons de côté pour l'instant les propositions finales. La première constatation est qu'à l'inverse des SPP, la pronominalisation avant ne pose aucun problème. En effet, que le nominal de la subordonnée soit défini ou un SN Q les relations anaphoriques s'établissent librement, mais là est le problème. (cf. (107)-(108) où nous avons systématiquement comparé le comportement d'un SN Q [*chacun des participants*] et d'un défini [*Jean*]). La liberté des relations coréférentielles entre deux nominaux définis impliquent que les domaines syntaxiques soient disjoints, mais l'apparition de l'Anaphore liée implique que les domaines syntaxiques des deux nominaux soient hiérarchiquement distribués. Quel que soit le mode de rattachement de la subordonnée à la principale selon les thèses proposées, il n'est pas possible de parvenir à une solution satisfaisante.

(1) La solution qui est à rejeter immédiatement est de concevoir la suite des deux phrases P_1 et P_2 comme une suite de phrases dans le discours ²². Il suffit pour cela de comparer des suites de phrases indépendantes. Si la coréférence est possible, l'apparition de l'Anaphore liée ne l'est point. Soit

(115)a *Il* part. *Jean* appelle un taxi (≈ Quand il part, Jean ...)

b *Jean* part. *Il* appelle un taxi (≈ Quand Jean part, il ...)

(116)a * *Chacun des participants* part. *Il* appelle un taxi

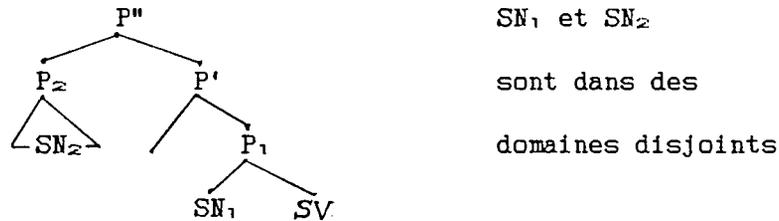
≠ a' Quand *chacun des participants* part, *il* appelle ...

b * *Il* part. *Chacun des participants* appelle un taxi

≠ b' Quand *il* part, *chacun des participants* appelle ...

Il faut donc concevoir que l'organisation d'ensemble $P_1 + P_2$ n'est pas la simple juxtaposition des deux phrases. En d'autres termes, il doit exister une forme de subordination.

(ii) Si la subordonnée P_2 a un statut de complément phrastique.



La coréférence entre les deux nominaux définis est libre de toute contrainte. Mais l'Anaphore liée en (116b') impliquerait que le domaine de SN₁ englobe le domaine de SN₂ ; de même que l'apparition de l'Anaphore liée en (116a') impliquerait que SN₁ soit inclus dans celui de SN₂.

Nous avons un type de contre-exemple aux contraintes sur l'Anaphore liée semblable à celui que nous avons traité au chapitre V. Nous proposons une solution analogue, à savoir qu'il existe une forme de primauté syntaxique du SN Q. Poser ceci pour résoudre le problème des SN Q et opter pour une disjonction des domaines pour décrire les SN définis est une position peu homogène, voire purement *ad hoc*. La solution qui s'impose est de concevoir que les SN définis soient dans une représentation structurale identique à celles des SN Q. Avant de conclure plus avant, voyons l'autre cas :

(iii) Si la subordonnée P_2 est un complément verbal.



P_2 est rattachée à P' , mais SN_1 sujet de la principale c-commande P_2 et tous les noeuds sous P_2 donc SN_2 . La seule possibilité d'apparition de l'Anaphore liée est celle où SN_1 est plein. Toutes les cas de pronominalisation arrière [cf. (116a')] devraient être inacceptables; ce qui n'est pas le cas. Opter pour cette solution est plus contraignante que la précédente dans la mesure où le sujet a au départ une primauté syntaxique sur tous les autres SN de l'ensemble de la phrase même si d'emblée nous sommes devant une configuration structurale où les domaines syntaxiques des deux nominaux sont hiérarchiquement distribués.

A ce stade, nous pouvons comparer les SPp et les P introduits par une conjonction de subordination. La différence essentielle, comme nous le disions plus haut est que dans la subordination de deux phrases il existe au départ deux phrases, chacune pouvant être analysée comme ayant une position référentielle où le SN a une référence directe, gardant ainsi, nous en faisons l'hypothèse, une certaine forme d'autonomie et permettant des jeux subtils de relations anaphoriques. L'autonomie des deux positions l'une par rapport à l'autre fait que chacune d'entre elles peut accéder à une primauté syntaxique mais la subordination des deux phrases d'une façon ou d'une autre, subordination qu'il faut concevoir de manière très souple, permet d'avoir la configuration structurale où les SN peuvent être mis en relation anaphorique. Tel n'est sans doute pas le cas des SPp en règle générale et des subordonnées "d'opinions". Les faits tels que nous les avons décrits tendent à montrer une primauté syntaxique de la position sujet de la principale. Il c-commande toujours tous les autres arguments de la phrase et ne peut être pronominal. Ceci est la solution syntaxique. Mais il faut aussi concevoir que les liens sémantiques entre ce SN et les autres nominaux

sont tels que ceux-ci n'ont pas de référence directe. Les relations anaphoriques arrière ne peuvent alors s'établir que si le SN sujet perd sa "référence directe".

ANNEXE : LISTE DES CONJONCTIONS

(Regroupées en classe sémantique, telles que les présente Mireille Piot dans sa thèse)

Temporelles

A cette heure
A l'heure où
A chaque fois où
A compter du moment où
A dater du jour où
A l'heure où
A l'instant où
Alors que
A mesure que
A partir du moment où
Après que
A présent que
Au bout d'un jour que
Au fur et à mesure que
Aujourd'hui que
Au moment où
Aussi longtemps que
Aussitôt que
Au temps où
Avant que
Cependant que
Comme
Dans chaque cas où
Dans tous les cas où
Dans le moment où
Dans le temps où
Depuis que
Dès que
Dès lors que
D'ici à ce que
Durant que
Du temps où
En attendant que
En ce temps où

Conditionnelles

A charge que
A la charge
A défaut que
A condition que
A la condition expresse que
A la réserve que
Alors même que
A moins que
A peine que
A supposer que
Avec la réserve que
Au cas où
Dans l'hypothèse où
Dans la supposition où
Dès fois que
En admettant que
En supposant que
Faute que
Lors même que
Même sans que
Moyennant que
N'eut été que
Pour la cas où
Pour peu que
Pourvu que
Posé que
Quand
Quand bien même
Quitte à ce que
Sauf que
Si
Si tant est que
Sous condition que
Sous la condition que

Jusqu'à tant que
(Juste) le temps où
La fois où
Le jour où
Lors donc où
Lors même que
Lorsque
Maintenant
Pas plus tôt que
Pendant
Pendant tout le temps où
Pour une fois que
Présentement
Quand
Tandis que
Tant que
Une fois où
Un jour où

Causales

A cause
A force
Attendu que
Comme
Considérant que
D'autant
D'autant plus (moins) que
D'autant mieux que
Du fait que
Dès là que
Dès l'instant que
Dès lors que
Du moment que
Etant donné que
Par là même que
Par cela seul que
Parce que
Par la raison que
Pour que
Pour cela même que
Pour la simple raison que
Pour le motif que
Puisque
Rapport à ce que
Sous couleur
Sous le prétexte fallacieux que
Sous prétexte que
Sous le prétexte futile que
Surtout que
Vu que

Sous la réserve que
Sous peine que
Sous réserve que
Supposé que
Une supposition que

Finales

A dessein que
Affaire que
Afin que
A seule fin que
Aux fins que
Avec la crainte que
Avec la pensée que
Avec la peur que
Avec le dessein que
Avec l'espoir que
Avec le but que
Avec l'idée que
Avec l'intention que
Comptant bien que
Dans la crainte que
Dans la pensée que
Dans la peur que
Dans la vue que
Dans le dessein que
Dans l'idée que
Dans l'idée que
Dans l'intention que
De crainte que
De façon à ce que
De manière à ce que
De peur que
De sorte que
En vue que
Histoire que
Par crainte que
Par peur que
Pour que
Question que

NOTES DU CHAPITRE VIII

1. Cette phrase pourrait être acceptable avec une forte pause entre la phrase et l'argument post-posé (voir *infra*) :

Il doit être reçu à son concours # d'après Jean

2. Voir section 3.
3. Éléments de bibliographie : voir note 3 du chapitre III
4. Voir en particulier chapitre II et chapitre V.
5. Jacqueline Guéron a vivement critiqué les thèses de Reinhart. Nous avons abordé le problème au chapitre V section 4, nous y renvoyons. Or il nous semble que la direction de recherche que Guéron a prise et les solutions syntaxiques données étaient commandées par la vision *a priori* de la légitimité de la pronominalisation avant . Nous reproduisons ces deux courts passages extraits de sa thèse :
[p. 793] " Dans une suite de propositions, P_1 et P_2 , *il est déraisonnable* (souligné par nous dans le texte) de se référer à quelqu'un à l'aide d'un pronom dans P_1 si l'on doit l'identifier dans P_2 . Ceci, parce que le choix d'un pronom présuppose que l'interlocuteur sait l'identité du référent." Ou encore :
[p.794] " Or, la coordination de deux NP dans une phrase n'a-telle pas quelque chose en commun avec la coordination de phrases dans une phrase complexe, voire dans un discours, de telle sorte que là aussi, *il est déraisonnable* de se référer au moyen d'un pronom, dans

le premier conjoint à une entité qui n'est définie que dans le deuxième." (souligné encore par nous dans le texte).

6. Pour cette section, nous renvoyons au chapitre III pour plus de détails.
7. Voir chapitre III et la définition complète de la c-commande en [III.(8)].
8. Reinhart (1983) p. 62 et sv.
9. Reinhart (1983) p. 65 et sv.
10. Pour ce paragraphe, voir Reinhart, *opus cité* p. 79 et sv.
11. p. 77, *opus cité*, "Since indefinite nouns carry no existential presupposition, they usually convey new information and they cannot easily serve as topics".
12. p.78, *opus cité* "The generalisation which is suggested here is that (in "normal" or "intonationnaly unmarked situations") only constituents which are D-head of a domain can function of this domain".
13. Cf. chapitre II.
14. Cf. fin du chapitre V.

15. Nous reprenons ce terme à Milner, bien que pour Milner la notion de *référence virtuelle* renvoie à autre chose. Milner (1982a) p. 9 et sv. donne les définitions suivantes : "...à chaque unité lexicale individuelle est attaché un ensemble de conditions que doit satisfaire un segment de réalité pour pouvoir être la référence d'une séquence où interviendrait crucialement l'unité lexicale en cause. Cet ensemble de conditions décrit donc un *type* (ou si l'on veut *une classe*) de référence possible ; il est distinct des segments de réalité, mais pèse sur eux. Pour exprimer cette situation, on pourrait recourir aux termes suivants : le segment de réalité associé à une séquence est sa *référence actuelle* ; l'ensemble des conditions caractérisant une unité lexicale est sa *référence virtuelle*". Milner poursuit en montrant que *le sens lexical* d'un mot correspond de fait à sa référence virtuelle. En ce sens c'est ce que "tente de représenter la définition du dictionnaire". Ainsi la référence actuelle implique-telle que le nom soit *déterminé* dans le discours. Nous prenons dans notre texte, *virtuel* d'abord dans un sens littéral.

16. Ceci est tout à fait compatible avec les thèses de Jackendoff : lorsqu'il oppose l'objet réalité à l'objet image (mentale ou autre) nous retrouvons une opposition entre une référentialité directe et une référentialité virtuelle.

17. Reinhart, *opus cité*, p. 80 et sv.

18. Boons et Al. (1976) p. 203 et sv.

19. Rappelons que la coordination ne peut relier que des constituants de même nature.
20. Boons et Al., *opus* cité p. 216
21. Nous avons évoqué l'article de Ross, chapitre III note 5.
22. La position de Guéron, qui a consacré une grande partie de sa thèse à étudier les phénomènes d'antéposition est l'inverse de la nôtre puisqu'elle tente de traiter la coréférence dans la phrase et le discours au moyen d'une seule et même règle. L'article de Guéron (1979), facilement accessible donne un bon résumé de ses différents arguments. Mais il nous semble que les thèses de Guéron ne prennent pas en compte les phénomènes que nous tentons de décrire à propos des SN Q.

CHAPITRE IX

LA STRUCTURE *IL Y A* ET LE DETERMINANT ZERO

AUTRES REFLEXIONS SUR L'INTERPRETATION INDEFINIE

1. PRESENTATION

La construction *il y a* ... a ceci d'étonnant, qu'elle permet au déterminant zéro d'apparaître de façon tout à fait productive. En tant que tel ce phénomène est remarquable car il est en quelque sorte unique. On amalgame souvent les constructions *il existe* et *il y a*, or *il existe* ne permet pas la productivité de séquences non déterminées. Pourquoi ? Par ailleurs le déterminant zéro est lié généralement à des tournures marginales ou idiomatiques du français. La productivité certaine de séquences non formellement déterminées nous amène au contraire à considérer le déterminant zéro comme une forme de détermination du français, une pure représentation des mécanismes liés à l'interprétation indéfinie et c'est ce mécanisme que nous voulons reprendre encore une fois, en écho au travail sur l'impersonnel que nous avons mené chapitre

II. Maintenant pourquoi cette étude sur la détermination zéro pour finir un travail centré sur l'anaphore ? Tout au long de ces pages nous avons étudié les relations coréférentielles ou Anaphoriques entre deux nominaux, en faisant intervenir la notion de position référentielle de la phrase. Cela implique de fait, même si nous l'avons mise en filigrane dans la plupart des chapitres, une réflexion permanente sur ce que l'on entend par *la détermination du nom*. Nous voudrions consacrer ces dernières pages à une mise au point de certains problèmes concernant l'interprétation indéfinie, qui comme nous l'avons vue, est fondamentale pour aborder les mécanismes liés aux processus anaphoriques. Nous nous sommes posée constamment le problème de savoir ce qu'était un SN défini / indéfini, où plutôt, ce qu'était l'interprétation définie / indéfinie d'un SN. Nous n'avons pas la prétention d'y répondre par une seule et simple définition ni d'y répondre tout simplement. Nous voulons plutôt regrouper certains thèmes concernant l'interprétation indéfinie en examinant une détermination toute particulière, celle qui refuse un déterminant.

Le déterminant zéro apparaît dans trois structures que nous introduisons dans le discours suivant :

- (1) Imaginons un enseignant en train de rendre un mauvais devoir à l'un de ses étudiants. Cet enseignant lui tient le discours suivant :
- "Votre démonstration n'est pas une démonstration. *Il y a démonstration et démonstration*. Pour qu'il y ait démonstration, si démonstration il y a, il faudrait au moins partir d'hypothèses bien assises".'

Les trois structures extraites de (1) sont les suivantes:

- (2) a Il y a **H** et **H** : il y a démonstration et démonstration
 b Il y a **H** : il y a démonstration ...
 c Le **H**, si **H** il y a : La démonstration, si démonstration il y a
- Nous allons les étudier successivement, mais au préalable, nous faisons le point sur la construction *il y a*.

2. IL Y A : DESCRIPTION ²

2.1. Les analyses traditionnelles.

Les constructions *il y a* ont peu retenu l'attention des grammairiens en règle générale. Elles sont signalées pour illustrer une variante de phrase existentielle. Grevisse (1964) écrivait par exemple :

- (3) " *Il y a* s'emploie avec la valeur du verbe *être* pour marquer l'existence : *il y a donc un bon et un mauvais goût*" [p.544]

Ou encore elles sont dites illustrer la notion de présentatif. Dans Chevalier et Al. (1964) nous trouvons :

- (4) "Le caractère démonstratif de ce présentatif est plus accusé, surtout quand il est souligné par *là* ; il affirme l'existence d'un fait inconnu de l'auditeur et du lecteur : *Il y a quelque chose de plus fort que la foi, c'est la charité. Il y a là le chant de tout l'amour du monde.* (Appolinaire)." [p.85]

Cette valeur présentative peut se nuancer en valeur temporelle :

- (5) a Il y a huit jours que Paul est parti
 b Il y a belle lurette que Jean attend

Chevalier (1969) a longuement décrit cette construction en parallèle à d'autres constructions présentatives telles que *voilà, c'est*. Nous allons prendre cet article comme point de départ de la description.

(i) *Il y a* ne peut constituer une phrase à lui seul comme le peut l'autre présentatif *voilà* :

(6) a Et voilà !

b * Il y a !

De ce fait *il y a* doit être obligatoirement suivi d'un complément. Il n'est pas clair dans le texte de Chevalier si *complément* doit être compris comme argument ayant fonction de complément où comme une séquence qui *complète* sans suggérer de fonction particulière.

(ii) Il n'y a aucune restriction sur le temps et le mode du verbe *avoir* de la locution *il y a...* :

(7) Il y a/ aura/ a eu / un cirque dans la ville

(iii) A l'inverse de *c'est*, *avoir* dans la locution ne s'accorde jamais avec l'argument post-posé :

(8) a Il y { a } des pommes sur la table
 { *ont }

b { C' est } des pommes
 { Ce sont }

(iv) Le nom tête de l'argument post-verbal peut être suivi de n'importe quel déterminant, y compris le déterminant zéro :

(9) a Il y a *le* sel dans la cuisine

b Il y a *mon* manteau sur la chaise

c Il y a *ce* manteau qui ne m'appartient pas

d Il y a *du* beurre sur la table

e Il y a anguille sous roche

Mais insiste Chevalier, les déterminants *le*, *ce*, *mon* sont rares car "il y a est rebelle à la référence". *Il y a* "atteste l'existence ou la non existence d'un phénomène, lequel n'a pas toujours besoin d'être déterminé, et encore moins référé".

Il nous semble que cette réflexion de Chevalier introduit parfaitement aux subtilités interprétatives des séquences *il y a*. Nous y reviendrons longuement dans la section suivante. Pour l'instant nous résumons en (10) les points qui nous semblent essentiels :

- (10) - *il y a* est ambigu : cette structure a une double fonction, présentative, proche de celle de *voici*, et existentielle analogue à celle de *être* ;
- il ne semble pas y avoir de restrictions de sélection sur le nom post-verbal ;
- *il y a* est "rebelle à la référence" ;
- tous les déterminants introducteur du nom tête post-verbal semblent plus ou moins acceptables, la préférence allant aux indéfinis³ ;
- quant au déterminant zéro, les exemples de Chevalier et tous les autres exemples recueillis dans les grammaires diverses se limitent à des exemples lexicalisés. Il nous semble que les exemples (11), plus ceux précédemment mentionnés soient près d'épuiser les illustrations proposées de la détermination zéro dans les structures *il y a* :

- (11)a Il y a besoin de plus de personnel
- b Il y a mèche (entre Paul et Jean)
- c Il y a moyen de partir
- d Il y a lieu de s'inquiéter
- e Il n'y a pas péril en la demeure
- f Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut rien entendre

Nous n'avons jamais trouvé explicitement mention de ce fait remarquable, à savoir que la productivité des séquences sans déterminant après *il y a*

est énorme et que le déterminant zéro semble jouer un rôle qui lui a été rarement dévolu. Mais avant d'aborder plus explicitement ce problème, nous revenons pour l'instant à l'ambiguïté de *il y a*.

2.2. La double fonction de la structure *il y a*

Il y a est une structure existentielle et présentative. Il faudrait rajouter de plus que c'est d'abord une structure impersonnelle. Nous avons développé longuement au chapitre II [section 5.] la structure basique de *il y a*, car elle est intimement liée à l'interprétation des phrases impersonnelles en général. Nous y renvoyons pour le détail. Nous ne reprenons ici que les conclusions.

(12) (i) *il y a* est une phrase impersonnelle. Le SN post-verbal a une interprétation indéfinie dont les mécanismes peuvent se résumer par les points suivants :

(ii) *il y a* est une structure existentielle ; la tête du SN post verbal est un substantif catégorématique définissant le domaine de référence dont on présuppose l'existence ;

(iii) un circonstant (qui va ancrer spatio-temporellement la phrase) est obligatoire. Il va permettre d'inférer la propriété binaire qui définira la partition de l'ensemble de référence (*être ou ne pas être là*) ;

(iv) la structure de toute phrase en *il y a* est en conséquence :

Il y a SN Circ

Les limites entre les fonctions présentatives et existentielles que les grammairiens mettent en avant nous semblent très ténues et tiennent à notre avis à *Circ* dont les fonctions sont peut-être plus diverses que celles que nous venons de poser. Soit :

(13) Sur la photo de Marie, il y a Jean

(14) Il y a des chats sans queue

Les interprétations les plus évidentes seraient, nous semble-t-il, de dire que (13) est présentatif et (14) existentiel. Si l'on reprend les critères de Grevisse et de Chevalier présentés *supra*, on pourraient paraphraser (13) et (14) par respectivement (15) et (16) :

(15) Voici Jean sur la photo de Marie

(16) Des chats sont sans queue, ou bien,
il existe des chats sans queue

Pourtant, il nous semble évident que (13) et (14) s'interprètent selon les mêmes mécanismes. En (13), *Circ* est posé : *sur la photo de Marie*. Mais *Circ* a aussi pour fonction dans ce cas précis de nommer explicitement le domaine de référence dont on présuppose l'existence. Jean ensuite n'est qu'un objet nommé de cet ensemble : il a pour propriété de lui appartenir. Nous aurions pu en (13), poursuivre l'énumération des objets de l'ensemble, aussi disparates soient-ils, mais tous ayant en commun la seule propriété affirmée à savoir d'appartenir au même domaine de référence :

(17) Sur la photo de Marie, il y a Jean et un cerisier en fleurs

La coordination de ces deux éléments dans tout autre contexte donne des phrases bizarres :

(18) ?? Jean et un cerisier en fleurs sont devant la maison

?? Voici Jean et un cerisier en fleur

La phrase (14) nous paraît être une phrase existentielle standard dont la fonction essentielle est d'asserter ou de nier l'existence d'une sous-classe : parmi les chats il existe une sous-classe particulière de chats sans queue. *Chat* renvoie au domaine de référence; *sans queue* est la

(21) Il y a le chien devant la porte

(ii) *Circ* est à présent un simple ancrage spatio-temporel en (19). Le domaine de référence dont on présuppose l'existence est la classe des chiens. Parmi ces chiens, l'un d'entre eux aboie et les autres non. La relative est déterminative. *Circ* en tant que tel est nécessaire, car sinon nous aurions le cas non marqué où *Circ* renvoie au monde, à la réalité. Or *qui aboie* est un trait définitoire de la classe des chiens. C'est une propriété "générique" de la classe :

(21) un chien, ça aboie, ça ne miaule pas

Dans le cas non marqué de *Circ*, la relative *qui aboie* ne pourrait pas fonctionner comme une propriété discriminante. Il est clair que l'on évite cette interprétation générique (lorsque *Circ* n'est pas explicite) si on sous-entend *ici* par exemple. La relative déterminative emplit alors sa fonction à savoir d'être la propriété qui délimite le sous-ensemble dans l'ensemble des chiens.

Il nous semble donc, pour conclure cette section, que l'ambiguïté existentielle ou présentative des structures en *il y a* dépend essentiellement de l'argument sur lequel porte la présupposition d'existence : si elle porte sur *Circ* nous aurons une interprétation plutôt présentative, si elle porte sur le SN post-verbal, nous aurons une interprétation plutôt existentielle. Nous illustrons ceci en reprenant (19) sous la forme suivante :

(22)a interprétation existentielle :

$\exists c \in C$, tel que $(c \text{ aboie } \textit{Circ})$

b interprétation présentative :

$\exists \textit{Circ}$, ensemble non vide et $x \in \textit{Circ}$

2.3. Les occurrences de *N* sans déterminant dans la structures *il y a SN*

Tout substantif catégorématique ⁴ peut apparaître librement comme une tête possible du SN post-verbal. Rappelons que ces substantifs rassemblent des occurrences individuelles constituant une catégorie référentielle stable. On trouve dans cette classe, *table, homme, chien* etc. Les occurrences de substantifs syncatégorématiques en revanche, donnent en général des phrases difficiles à interpréter:

(23) * Il y a la liberté, une liberté...

Ces substantifs ne renvoient pas à une classe homogène de référents. Remarquons qu'une nominalisation, ambiguë par nature ⁵ n'a que l'interprétation "stable" (par opposition à l'interprétation événementielle) :

(23)a ?? Il y a le chant que j'entends à la radio

b Il y a un chant que j'ai entendu à la radio...

Le déterminant défini et le présent dans la relative font que *chant* a une interprétation assez naturellement processive en (23a). La phrase est alors difficilement interprétable. Si l'on arrive à gommer ce type d'interprétation, la phrase acquiert une certaine acceptabilité proche de celle de (23b). Nous pouvons conclure partiellement, qu'il existe des restrictions de sélection dans les structures *il y a SN*. Le *N*, tête du SN, doit être un substantif renvoyant à une classe homogène de référents dont on présuppose l'existence. A présent si l'on examine les occurrences non déterminées dans cette même position, les restrictions de sélection diffèrent. Les exemples suivants le montrent :

(24)a **N concrets comptables**

* il y a table(s), chaise(s)

b **N concrets non comptables**

* Il y a sable, beurre

- c **N humains ou animés divers**
 - * Il y a homme(s), chat(s)
- d **N dérivés d'adjectifs, abstraits divers**
 - * Il y a sagesse, blancheur, liberté

Il existe cependant des classes extrêmement productives que nous regroupons pour l'instant de façon intuitive. La première chose que l'on peut constater est que la possibilité ou la non possibilité d'apparition du déterminant zéro ne recouvre pas la dichotomie substantif *catégorématique* / *syncatégorématique* :

(25)a **"ambiances" diverses :**

- Il y a clair de lune
- Il y a fête au village
- Il y a foule aux galeries Lafayette

b **N relatifs à des "règles de jeu"**

- Il y a but
- Il y a coup franc
- Il y a pénalty

c **N relatifs à des "infractions" à un code, quel qu'il soit :**

- Il y a vol, viol, meurtre, assassinat
- Il y a insulte à agent
- Il y a non assistance à personnes en danger
- Il y a ambiguïté, faux-sens, contre-sens, barbarisme

d **Et de façon générale tout N nominalisés :**

- Il y aura réception des marchandises dans le hall
- Il y aura négociations dès le cessez-le-feu
- Il y aura démonstration des appareils à leur réception

Les exemples (25) ne représentent qu'un échantillon très restreint des possibilités de production, mais ils suffisent à montrer qu'il existe des restrictions de sélection sur le N de la structure *il y a SN*. Ces contraintes nous semblent directement liées à l'interprétation de cette structure impersonnelle particulière, ce que nous allons voir immédiatement.

3. LA STRUCTURE *IL Y A N ET N*

Nous avons vu en (24)-(25) qu'il existait des contraintes sur l'apparition d'un substantif non formellement déterminé. La reduplication de l'item lexical est en revanche toujours possible :

- (26) Il y a table(s) et table(s)
Il y a beurre et beurre
Il y a chat(s) et chat(s)
Il y a blancheur et blancheur

Nous ne disons rien pour l'instant sur les marques de nombre qui peuvent apparaître. Nous analyserons ce problème ultérieurement.

3.1. *La reduplication d'un item lexical dans une phrase*

En règle générale, la reduplication d'un item lexical dans une phrase est contrainte, voire exclue. Nous avons abordé quelques-uns de ces problèmes lors de l'analyse de phénomènes d'intersection référentielle [ch. VII]. Nous rappelons quelques résultats pour mieux faire ressortir l'originalité des structures *il y a*. La reduplication d'un item dans une phrase est en règle générale limitée aux suites de désignateurs rigides :

(27)a *Jean* admire *Jean*

b * *un homme* admire *un homme*

Sans préjuger du statut ultérieur que nous donnerons au déterminant zéro, nous pouvons certainement poser pour l'instant qu'il n'est pas l'indice d'un *N*, désignateur rigide. Or ces suites admises sont celles qui semblent exclues dans la structure *il y a* :

(28)a ?? *Il y a Jean* et *Jean*

b ?? *Il y a soleil* et *soleil*

Nous ne mettons point d'astérisque à ces phrases, car nous les interpréterons par la suite et nous les considérerons comme acceptables.

Par ailleurs, les phrases où l'on trouve la reduplication d'un *SN* générique (mais non d'un *SN Q*) sont acceptables :

(29)a Les français admirent les français

b * Chaque homme admire chaque homme

L'idée générale que développait Milner pour ces phrases [cf. VIII], est qu'elles sont "rachetables" pour entre autres la raison suivante : chacune de ces occurrences renvoie au même domaine de référence, mais des propriétés particulières sont attachées à chacune d'elles, de sorte que l'on est en droit de parler ici de disjonction référentielle. Ces explications ne semblent pas pouvoir s'appliquer aux structures *il y a N* et *N*. Nous avons l'intuition que d'autres mécanismes interprétatifs sont en jeu.

3.2. Analyse sémantique de la structure *il y a N* et *N*

Tout d'abord, nous disons que les séquences *il y a N* et *N* sont des structures strictement existentielles. Nous avons vu dans la section précédente [cf. 1.2.], que les structures *il y a* étaient par nature

ambiguës : existentielles et présentatives. Cette ambiguïté dépend de l'argument qui porte la présupposition existentielle : soit c'est le SN post-verbal, alors la phrase est existentielle, soit c'est *Circ* et la phrase est plutôt présentative. On peut constater rapidement qu'une séquence locative (que nous réduisons à la pro-forme *là*) ne peut être intégrée dans *il y a N et N* :

(30)a * Il y a là table et table

b * Il y a là démonstration et démonstration

Nous sommes donc en présence d'une structure sans circonstant, donc il n'y a pas de possibilité de présupposition existentielle sur celui-ci, et la séquence n'a pas d'interprétation présentative. Existe-t-il pour autant une présupposition existentielle sur la séquence nominale ? Seule l'analyse détaillée des contextes où ces phrases pourraient être énoncées nous permet de nous prononcer sur ce point.

Soit le contexte suivant :

(31) Paul va au restaurant avec Jean. A la fin du repas, très déçu par la cuisine, Paul dit : " Il y a restaurant et restaurant et celui-ci est particulièrement exécrationnel".

Nous pouvons polariser autrement les interprétations et imaginer que Paul soit agréablement surpris par le repas et dise pour conclure :

(32) "Il y a restaurant et restaurant et celui-ci vaut le détour".

Quelles sont donc les intentions de Paul lorsqu'il énonce l'une des séquences *il y a N et N*. L'intuition que nous avons, nous la glosons ainsi : dans l'ensemble de ce que l'on nomme *restaurant*, ensemble défini par ailleurs de façon précise et non linguistique (car, il existe des guides, des registres de patentes etc. qui permettent de nommer qu'un

lieu est un restaurant), donc dans cet ensemble, le locuteur introduit un critère qui va définir deux sous-ensembles. Il va classer d'un côté les "bons restaurants", ou encore les lieux qui méritent le nom de *restaurant*, bref les "vrais restaurants". D'un autre côté, il classera les lieux qui ne méritent pas le nom de *restaurant*, et donc des "non restaurants" pour lui. Le critère introduit par le locuteur est un critère binaire de type *vrai / faux*. Mais ce critère *vrai/faux* n'a pas ici de valeur de vérité du type "il est vrai (ou faux) que ce restaurant est un restaurant" puisque le lieu dans lequel Paul et Jean se trouve est étiqueté *restaurant*. Ce critère *vrai/faux* est un critère subjectif du locuteur [du type ceci *mérite* (ou *ne mérite pas*) d'être un restaurant], critère à rattacher peut-être aussi à des normes culturelles. Ce critère va devenir une propriété définitoire de l'ensemble des *restaurants*. En d'autres termes, il va introduire une partition dans cet ensemble.

Ainsi, dans les séquences *il y a N et N*, nous n'avons pas une simple reduplication d'un item lexical, ce dont on se doutait. La première occurrence de *N* est interprétée comme "vrai *N*" et la seconde comme "faux *N*". Peut-être est-ce l'inverse, mais nous n'avons pas d'arguments pour confirmer un ordre plutôt que un autre ⁶. Posons l'ordre *vrai-faux* comme hypothèse de travail. Nous pouvons gloser la séquence *il y a N et N* par ceci :

$$(33) \quad \text{Il y a } \mathcal{N} \text{ et } \sim \mathcal{N} \quad ; \quad \langle \mathbf{N} \rangle = \langle \mathcal{N} \rangle \cup \langle \sim \mathcal{N} \rangle$$

La partition de l'ensemble *N* est symbolisée ici par l'union de deux ensembles. La différence typographique entre les *N* marque par convention la différence entre l'ensemble réel $\langle \mathbf{N} \rangle$ et les ensembles subjectifs $\langle \quad \rangle$

et $(\sim \mathcal{R})$. Pour en revenir à l'analyse de (31) et (32), la séquence *il y a restaurant et restaurant*, qui est équivalente à *il y a \mathcal{R} et $\sim \mathcal{R}$* sert de maillon pour inférer le jugement que porte le locuteur sur le restaurant présent, ce que nous paraphrasons par les écritures suivantes :

(34)a paraphrase de (31)

$\exists r \in R$ tel que r est $\sim \mathcal{R}$ avec $\{R\} = \{\mathcal{R}\} \cup \{\sim \mathcal{R}\}$

b paraphrase de (32)

$R =$ les restaurants

$\exists r \in R$ tel que r est \mathcal{R}

Dans une première approche, disons que nous retrouvons les mécanismes de l'interprétation indéfinie que nous développons au chapitre II à propos des phrases existentielles : le substantif N renvoie à la classe, mais l'identification de l'objet comme appartenant à une sous-classe n'est pas faite par l'énoncé d'une propriété explicite. Elle est induite. Avant de poursuivre, il convient de s'arrêter un moment sur la reduplication des substantifs syncatégorématiques et plus généralement sur la définition de l'ensemble "réel" N .

3.3. Autour d'une définition de "l'ensemble réel"

3.3.1. Le cas particuliers des substantifs syncatégorématiques

L'interprétation que nous tentons de faire des séquences *il y a N et N* repose sur la présupposition que nous savons donner une définition de la référence d'un substantif. Pure présupposition, car nous ne sommes pas sans ignorer que c'est un des domaines les plus difficiles à aborder. Nous ne soulignons donc dans les lignes qui suivent que quelques problèmes inhérents à la ligne explicative que nous avons adoptée.

Il est sans doute aisé de concevoir quelle pourrait être une définition de R , ensemble des restaurants, car *restaurant* renvoie à des

objets du monde. Pour citer Milner (1982), ce pourrait être "un ensemble de conditions (décrivant) un *type* (ou si l'on veut une *classe*) de référence possible"⁷. R aurait pour traduction linguistique le générique *les restaurants*. Le problème se pose de tout autre façon pour les substantifs syncatégorématiques. Si l'on retourne à notre exemple (1), nous avons introduit dans le discours une séquence *il y a démonstration et démonstration*. Nous pouvons sans problème inférer le jugement du locuteur à savoir que la démonstration de l'étudiant n'est pas une démonstration digne de ce nom et donner la paraphrase suivante :

(35) $\exists d \in D$ tel que d est $\sim \mathcal{D}$

Reste alors à définir D car qu'est-ce le générique de *démonstration* ou de toute nominalisation de façon générale ? Nous tenterons une définition dans la section suivante lors de l'étude de la structure "il y a N " et à laquelle nous renvoyons dès maintenant.

D'autres classes de noms posent de délicats problèmes de définition, entre autres les noms dérivés d'adjectif . Soit :

(36) Il y a blancheur et blancheur

On peut sans difficulté imaginer un contexte où une telle phrase pourrait être émise, soit :

(37) La mère Denis sort une chemise blanche de sa machine à laver, la montre et s'exclame "Vraiment, il y a blancheur et blancheur !"^e

On infère de (37) que le blanc (ou la blancheur) de la chemise est d'un blanc blanc, donc d'un vrai blanc. Une paraphrase du jugement du locuteur en (37) pourrait être :

(38) $\exists b \in B$ tel que b est \mathcal{B}

La définition de B *la blancheur* reste à faire, mais sur ce point encore nous renvoyons par exemple à Kleiber (1981) et à la bibliographie mentionnée dans le texte. »

3.3.2. N en tant que tel n'est pas une entrée de dictionnaire 10

Jusqu'à présent, les substantifs que nous avons employés (qu'ils soient catégorématiques ou syncatégorématiques) renvoient à des classes, homogènes (ou non), mais que l'on pourrait qualifier de *standard*, dans la mesure où elles font l'objet d'une entrée de dictionnaire. Mais prenons l'exemple suivant :

(39) Il y a politique de droite et politique de droite

La polarité de cette interprétation dépendra essentiellement du degré sur l'échelle politique où se situera notre locuteur et de la politique de l'homme qu'il veut juger. Si l'on veut paraphraser (39) par notre écriture symbolique il nous faut introduire d'une façon ou d'une autre une classe contextuelle, non standard, et qui serait le générique de *politique de droite*. Il est clair que le jugement inféré dans la suite fictive du discours sera du type *vrai/faux* précédent ce qui implique toujours une partition de l'ensemble *politique de droite* selon une propriété binaire. Il reste à définir le générique de *politique de droite*. Nous pouvons penser que la présence du substantif *politique* renvoie au générique de *politique* et que le qualificatif distinctif *de droite*, introduit un sous-ensemble où s'opèrera ensuite la partition selon le critère *vrai/faux*.

A la différence des exemples précédents tels que *il y a restaurant et restaurant*, la partition n'opère plus sur l'ensemble de la classe, mais sur un sous-ensemble. On analyserait de la même façon :

(40) Il y a journal d'opinion et journal d'opinion

Nous sautons encore un pas dans la définition de N, avec l'analyse de

(41) Il y a première main et première main

Nous restituons le contexte complet dans lequel nous avons trouvé cette séquence :

(42) Extrait tiré du *Nouvel Observateur* (N°109, 16-22 mai 1986). Un journaliste retranscrit la conversation d'un couple, entendue à Cannes :

" Je ne comprendrai jamais comment tu peux vouloir acheter une voiture d'occasion à 18 millions. Pourquoi n'en prends-tu pas une neuve ?

- Parce que celle-là je la connais, c'est une première main.

- Oui, mais il y a première main et première main. De toute façon c'est une occasion.

- Oui, mais celle-là c'est une vraie première main."

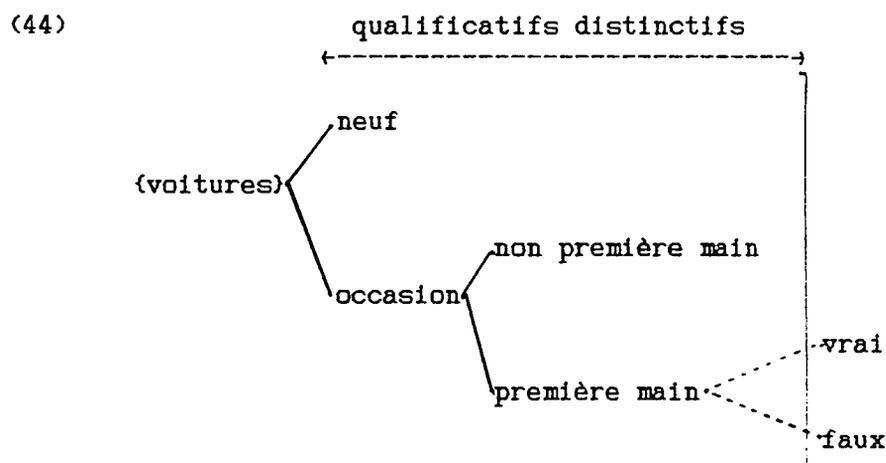
Sans le contexte, on ne peut retrouver la construction gigogne qui permet d'obtenir la définition de N : dans l'ensemble des voitures, il y a les voitures neuves et les voitures d'occasion. Dans l'ensemble des voitures d'occasion, intervient un critère propre au locuteur à savoir les voitures d'occasion de première main et les voitures d'occasion qui ne sont pas de première main. Ceci posé, le locuteur fait dans le sous-ensemble des voitures d'occasion de première main la partition des vraies et fausses occasions de première main. La structure basique de

(41) devrait être quelque chose comme :

(43) Il y a voiture d'occasion de première main et voiture d'occasion de première main

3.3.3. La reduplication de deux items non substantivaux

Nous pouvons illustrer la construction gigogne précédente par le graphe suivant :



Nous n'avons pas regroupé les critères *vrai/faux* sous le chapeau des qualificatifs distinctifs, car ils sont propres au locuteur, alors que les premiers pourraient être qualifiés d' "objectifs" (avec beaucoup de précaution d'usage) dans la mesure où ils pourraient faire partie intégrante des propriétés définitionnelles de la classe *les voitures*.

L'extention de cette démarche est claire : c'est la reduplication de deux items non nominaux. Il n'y a pas de limite réelle au nombre et aux types de critères "objectifs" pouvant donner lieu à des partitions de la classe \mathbb{N} . Gardons l'ensemble $\{voiture\}$. Etant donné que \mathbb{N} (= *voiture*) peut être suggéré par le contexte sans être explicite dans la structure *il y a*, il est possible d'avoir des coordinations d'éléments non substantivaux, à condition qu'ils soient considérés comme qualificatifs distinctifs de la classe. On trouverait ainsi selon le discours :

- (45)a Il y a quatre roues motrices et quatre roues motrices
b Il y a métallisée et métallisée

- c Il y a nerveuse et nerveuse
- d Il y a confortable et confortable
- e Il y a fiable et fiable
- f etc.

L'accord en genre et nombre est obligatoire : la phrase (45c) sous-entend *Il y a voiture nerveuse et voiture nerveuse*, selon nos conventions. La structure de base est toujours la coordination de deux N. Nous soulignons que nous employons le terme de *coordination* par facilité d'écriture car les deux occurrences sont dans la chaîne linéaire liées par la conjonction de coordination *et*, mais ce n'est pas syntaxiquement une coordination, c'est une partition (nous reviendrons dans la section suivante sur ce problème). Mais nous ne voulons pas clore cette section sans revenir aux phrases (28) que nous ne considérons pas comme immédiatement interprétables. Nous les rappelons en partie :

(46) Il y a Jean et Jean

Il est facile d'imaginer un scénario dans lequel s'insérerait (46). Considérons que le personnage Jean soit quelqu'un de versatile. Une personne peut alors dire de lui :

(47) "Il y a Jean et Jean et il ne doit pas être commode de vivre tous les jours avec lui"

Il faut concevoir qu'à *Jean* est rattaché non pas une référence directe, mais un ensemble de propriétés, ordonnées en sous-ensembles distincts et d'après le discours on infèrera à quel sous-ensemble *Jean* appartient, dans l'esprit du locuteur. *Jean* a ici une interprétation attributive.

3.4. *Il y a N et N et l'interprétation indéfinie*

Avant la parenthèse de la section précédente, nous disions que l'interprétation des séquences *il y a N et N* renvoyait aux mécanismes interprétatifs des phrases existentielles classiques. Il existe néanmoins des différences :

(i) Dans les phrases existentielles classiques telles

(48) Il y a un chien qui aboie

le substantif *chien* renvoie à l'ensemble de référence *la classe des chiens*, et dans cette classe, l'identification de l'individu passe par l'énoncé de la propriété *qui aboie*. Dans les phrases que nous étudions, l'ensemble de référence est donné (ou induit du contexte) par *N*. Ensuite la propriété qui va identifier, plutôt ré-identifier l'objet dans l'un des sous-ensemble \mathcal{A} ou $\sim\mathcal{A}$ est à inférer du discours, voire du contexte extra-linguistique. La polarisation vers \mathcal{A} ou $\sim\mathcal{A}$ se fera soit par une remarque du discours (du type "cette cuisine est exécrationnelle") soit par la connaissance que nous avons du monde qui nous entoure, par exemple la connaissance de la publicité pour (37), et ceci selon une logique qui renvoie à certaines logiques du discours ''.

(ii) Dans les phrases existentielles classiques, l'identification de l'objet aboutit finalement à l'énoncé (induit la plupart du temps) d'une séquence, qui pour notre exemple (48) serait

(49) Le chien qui aboie

Dans les structures *il y a N et N*, la ré-identification de l'objet revient à énoncer quelque chose comme

(50)a Ce restaurant est un restaurant (polarisation positive)

b Ce restaurant n'est pas un restaurant (polarisation négative)

(51)a Cette démonstration est une démonstration

b Cette démonstration n'est pas une démonstration

Les phrases (50)-(51) ne sont ressenties ni comme tautologiques, ni comme contradictoires. Ces phrases ne sont pas sans rappeler encore les phénomènes de transparence et d'opacité que nous avons déjà rencontrés:

(52) Jean croit que l'homme qui est mort est vivant ¹²

et que Jackendoff (1975) a étendu aux contextes iconiques et plus généralement aux contextes d'opinions :

(53) Dans le tableau de Jean, la fille qui a les yeux bleus a les yeux noirs ¹³

Il n'existe aucune contradiction en (53) dans la mesure où deux référents sont en jeu : la fille-image et la fille-réalité. Quelque chose d'assez semblable intervient dans les contextes que nous étudions.

Par exemple, nous pouvons conclure les scénarii (1) et (31) par

(54)a L'enseignante estime que la démonstration n'est pas une démonstration

b Paul estime que ce restaurant n'est pas un restaurant

Une relation pragmatique est établie entre le lieu effectif (restaurant) et la représentation mentale de ce qu'est un restaurant dans l'esprit de Paul. Nous pensons que l'*introduceur* au nouveau domaine est la séquence *il y a N et N*. Nous regroupons en fin de chapitre l'étude proprement dite du déterminant zéro, mais on peut déjà constater que ces mêmes *N*, déterminés, n'introduisent pas aux effets pragmatiques que nous sommes en train d'étudier :

(55) Il y a les restaurants et les restaurants

Il y a la blancheur et la blancheur

4. LA STRUCTURE *IL Y A N*

Nous avons dit dans la section 1. qu'il existait des restrictions de

sélection sur l'argument post-verbal. Tout N sans déterminant ne peut apparaître à la droite de *il y a*. Maintenant, si l'on examine de près les exemples d'occurrences non déterminées acceptables, nous pouvons d'emblée faire deux groupes :

(i) les N qui entrent préférentiellement dans une structure *il y a N*

(56)a Il y a but

b Il y a meurtre

versus

c *? Il a meurtre de Smith à Boston

d *? Il a but de Platini à la première mi-temps

(ii) les N qui entrent plus naturellement dans une structure

Il y a N Comp Circ

(57)a Il y aura réception des marchandises dans le hall

b Il y aura négociation entre les parties dès le cessez-le-feu

versus

c ?? Il y a réception

d ?? Il y a négociation

Les classes ne sont pas aussi nettes que nous le présentons. Un substantif comme *démonstration* semble accepter les deux structures :

(58)a Il y aurait démonstration, si ... [cf. (1)]

b Il y aura démonstration du matériel dans le hall par le représentant

A la lecture de (58), on a immédiatement l'intuition que l'usage fait de *démonstration* n'est pas le même en (58a) et (58b). En première analyse, on a l'impression que cela renvoie à l'ambiguïté inhérente à toute nominalisation qui a soit une interprétation stable, soit une interprétation processive. De plus, aux deux structures (58) correspondent aussi des propriétés sémantiques et syntaxiques différentes et par là-même un

usage différent de la détermination zéro. Nous allons examiner ces deux points successivement.

4.1. *Analyse morpho-syntaxique des structures il y a N*

4.1.1. Survol de quelques propriétés des nominalisations ¹⁴

Il existe un ensemble de noms que la grammaire traditionnelle appelle des *déverbaux* et qui sont caractérisés entre autres, par les propriétés suivantes :

(i) Ces noms entretiennent la plupart du temps une relation morphologique avec un verbe :

(59) Démontrer/démonstration ; Venir/venue ; Chanter/chant ...

(ii) Noms et verbes ont en règle générale les mêmes restrictions de sélection et contraintes de sous-catégorisation ¹⁵ :

(60) Les ennemis ont détruit la ville

→ La destruction de la ville par l'ennemi

(iii) Les nominalisations sont caractérisées par le fait qu'elles sont systématiquement ambiguës : elles ont soit une interprétation "processive" , "événementielle" qui serait celle de la phrase correspondante, soit une interprétation stable qui les rapproche des noms ordinaires.

Soit [exemple de Milner (1982) p. 124] :

(61) J'entends le *chant* des enfants

L'interprétation processive aurait pour paraphrase :

(62) J'entends que les enfants chantent

alors qu'à l'interprétation stable correspondrait

(63) J'entends ce que les enfants chantent

(iv) A ces deux interprétations correspondent des restrictions quant à la sélection des déterminants. Plus l'interprétation est stable, plus il est facile de pluraliser et de quantifier par un indéfini ; plus l'interprétation est processive moins il est possible de quantifier le nom, et l'emploi de l'article défini singulier est le seul possible. Nous sélectionnons les deux interprétations par des contextes appropriés dans les exemples suivants :

(64) Interprétation stable

Il y a encore { les chants } à étudier pour demain
 { le chant
 { un chant
 { des chants
 { * chant }

(65) Interprétation processive

Il y a { chant } à 17 heures dans le hall
 { ? le chant
 { * les chants
 { * des chants
 { * un chant }

4.1.2. L'ambiguïté des structures *il y a N*

Nous allons confirmer dans une certaine mesure que l'absence de détermination correspond à l'interprétation processive de la nominalisation et à celle-ci uniquement . Mais cela ne résout pas l'ambiguïté de (58) : (58b) accepte l'insertion de l'article défini sans modification sensible de sens :

(66) Il y aura { la démonstration } du matériel dans le hall
 { démonstration }

Quant à (58a), nous n'avons pas l'interprétation stable de la nominalisation : toute insertion d'un déterminant rend inacceptable la phrase si l'on tient à conserver l'interprétation initiale :

(67) [Dans le contexte du scénario (1)]

Il y aurait { démonstration }, si ...
* la démonstration
* des démonstrations

Notre intuition est que *N* dans la séquence *il y a N* en (67) a une interprétation *générique* qui ne se confond pas avec l'interprétation stable de la nominalisation. Nous aurions en quelque sorte le générique de l'interprétation processive. Nous allons tenter d'étayer cette intuition dans la section suivante.

4.2. Généricité et structure *il y a N*

Nous reprendrons tout d'abord à Kleiber (1985), une certaine définition de la généricité verbale:

(68) "L'idée de départ est qu'un énoncé comme *Paul va à l'école à pied* implique une pluralité d'actions ou d'événements et donc qu'un SV générique renvoie à une classe de procès comparable à la classe d'individus à laquelle renvoie un SN générique."

Cette idée de la généricité verbale ne correspond pas aux structures que nous étudions dans la mesure où l'interprétation strictement processive en est exclue mais nous pouvons l'adapter. Si nous reprenons notre exemple de base (1) dont nous reproduisons la fin :

(69) "... et pour qu'il y ait démonstration, il faudrait au moins partir d'hypothèses bien assises."

nous devrions parler, non pas d'une classe de procès, mais d'une *procédure* pour que puisse s'effectuer "heureusement" une classe de

procès. Ce n'est pas sans raison que nous faisons allusion à la terminologie austinienne ¹⁶, car ces structures nous semblent indéniablement liées à une certaine forme de performativité.

4.2.1 Performativité et structure *il y a N*

Soit les phrases suivantes :

- (70)a Il y a eu promesse par le ministre que les impôts seraient moins lourds
- b Il y aura négociation entre les belligérants dès le cessez-le-feu
- c Il y aura procès si les parties n'arrivent pas à un accord à l'amiable
- d Il y a eu décision par le conseil des ministres de retirer le projet de loi
- e Il y a eu démonstration que Paul est le vrai coupable

Ces phrases sont à rattacher à des *actes de paroles* qui engagent la responsabilité de la personne ou de l'organisme à l'origine de cet acte. Le lien entre l'acte de parole et la nominalisation est plus ou moins direct mais il existe toujours. Outre cela, les personnes ou l'organisme doivent être investis d'un caractère légal et doivent avoir les moyens de se faire respecter. Les mêmes exemples où l'on gomme le caractère légal sont bizarres, voire inacceptables :

- (71)a ?* Il y a eu promesse par Jean à Paul qu'il serait invité à l'anniversaire de Marie
- b ?* Il y a eu décision par Jean que Paul viendrait à l'anniversaire de Marie
- c ?* Il y a eu négociation entre Jean et Marie pour inviter Paul

Pour rendre (74) et (75) totalement acceptables, il faut donner au substantif le statut de l'élément introducteur d'une cataphore, quel que soit le processus stylistique adopté :

- (76)a La décision *suiivante* a été prise par le conseil des ministres, à *savoir* que les impôts seraient moins lourds l'année prochaine
- b La décision *de diminuer les impôts l'année prochaine* a été prise par le conseil des ministres
- c La décision *que les impôts seraient diminués l'année prochaine* a été prise par le conseil des ministres

La solution inacceptable consiste à disloquer les éléments de la cataphore, sans lien entre eux.

Rien de tel dans les structures sans déterminant. On ne peut rendre *promesse* ou tout autre substantif fonctionnant de la même façon cataphorique sans casser l'acceptabilité de la phrase:

- (77)a * Décision que les impôts seraient diminués l'année prochaine a été prise par le conseil des ministres
- b * Decision a été prise par le conseil des ministres, à savoir que les impôts seraient diminués l'année prochaine

Il s'ensuit que le découpage argumental des deux phrases, avec et sans déterminant, n'est pas le même. Sans déterminant, la phrase a la sous-catégorisation du verbe sous-jacent à la nominalistaion ; avec le déterminant défini, la phrase a la sous-catégorisation qu'impose le prédicat de surface :

- (78)a [découpage de (73a)] :
[*promesse*] a été faite [par SN] [que P]
- b [structure de *promettre*]
SN *promettre* à SN que P

(79)a [découpage de (76a)]

[*la promesse Reil*] a été faite par SN

b [découpage de *faire*]

SN faire SN

Les structures *il y a*, moins le *pro-verbe*, fonctionnent de la même façon à savoir que nous avons les mêmes phénomènes d'acceptabilité (ou d'inacceptabilité):

(80)a Il y a eu [*promesse*] [par SN] [que P]

b * Il y a eu la promesse par le ministre que les impôts seraient moins lourds

Nous concluons que *promesse*, ou tout autre nominalisation fonctionnant de la même façon, est un argument à part entière de la phrase et autonome bien qu'il ne soit pas formellement déterminé.

4.2.3. Procédure, classe de procès et genericité

De fait, est développée à la droite de *il y a*, une véritable structure phrastique - et passive -. *Promesse* en tant que tel n'a pas d'interprétation processive ; l'interprétation processive résulte de l'énoncé de l'ensemble des arguments. En ce sens, on cerne mieux la différence sémantique qui existe entre les deux occurrences de *démonstration* des phrases suivantes :

(81)a Il y aura Ø/la démonstration du matériel à 17 heures

b Il y a Ø /*la démonstration par la partie civile que Paul est coupable

En (81a), la nominalisation a une interprétation processive mais à la droite de *il y a*, le substantif N est tête d'une séquence ayant une possibilité d'expansion. Ceci expliquerait peut-être la possibilité de

l'apparition du déterminant défini. Se pose alors la question, que nous examinerons plus loin, de la fonction de cette absence de détermination. Autre différence entre (81a) et (81b) : la première est présentative, la seconde est existentielle. Un circonstant, même non explicite, est obligatoire en (81a) mais non en (81b) :

(82)a * Il y a démonstration que Paul est coupable *la*

b Il y aura démonstration du matériel *la*

Mais plus pertinent encore est le fonctionnement de la négation ^{1e} : la négation de (81b) n'est pas (83a) mais (83b) :

(83)a * Il n'y a pas démonstration par la partie civile que Paul est coupable

b Il y a démonstration par la partie civile que Paul n'est pas coupable

L'astérisque en (83a) n'indique pas une aggrammaticalité mais simplement que la phrase n'a pas l'interprétation recherchée. Mais dire que (83a) est existentiel pose problème. Dans les phrases existentielles classiques, le N post-verbal renvoie au domaine de référence et la propriété énoncée distinguera l'objet dans le domaine. Or qu'est-ce que le domaine de référence pour *démonstration* dans (81b)?

Repartons des phrases (70a-e) précédentes. Pour que ces phrases aient leur sens, il est nécessaire que soit reconnue au préalable une procédure pour qu'il y ait effectivement *promesse*, ou *décision*, etc. et pour que cette promesse soit respectée. Nous pourrions reprendre intégralement ici le passage d'Austin qui développe quelques conditions nécessaires au fonctionnement "heureux" d'un performatif ^{1e}. La traduction linguistique de cette procédure est donnée par les phrases :

(84) Il y a N quand ...

Les points de suspension doivent être remplacés par le développement de la procédure, par exemple :

- (85) Il y a démonstration quand "le raisonnement qui conclut à la vérité d'une proposition (part) des axiomes que l'on a posés. (... le raisonnement s'effectue au moyen des règles d'inférence de la théorie déductive)." *Le Petit Larousse 1983*

Nous pourrions poser que (84) est une structure générique, car elle renvoie directement à la procédure à respecter pour que les classes de procès induits de N puissent s'effectuer ; c'est en quelque sorte le domaine de référence.

Tous les exemples (25 b,c) s'analyseraient de façon analogue. Rappelons que ce sont des phrases telles que :

- (86)a Il y a but, pénalty, etc.
b Il y a faux-sens, erreur, etc.
c Il y a meurtre, homicide par imprudence, etc.

Une différence cependant : les N ne sont pas des nominalisations pour nombre d'entre eux comme *but*, *faux-sens*. Pourtant, ces exemples sont à rattacher aux mêmes mécanismes interprétatifs que ceux que nous venons d'analyser. Pour qu'un locuteur puisse dire *il y a but*, il faut qu'au préalable un arbitre est dit "but !". Mais pour qu'une personne soit investie du pouvoir de crier "but !" lors d'un match, il est nécessaire que la procédure soit précisée par quelque chose comme :

- (87) Il y a but, quand ...

Là encore, il faut remplacer les points de suspension par l'ensemble des règles du foot-ball. Par analogie, il faudrait dire que *but* dans de tels contextes est une forme de nominalisation.

5. LE DETERMINANT ZERO ²⁰

L'étude de ces structures nous amène naturellement à poser le problème de l'absence de détermination. L'absence de détermination a-t-elle un rôle à jouer dans la détermination du français ? Ou en d'autres termes existe-t-il un déterminant zéro en français ?

La notion de déterminant zéro est ambiguë : soit on parle d'une absence de déterminant, soit on parle d'un déterminant présent mais vide. En règle générale, le français est considéré comme une langue où le déterminant devant le nom est obligatoire. Il est un fait que dans une position argumentale quelconque de la phrase, l'absence de déterminant devant le nom entraîne l'inacceptabilité de la séquence :

(88)a Les enfants mangent des bonbons

b * Enfants mangent bonbons

Donc si l'on part du fait que le déterminant est obligatoire, l'absence de déterminant devient une irrégularité du français. Si en revanche, on peut montrer qu'il existe un déterminant zéro (déterminant présent mais vide), la situation est régularisée, mais il faut encore montrer la fonction de ce déterminant non reconnu, en opposition avec les déterminants reconnus du système. Ceci posé, si l'on prend un corpus quelconque de phrases (journaux, écrits divers), il est impossible de ne pas repérer des séquences non formellement déterminées, d'où une certaine situation paradoxale.

4.1. *Quelques théories actuelles sur le déterminant zéro*

Il ressort des écrits sur le déterminant zéro, que celui-ci est considéré comme un vestige d'anciennes structures et dont on voit la trace dans les expressions lexicalisées, dites encore idiomatiques ou

figées ²¹. Gross (1982) définit les expressions idiomatiques ou figées comme "une expression où le sens des mots ne permet pas d'interpréter leur combinaison". De même Ruwet (1982) écrit que ce sont des séquences "où la lecture sémantique de l'expression n'est pas une combinaison simple de la lecture de chacun des constituants". A notre avis ces définitions sont compatibles avec une foule de phrases du français dont on a pas l'habitude de dire qu'elles sont idiomatiques ou figées. C'est même l'introduction à la notion de deuxième articulation de Martinet (1966). Mais poursuit Ruwet, il convient de distinguer deux types d'expressions figées :

(i) les expressions idiomatiques "sémantiques". Ce sont des expressions opaques d'un point de vue sémantique, mais où la syntaxe de l'expression correspond à la syntaxe des constructions non idiomatiques :

(89) Briser la glace, mettre les bouchées doubles

(ii) les expressions idiomatiques "syntaxiques". Ce sont des expressions marginales d'un point de vue syntaxique telles que :

(90) Rendre justice

Prêter assistance

Avoir faim

Il ressort, à la vue des exemples, que la "déviante" syntaxique consiste en un seul trait : l'absence d'article devant le substantif. De même, la bonne grammaticalité des expressions (89) revient à confirmer la présence d'un déterminant devant le substantif. En définitive, le déterminant zéro devient un trait définitoire des expressions idiomatiques avec de plus l'hypothèse sous-jacente que le déterminant est obligatoire en français. Pour conclure partiellement, ces premières analyses lient l'absence de déterminant à la notion d'expressions idiomatiques. Ces

expressions par ailleurs ont des comportements morpho-syntaxiques syntaxiques marginaux : le groupe *verbe + nom*, que le nom soit déterminé ou non refuse toute dislocation comme le passif : ²²

(91)a Paul sent la rose [= sent mauvais]

b * La rose est sentie par Paul

(92)a Paul n'a pas pris garde à ses arrières

b * Garde à ses arrières n'a pas été prise par Paul

Milner (1978) propose une hypothèse sur l'absence de détermination d'un nom tout a fait indépendante des phénomènes de lexicalisation. Il part du constat que le français est une langue exceptionnelle par rapport à d'autres langues structurellement très proches. Dans ces langues, mais non en français, on constate que les interprétations génériques, partitives, indéfinies (pluriel), sont marquées par une absence d'article. Le français emploie dans les deux premiers cas des articles, que Milner qualifie de très rares. La généralisation de ceci est qu'en français, un nom employé comme noyau principal d'un groupe nominal, comporte un introducteur [p. 24]. Ceci permet déjà de rendre compte de l'absence de déterminant dans tous les cas où il n'est pas sélectionnellement dominant :

(93) Une table de *bois*

Mais plus pertinente pour nos analyses est l'hypothèse de Milner sur le générique, hypothèse dans laquelle il établit un lien entre absence de déterminant et interprétation générique : l'emploi générique d'un nom est censé valoir pour tout référent possible. C'est donc l'emploi où référence virtuelle et référence actuelle coïncident ²³ : l'unité lexicale à interprétation générique, en tant qu'unité lexicale en

emploi, doit être formellement déterminée, mais "la lecture assignée à l'unité lexicale dans le lexique ne doit pas être modifiée par la règle lexicale" [p. 25-25], à savoir par l'insertion du déterminant qui en l'occurrence sera *le*. Cette insertion se fera automatiquement lorsque le nom sera sélectionnellement dominant :

(94) L'homme est mortel

Ainsi, "l'emploi générique suppose l'absence de *tout* déterminant et *le* générique n'apparaît que sur la base de cette absence" ²⁴. L'insertion de *le* sera une règle pour la bonne formation des syntagmes nominaux. Il sera toujours présent, et s'il n'apparaît pas, c'est qu'il aura été effacé. Nous soulignons ici les précautions de Milner, qui écrit explicitement que telle est son hypothèse, que rien ne la confirme mais qui n'a rien d'improbable. Elle repose sur la présence obligatoire d'un introducteur devant un nom dans un syntagme nominal.

5.2. *Il y a* et le déterminant zéro

Nous avons principalement étudié deux structures où intervient le déterminant zéro : *il y a N et N* et *il y a N* ²⁵. Nous ne trancherons pas sur le point de savoir si ce sont des expressions idiomatiques. Il est un fait que la très grande productivité de ces séquences inclinent à les étudier comme des structures non marginales. Les mécanismes interprétatifs que nous avons établis, mécanismes que nous retrouvons dans d'autres domaines syntaxiques, font que nous nous posons la pertinence d'un déterminant zéro en français. Mais quel type de déterminant zéro ? Existe-t-il un seul déterminant zéro ?

4.2.1. Il y a N et N

Nous laissons de côté momentanément l'interprétation indéfinie particulière que nous avons faite de ces séquences. Nous ne retenons pour l'analyse qui va suivre que ce point précis : *N et N* donne la partition d'un ensemble. Or il existe en français d'autres cas où une partition est proposée sous forme d'une suite de N, sans pour autant entrer dans les structures *il y a*.

Il est nécessaire de faire le point pour l'instant, même succinctement, sur le sens à donner à partition. Selon le *Petit Larousse (1983)* la définition d'une partition est la suivante :

- (95) Partition d'un ensemble : "partage de cet ensemble en parties non vides, deux à deux jointes et dont la réunion est égale à l'ensemble".

Dans une traduction plus linguistique, disons que la partition définit un ensemble ou domaine de référence en extension. Nous pouvons illustrer ceci par ce vers de La Fontaine :

- (96) Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée ;

[La laitière et le Pot au lait]

L'ensemble défini en extension est énoncé dans le début de la fable : le rêve de Perrette.

Comparons à présent des phrases comportant des séquences de N, déterminés ou non :

- (97)a Etudiants et professeurs achèteront ce livre
b Enfants et adultes adorent ce film
versus
c Les étudiants et les professeurs achèteront ce livre
d Les enfants et les adultes adorent ce film

le SN (a) est un SN générique classique. L'équivalence entre (a) et (b) fait que l'on peut étiqueter la séquence (b) : c'est un SN. D'ailleurs l'une ou l'autre des séquences (a) ou (b) peut être employée en position de sujet de (98). Mais étant donné les nuances de sens existantes entre (97a,b) et (97c,d), les N de (b) sont vraiment des N non déterminés formellement. Par ailleurs, et ici nous rejoignons l'hypothèse de Milner, aucun des N n'est sélectionnellement dominant. Le déterminant zéro serait ici l'équivalent d'une absence de déterminant (spécifieur absent). Les N seraient peut-être dans le formalisme de la théorie X-barre des N'.

Cette analyse nous permet de revenir à la structure *il y a N et N* pour donner un statut à la séquence *N et N* que nous résumons en (101) :

(101) il y a [_{SN} N' et N']

Pour finir comparons :

(102)a * Il y a les bolets

b * Il y a bolets bai, bolets satan, cèpes, bolets rudes

c Il y a bolets et bolets

Selon les analyses précédentes, nous devrions poser une équivalence entre les trois SN : [les bolets], [bolets bai, bolets satan, cèpes ...] et [bolets et bolets], or (102a,b) sont inacceptables. Les inacceptabilités de (102a,b) sont parfaitement induites des contraintes qu'impose la structure impersonnelle sur le SN post-verbal. En tant que structure existentielle, le N ne peut renvoyer à la classe (être générique) sans adjonction d'une propriété. Cette propriété n'existe qu'en (102c), en l'occurrence c'est le jugement du locuteur sur les bolets mangeables ou non.

Un dernier point que nous voudrions aborder rapidement, est de savoir si le N des séquences N et N est marqué pour le nombre. Notre réponse est oui, mais dépend totalement du générique sous-jacent au substantif qui est repris par le N de la séquence N et N : en français le générique est rendu par le défini singulier, le défini pluriel ou l'indéfini singulier. Nous le montrons sur un exemple dans lequel le substantif a un pluriel marqué :

(103) Paul et Jean vont prendre le train

a Paul : " achète-moi un journal ?"

b Jean : " Lequel car (i) il y a journal et journal

(ii) * il y a journaux et journaux"

c Paul : " achète-moi des journaux ?"

d Jean : " Lesquels car (i) * il y a journal et journal

(ii) il y a journaux et journaux"

e générique de (103a,b) : un journal est un ...

f générique de (103c,d) : les journaux sont des ...

4.2.2. *il y a N*

Dans les exemples (24) nous donnions des séries d'exemples qui montraient que les N en règle générale n'admettent pas l'absence de détermination :

(104) * Il y a table, beurre, sable, blancheur

Les phrases (104) sont normalement inacceptables dans la mesure où, répétons-le, *il y a* est une structure impersonnelle qui contraint l'interprétation de la séquence post-verbale à être indéfinie : le SN post-verbal est quantifié. Par définition, les nominalisations sont non quantifiables. D'où une situation paradoxale pour la structure *il y a N*

qui doit être résolue. Nous avons montré par ailleurs que le N post-verbal était un véritable argument, donc un N^o qui doit contenir un spécifieur présent mais vide. Nous aurions ici une autre forme de déterminant zéro.³⁶ Ce déterminant zéro, nous en faisons l'hypothèse d'après les analyses précédentes, serait "la détermination générique" des nominalisations dans un contexte syntaxique où elles doivent être "quantifiées", la forme *un N* n'existant pas pour ces formes nominales. Cette hypothèse vaut pour les phrases existentielles telles *il y a démonstration, quand...* Mais il faut aussi lier ce déterminant à l'interprétation très particulière de ces structures. Il reste à faire maintenant la distinction entre :

(105) Il y aura \emptyset /la démonstration du matériel dans le hall
phrase dans laquelle le déterminant zéro commute par le défini. Cette phrase est présentative. Dans ces contextes, un SN défini peut apparaître, avec une interprétation attributive :

(106) Il y a ma nièce sur la photo

Nous justifions par là l'apparition du défini. Cependant, les phrases (105) ne sont pas strictement équivalentes d'un point de vue interprétatif. Sans le déterminant, la phrase revêt un caractère "légal" que n'a pas la phrase avec le déterminant. Si nous continuons à poser l'hypothèse d'un argument plein, nous avons alors un déterminant zéro analogue à celui qui apparaît dans les phrases existentielles et qui est en relation avec le caractère performatif de ces phrases.

NOTES DU CHAPITRE IX

1. Je remercie J.C. Anscombe qui m'a mise sur la voie des exemples à interprétation générique.
2. Eléments de bibliographie : Brunot (1966), Chevalier (1969), Damourette et Pichon (1911-1936), tome IV, Pinchon (1972), Wagner et Pinchon (1962), Wagner (1964).
3. Dans l'esprit de Chevalier, l'opposition *défini/indéfini* est formelle. Il dit explicitement que ce sont les déterminants, *le, ce, mon*, qui donnent des séquences plus difficiles à accepter.
4. Cf. note 22 chapitre II pour une première présentation de la distinction substantif *catégorématique / syncatégorématique*.
5. Cf. section 3 de ce présent chapitre.
6. Au cours d'un séminaire où j'exposais ceci, Jean-Paul Boons et Michel Galmiche m'ont suggéré que l'ordre pouvait être induit de la polarisation de la séquence. Dans le cas d'une appréciation négative, l'ordre semblerait *Vrai-Faux*, alors que dans le cas d'une appréciation positive l'ordre serait, semble-t-il, *Faux-Vrai*.
7. Pour la citation complète et les références voir note 15, ch. VIII.

8. Nous faisons bien évidemment allusion aux publicités de la marque *Vedette*
9. Voir en particulier chapitre II p. 35 et sv. où Kleiber introduit une classification référentielle des substantifs. Disons rapidement sans reprendre les explications de détails que propose Kleiber, que la dichotomie *catégorématique/syncatégorématique* ne recouvre pas la sous-catégorisation [\pm concret] : *tir* est un substantif syncatégorématique [+ concret] et *chimie* un substantif catégorématique [- concret]. "la distinction catégorématique / syncatégorématique repose au contraire sur le critère catégorie de référents homogène (référence autonome) / catégorie de référents non homogène (référence non autonome)" p. 65, *opus cité*.
- 10 Cette section a pris forme après un exposé fait au GRIL (printemps (1986) où Jean-Paul Boons, Michel Galmiche et Jean-Claude Anscombe se sont amusés à un jeu que l'on pourrait qualifier "d'écriture automatique" et ceci à partir des structures *il y a N et N*. La limite ultime de la création de telles structures rejoint l'art du contrepêt ou de tout autre jeu de l'esprit dont la base est le mot et le son. Nous ne donnons que deux exemples :
- Il y a Boulevard des Filles du Calvaire et calvaire des filles du boulevard*
- Il y a peinturlurer et turlupiner*
- Il est clair qu'à ce stade, la définition du "domaine réel" et de la propriété qui va permettre une partition de l'ensemble portant le jugement du locuteur n'est plus de notre ressort.

11. Par exemple, dans le discours suivant :

Paul : "veux-tu du café ?"

Jean : "Je ne prends jamais d'excitant"

On infère du discours que Jean répond non à Paul.

12. Dans la lecture opaque, Jean croit des choses contradictoires, l'homme qui est mort est vivant. Dans la lecture transparente, Jean croit qu'un certain homme est toujours vivant alors qu'en fait il est déjà mort.

13. Nous avons présenté les thèses de Jackendoff, chapitre V et chapitre VIII. Nous y renvoyons.

14. Pour un rappel des propriétés morpho-syntaxiques des nominalisations voir par exemple Milner (1978) (1982), Giry-Schneider (1984), Meunier (1981), (1984).

15. C'est à partir de données de ce type que Chomsky a élaboré la première version de la théorie X-barre : cf. par exemple Chomsky (1970); Zribi-Hertz (1986) (introduction) ; Jackendoff (1977).

16. Austin (1970).

17. Giry (1978) chapitre XII examine toute une série d'exemples et montre que la responsabilité du locuteur et le caractère légal de l'acte de parole sont indispensables pour que le passif sans

déterminant puisse exister. Certaines nominalisations comme *livraison* ne sont pas reliées *a priori* à un acte de parole mais dans *Livraison du matériel sera faite demain à cinq heures* toute la construction avec ses propriétés intrinsèques désignent des paroles prononcées par le locuteur, par lesquelles il engage sa responsabilité.

18. Pour plus de détails, cf. chapitre II, où nous avons déjà exposé ce problème
19. Austin (1970), deuxième et troisième conférence.
20. Eléments de bibliographie sur la syntaxe des expressions idiomatiques : Ruwet (1982), Gross (1976), (1982) ; Anscombe (1984), (1987) ; Giry (1974), (1984) ; Fraser (1970) ; Higgings (1974).
21. Dans la majeure partie des textes, les termes de *idiomatique* et *figé* semblent équivalents : Ruwet (1982) parle d'expressions idiomatiques, Anscombe d'expressions figées, Gross (1982) d'expressions idiomatiques ou figées. Peut-être faudrait-il différencier ces termes et réserver le terme de *figé*, qui sous-entend une forme de sclérose, aux expressions dont les propriétés sont non productives.
22. L'article de Ruwet "La syntaxe du pronom *en* et la transformation de *Montée du sujet*" in Ruwet (1972) aborde aussi les problèmes de dislocations dans les expressions idiomatiques.

23. Nous avons présenté succinctement la dichotomie référence virtuelle/ référence actuelle de Milner au chapitre VIII, note 15.

24. Milner (1978) p.27.

25. Nous n'avons pas étudié la structure *Det N, si N il y a*. A notre avis, la non détermination du substantif dans ce type de séquence est à relier à des phénomènes syntaxiques tout autre et en particulier à des problèmes de reprise immédiate analogues à ceux que l'on trouve dans des incises particulières [sur les incises, voir la thèse de de Cornulier]. Par exemple :

Paul, marchand de draps à Lyon, a été ruiné par les textiles synthétiques.

Ce type d'incises est sans doute une forme réduite de relative appositive dont le prédicat est le verbe *être* :

Paul, lequel est marchand de draps à Lyon ...

L'absence de détermination que l'on a devant N semble être celle que l'on trouve systématiquement avec les constructions en *être* [voir par exemple Kupferman (1979)]. Nous ne justifions pas ceci, car nous avons peu étudié ces structures. Ces hypothèses sont à vérifier par une véritable étude de la construction.

26 Nous rejoignons ici les études de Anscombe qui a détecté de son côté plusieurs déterminant zéro. Voir les textes d'Anscombe mentionnés dans le bibliographie et plus particulièrement Anscombe (1987).

REFERENCES

ET

BIBLIOGRAPHIE

A

AKMAJIAN, A. (1971) "Getting Tough" *Linguistic Inquiry*, p.373-377.

AKMAJIAN, A. et JACKENDOFF, R. (1970) "Coreferentiality and Stress"
Linguistic Inquiry 1-1.

AKMAJIAN, A. et LEHRER, A. (1976) "NP-like Quantifiers and the problem
of determining the head of an NP" *Linguistic Analysis* 2.

ANSCOMBRE, J.C. (1982)" Un essai de caractérisation de certaines locu-
tions verbales", *Recherches linguistiques* 10, PUV, p. 5-37.

ANSCOMBRE, J.C. (1984) "Quelques contraintes syntaxiques et pragmatiques
sur les formes actives et passives de certaines locutions verbales"
(Communication au 6ème Colloque de Paris-8 Mai 1984)

ANSCOMBRE, J.C. (1986) "Article zéro, termes de masse et représentation
d'événements en français contemporain" in David et Kleiber eds

ANSCOMBRE, J.C. (1987) "L'article zéro en français : un imparfait du
du subjonctif" *Langue française* 72, Larousse, Paris.

ANTOINE, G. (1962) *La coordination*, D'Artrey, Paris

AOUN, J. & SPORTICHE, D. (1983) " On the Formal Theory of Government"
The Linguistic Review 2 et 3.

ARNAULD et LANCELOT (1660) *Grammaire générale et raisonnée*, Republica-
tions Paulet 1969, Paris.

AUSTIN, J. (1970) *How to do things with words*, Oxford university Press
(tr. fr. (1972) *Quand dire c'est faire*, Le Seuil, Paris).

AZOULAY, A. (1976) *Article défini et relations anaphoriques en français*
Mémoire de maîtrise, Université de Paris-8.

B

- BACH, E. (1970) "Problominalization", *Linguistic Inquiry* 1-1.
- BACH, E. et HARMS, R. eds (1968) *Universals in Linguistic theory*
Holt, Rinehart and Winston, New-York.
- BALLY, C. (1944) *Linguistique générale et linguistique française*,
Francke, Berne.
- BANFIELD, A. (1973) "Narrative Style and the Grammar of direct and
indirect Speech", *Foundations of Language* 10
- BANFIELD, A. (1979) "Où l'épistémologie, le style et la grammaire
rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et
de la pensée représentées" *Langue française* 44, Larousse, Paris.
- BARNES, B.K. (1980) "The notion of "dative" in linguistic theory and the
Grammar of French" *Linguisticae Investigationes* 4. (242-292)
- BARTNING, I. (1976) *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des
pseudo-adjectifs dénominatifs en français*, Thèse de Doctorat,
Université de Stockolm.
- BELLETTI, A. (1981) " *Morphological Passive and Pro-Drop : the Imper-
sonal Construction in Italian*" Scuola Normale Superiore, Pise.
- BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistiques générales*
Gallimard, Paris.
- BESCHERELLE (1966) *L'art de conjuguer*, Hatier, Paris.
- BIERWISCH (1970) "On classifying Semantic Features"
in Bierwish & Heidolph eds.

BIERWISCH, M. & HEIDOLPH, K.E. eds (1970) *Progress in Linguistics*
Mouton, La Haye.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1974) "A propos des traits sémantiques utilisés
en syntaxe. Critique du trait " ± humain"", *Syntaxe et sémantique du
français. Cahier de linguistique 8*, Presses de l'Université du
Québec, Montréal.

BLANCHE-BENVENISTE, C. et CHERVEL, A. (1976) "Recherches sur le syntagme
substantif", *Cahier de lexicologie 9*.

BLINKENBERG, A. (1960) *Le problème de la transitivité en français
moderne*, Munksgaard, Copenhague.

BOLINGER, D. (1967) "Adjectives in English : Attribution and Predica-
tion" *Lingua 18 N°1*.

BOLINGER, D. (1977) *Pronouns and Repeated Nouns*, Diffusé par IULC *.

BOONS, J.P. (1971) "Métaphore et baisse de la redondance", *Langue
française 11*, Larousse, Paris.

BOONS, J.P. (1974a) "Acceptabilité, interprétation, et connaissance du
monde" *Actes du Colloque franco-allemand de linguistique
transformationnelle*, Niemeyer Verlag, Tübingen.

BOONS, J.P. (1974b) *Constructions transitives à compléments locatifs,
datifs ou instrumentaux*, Thèse de 3ème cycle, Paris-8.

BOONS, J.P., GUILLET, A., LECLERE, C. (1976) *La structure des phrases
simples en français, constructions intransitives*, Droz, Genève.

* IULC : Indiana University Linguistics Club, Bloomington.

- BORILLO, A. (1971) "Remarques sur les verbes symétriques du français"
Langue française 11.
- BOWERS, J. (1973) *Grammatical Relations*, Thèse de Ph.D. MIT.
- BRESNAN, J. (1970) "An argument against Pronominalization" *Linguistic Inquiry* 1.
- BRESNAN, J. (1972) *Theory of Complementation in English*
Thèse de Ph.D, MIT
- BRESNAN, J. (1982) *The Mental Representations of Grammatical Relations*
MIT Press, Cambridge, Mass.
- BRESNAN, J. (1982) *The Mental Representations of Grammatical Relations*
MIT Press, Cambridge, Mass.
- BRØNDAL, A. (1960) *Théorie des prépositions. Introduction à une
sémantique rationnelle*. Munksgaard, Copenhague.
- BRUNOT, F. (1936) *La pensée et la langue*, Mason, Paris.
- BURSTON, J. (1983) "Clitic object sequence and cooccurrence restrictions
in French" *Linguistic Analysis* 11.
- BURZIO, L. (1981) *Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries*, Thèse MIT
- BURZIO, L. (1982) "D-Structure conditions on Clitics", *Journal of
Linguistic Research* 2.

C

- CANNINGS, P.L. (1978) "Interlocking binding and relativization strategies" *Studies in French Linguistics*, Vol.1.

- CANTRALL, W.R. (1974) *Viewpoint, Reflexives and the Nature of Noun Phrases*, Mouton, La Haye.
- CARTER, R. (1980) "La notion d'explication en sémantique"
Langue française 46.
- CARTER, R. (1984) "Sous-catégorisation et régularités sélectionnelles", *Communication* 40.
- CASTEL, B. (1977) "L'opposition défini/indéfini quant au problème des relatives" *Actes du colloque de Montréal de Syntaxe et de Sémantique du français. Cahier de Linguistique* 8.
- CHEVALIER, J.C. (1966) "Éléments pour une description du groupe nominal en français : les prédéterminants du nom", *Le français moderne* 34.
- CHEVALIER, J.C. (1967) "Grammaire générale de Port-Royal et critique moderne", *Langages* 7.
- CHEVALIER, J.C. (1968) *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française*, Droz, Genève.
- CHEVALIER, J.C. (1969) "Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs", *Langue française* 1.
- CHEVALIER, J.C. (1973) "Idéologie grammaticale et changement linguistique", *Langages* 32.
- CHEVALIER, J.C. (1977) "Grammaire générale de Port-Royal et tradition grecque. La constitution des parties du discours : classement et signification" in Joly & Stéfanini eds (1977).
- CHEVALIER, J.C., BLANCHE BENVENISTE, C., ARRIVE, M., PEYTARD, J. (1964) *Grammaire du français contemporain*, Larousse, Paris.

- CHEVALIER, J.C. et GROSS eds (1976) *Méthodes en Grammaire Formelle*
Klincksieck, Paris.
- CHOMSKY, N. (1957) *Syntactic Structures*, Mouton, La Haye. [tr. fr.
Structures syntaxiques, Le Seuil, Paris (1969)].
- CHOMSKY, N. (1965) *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press, Cambridge
Mass. [tr.fr.(1969) *Aspects de la théorie syntaxique*, Le Seuil,
Paris].
- CHOMSKY, N. (1970) "Remarks on Nominalizations" in *Readings in English
Transformational Grammar*, Jacobs & Rosenbaum eds. Ginn-Blaisdell,
Waltham, Mass. [tr.fr. in Chomsky (1972) "Remarques sur la nomina-
lisation"].
- CHOMSKY, N. (1972) *Studies in Semantics in Generative Grammar*, Mouton &
Co, La Haye [tr.fr.(1975) *Questions de sémantique*, Le Seuil, Paris].
- CHOMSKY, N. (1975) *Reflexions on Language*, Pantheon Books, New-York
[tr.fr. *Réflexions sur le langage*, Maspero, Paris (1977)].
- CHOMSKY, N. (1979) "Principles and Parameters" in Lightfoot & Hornstein
eds.(1981), [tr. fr. in Guéron and Sowley eds (1982)].
- CHOMSKY, N. (1980) "On Binding" *Linguistic Inquiry* 11-1.
- CHOMSKY, N. (1982a) *Lectures on Government an Binding*, Foris Publica-
tions, Dordrecht-Holland / Cinnaminson U.S.A. (2ème édition
révisée).
- CHOMSKY, N. (1982b) *Some Concepts and Consequences of the Theory of
Government and Bnding*, MIT Press, Cambridge Mass./London England.
[tr. fr. *La nouvelle syntaxe*, Le Seuil, Paris, (1987)].
- CHOMSKY, N. (1986) *Barriers*, MIT Press.

- CHOMSKY, N. et LASNIK (1977) "Filters and Control"
Linguistic Inquiry 9-2.
- CONTRERAS, H. (1974) *Indeterminate-Subject Sentences in Spanish*,
Distribué par IULC.
- CORBLIN, F. (1983) "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate"
Le français moderne 51.
- CORBLIN, F. (1985) *Interprétation des segments nominaux*,
Thèse d'Etat, Paris-7.
- CORNULIER, B. de (1973) *Les incisives en français contemporain*
Tesseire, Faculté des Sciences de Lumigny.
- COUQUAUX, D. (1977) "Même marque-til qu'un pronom est réfléchi ?"
Le français moderne 45
- COUQUAUX, D. (1978) "Sur une incompatibilité de pronoms clitiques
en français" *Linguisticae Investigationes* 2.
- COUQUAUX, D. (1979) "Sur la syntaxe des phrases prédicatives"
Linguisticae Investigationes 3.
- COUQUAUX, D. (1980) "Place de la transformation de MONTEE dans la
syntaxe du français contemporain" *Le français moderne* 48-3.
- COUQUAUX, D. (1984) "De l'origine des lacunes dans la distribution
des clitiques réfléchis-réciproques en français" *Le français
moderne* 52.
- CULIOLI, A. (1975) "Notes sur "détermination" et "quantification" :
définition des opérations d'extraction et de fléchage" in *Projet
interdisciplinaire de traitement formel et automatique des langues
et du langage*, DRL, Paris-VII.

CULIOLI, A. (1981) "A propos de *quelque*" *Actes du 1er Colloque Franco-bulgare (1980)* [numéro spécial de la revue comparative].

D

DAHL, ö. (1980) "Some Notes on Indefinites" *Language* 46.

DAMOURETTE, J. et PICHON, E (1911)-(1936) *Essai de Grammaire de la langue française*, D'Artrey, Paris (t. IV).

DAVID, J. et KLEIBER, G. eds (1986) *Déterminants et Sémantiques. Actes du Colloque de Linguistique (Metz, 1984).*, Klincksieck, Paris.

DELAUNOY, A. (1967) *Le bon emploi de la préposition*
Wesmal-Charlier, Namur.

DESSAUX, A.M. (1976) "Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles : problèmes de description syntaxiques et sémantiques du lexique" *Langue française* 30.

DONNELLAN, K. (1966) "Reference and Definite Description"
Philosophical Review 75.

DOUGHERTY, R; (1969) "An Interpretive Theory of Pronominal Reference"
Foundations of language 5-4.

DOUGHERTY, R. (1970) "A Grammar of Coordinate Conjoined Structures" I :
Language 46 .

DOUGHERTY, R. (1971) "A Grammar of Coordinate Conjoined Structures" II :
Language 47.

DUBOIS, J. (1965) *Grammaire structurale du français : nom et pronom*
Larousse, Paris.

- DUBOIS, J. (1967) *Grammaire structurale du français : le verbe*
Larousse, Paris.
- DUCROT, O. (1968) "Présupposés et sous-entendus", *Langue française* 4.
- DUCROT, O. (1970) "Les indéfinis et l'énonciation" *Langages* 17.
- DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.
- DUCROT, O. (1978) "Présupposés et sous-entendus, réexamen" in *Stratégies discursives*, Presses de l'Université de Lyon.
- DUCROT, O. (1984) *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.

E

- EMONDS, J. (1972) "Extraposition" in Peters ed (1972).
- EMONDS, J. (1976) *A Transformational Approach to English Syntax*
Academic Press, New-York. [tr. fr. *Transformations radicales conservatrices et locales*, Le Seuil, Paris (1981)].
- EMONDS, J. (1986) "Les parties du discours en grammaire générative"
Recherches linguistiques 14-15, PUV, Paris-8.
- ERTESCHIK, N. (1973) *On the Nature of Island Constraints*, Thèse
de Ph. D., MIT.

- EVANS, G. (1980) "Pronouns" *Linguistic Inquiry* 11-2.

F

- FAUCONNIER, G. (1974) *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?*
Le Seuil, Paris.

- FAUCONNIER, G. (1976) *Aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore*, [Thèse], Librairie Champion, Paris.
- FAUCONNIER, G. (1984) *Les espaces mentaux*, Minuit, Paris.
- FAUCONNIER, G. (1986) "Spaces, roles, and identification" (miméo).
- FIENGO, R. (1974) *Semantic Conditions on Surface Structure*, Thèse de Ph. D., MIT.
- FIENGO, R. (1977) "On trace theory", *Linguistic Inquiry* 11-2.
- FILLMORE, C. (1968) "The Case for Case" in Bach et Harms eds (1968).
- FODOR, J.D. (1970) "Non-specific NP's in English" *Harvard Computational Laboratory Report NSF 20*, Cambridge, Mass.
- FODOR, J.D. (1976) "The Linguistic Description of Opaque Contexts", IULC.
- FRASER, B. (1970) "Idioms within a transformational grammar" *Foundations of Language* 6-1.
- FREGE, G. (1892) "On sens and Reference" replucation (1974) in Zabeeh Klemke Jakobson eds. *Reading in Semantics*, University of Illinois Press.
- FURUKAWA, N. (1986) *L'article et le problème de la référence en français* France-Tosho, Tokyo.

G

- GAATONE, D. (1970) "La construction impersonnelle en français" *Le français moderne* 38-4.
- GAATONE, D. (1971) *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Droz, Genève.

- GAATONE, D. (1975a) " A propos de la Montée du sujet" *Revue romane* XI-2, (245-266).
- GAATONE, D. (1975b) "Réflexions sur les verbes pronominaux réfléchis et réciproques" *Folia Linguistica* 8.
- GAATONE, D. (1976) "Les pronoms conjoints dans la construction factive" *Revue de linguistique romane* 40.
- GALMICHE, M. (1983) "Les ambiguïtés référentielles où les pièges de de la référence" *langue française* 57, Larousse, Paris.
- GALMICHE, M. (1984) "Référence indéfinie, événements, propriétés et pertinence" in David et Kleiber eds (1986).
- GALMICHE, M. (1985) "Phrases, syntagmes et article générique" *Langages* 79.
- GARY-PRIEUR, M.N. (1985) *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Colin, Paris.
- GEACH, P. (1962) *Reference and Generality*, Cornell University Press, Ithaca, New-York.
- GIRY, J. (1974) "Formes passives à sujet sans déterminant" *Recherches linguistiques* 2, PUV.
- GIRY, J. (1978) *les nominalisations en français*, Droz, Genève.
- GIRY, J. (1984) *Etude des prédicats nominaux en français : les prédicats "faire N"*, thèse d'Etat, Paris-8.
- GODARD, D. (1986) *Propositions relatives, relations anaphoriques et prédication. Etudes sur dont*. Thèse d'Etat, Paris-7.

- GODARD, D. (1987) "les déterminants possessifs et les compléments de noms" *Langue française* 72.
- GREIMAS, A. J. (1963) "Comment définir les indéfinis" *Etudes de linguistique appliquée N°2*, p. 110-125.
- GREVISSE, M. (1964) *Le bon usage* (8ème éd. 3ème tirage), Duculot, Gembloux.
- GRICE, P. (1975) "Logic and Conversation" in Cole & Morgan eds. *Syntax and Semantics*, vol.3, New-York Academic Press. [tr. fr. *Communications* 30 "logique et conversation" (1981)].
- GROSS, M. (1967a) "On grammatical reference" in F. Kiefer and N. Ruwet eds, *Generative Grammar in Europe*, Reibel, Dordrecht.
- GROSS, M. (1967b) "Sur une règle de cacophonie" *Langages* 7, Larousse, Paris.
- GROSS, M. (1968) *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Larousse, Paris.
- GROSS, M. (1969) "Remarques sur l'objet direct", *Langue française* 1, Larousse, Paris.
- GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.
- GROSS, M. (1976) "Une classification des déterminants et prédéterminants indéfinis du français" in *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexic*, Publications de l'université de Lille III.
- GROSS, M. (1977) *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*. Larousse, Paris.
- GROSS, M. (1980) "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique" (miméo, LADL).

- GROSS, M. (1982) "Une classification des phrases figées du français."
in Attal et Muller eds. *Actes du colloque de Rennes 1980*,
Klincksieck, Paris.
- GRUBER, J. (1965) *Studies in Lexical Relations*, Thèse de Ph.D., MIT.
- GRUNIG, B.N. (1981) *La clôture chomskyenne*, DRLAV, PUV.
- GUERON, (1977) *Rôle de l'accent dans une grammaire transformationnelle et dans le discours* Thèse d'Etat, Université Paris VII.
- GUERON, J. (1979) "Relations de coréférence dans la phrase et le discours". *Langue française 44*, Larousse, Paris.
- GUERON, J. (1980) "On the syntax & semantics of PP extraposition",
Linguistic Inquiry 11-4.
- GUERON, J. (1983) "L'emploi possessif de l'article défini en français"
Langue française 58, Larousse, Paris.
- GUERON, J. (1985) "Inaliénable Possession, PRO inclusion and Lexical Chains" in Guéron, Obenauer & Pollock eds (1985).
- GUERON, J. (1986) "Le verbe *avoir*" *Recherches linguistiques 14-15*, PUV.
- GUERON, J., OBENAUER, H., POLLOCK, J.Y. eds (1985) *Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.
- GUERON, J. et SOWLEY, T. eds. (1982) *Grammaire transformationnelle : théorie et méthodologie*, PUV & Encrages, Paris.
- GUILLAUME, G. (1919) *Le problème de l'article et sa solution en français contemporain*. Hachette, Paris.

H

- HARRIS, Z.H. (1970) *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, Reibel.
- HARRIS, Z.H. (1976) *Notes du cours de syntaxe* Le Seuil, Paris.
- HARRIS, Z.H. (1978) "Operator-Grammar in English" *Linguisticae Investigationes II* (55-92).
- HEIM, I. (1982) *The semantic of Definite and Indefinite Noun Phrase*
Thèse de Ph.D., Université du Massachussetts, Amherst.
- HERIAU, M. (1976) *Le verbe impersonnel en français moderne*, Thèse
d'Etat, Université de Haute-Bretagne.
- HIGGINBOTHAM, J. (1980) "Pronouns and Bound variables" *Linguistic Inquiry* 11-4.
- HIGGINGS, F.R. (1973) *The pseudo-cleft construction in English*
Thèse de Ph.D. MIT.
- HIGGINGS, F.R. (1974) "On the use of idioms as evidence for movement :
a cautionary note" (mimeo)., Université du Massachussetts, Amherst.
- HIRSCHBUHLER, P. (1974) "La dislocation gauche comme construction
basique en français" in Rohrer & Ruwet eds (1974).
- HUOT, H. (1977) *La subordination en français*, Thèse d'Etat, Paris-7.

I

- IOUP, G. (1977) "Specificity and the Interpretation of Quantifiers"
Linguistics and Philosophy 1.

J

JACOB, P. & POLLOCK, J.Y. (1979) "Parlons-nous grâce à un organe mental" in *Critique* N° 387-388.

JACKENDOFF, R. (1974) "Introduction to X' Convention"
reproduit par I.U.L.C.

JACKENDOFF, R. (1969) *Some Rules of Semantic Interpretation for English*
Thèse de Ph.D., MIT.

JACKENDOFF, R. (1975) "On belief contexts" *Linguistic Inquiry* 6-1.

JAKOBSON, R. (1957) "Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe" repris dans Jakobson (1963).

JAKOBSON, R. (1963) *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris.

JOHN, E.R. (1972) "Switchboard Versus Statistical theories of Learning and Memory" *Science* 177.

JOLY, A. & STEFANINI, J. eds. (1977) *La grammaire générale des modistes aux idéologues*, Publications de l'Université de Lille-III.

JULIEN, J. (1983) "Sur une règle de blocage de l'article défini avec les noms de parties du corps" in *Le français moderne* 2.

K

KAYNE, R.S. (1973) "L'inversion du sujet dans les phrases interrogatives" *Le français moderne* 41-1 et 41-2.

KAYNE, R.S. (1975) *French Syntax. The Transformational Cycle*,
MIT Press, Cambridge, Mass. [tr. fr. Kayne (1977)]

- KAYNE, R.S. (1976) "French relative *que*" in Lujàn et Hensey eds,
Current Studies in Romance Linguistics, Georgetown University
Press, Washington D.C.
- KAYNE, R.S. (1977) *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*
Le Seuil, Paris
- KAYNE, R.S. (1980) "De certaines différences entre le français et
l'anglais" *Langages* 60
- KAYNE, R.S. (1981) "Catégories vides en français" *Actes du colloque de
Rennes-II (1979) : de la syntaxe à la pragmatique*, Attal et Muller
eds. Benjamins, Amsterdam.
- KAYNE, R.S. (1982) "Les chemins non ambigus" in Guéron & Sowley eds.
- KAYNE, R.S. (1983a) "Le datif en français et en anglais" *Revue romane
numéro spécial* 24.
- KAYNE, R.S. (1983b) "Chains, Categories External to S, and French
Complex Inversion" *Natural Language and Linguistic Theory* 1-1.
- KAYNE, R.S. & POLLOCK, J.Y. (1978) "Stylistic Inversion, Successive
Cyclicity and Move NP in French" *Linguistic Inquiry* 9. (595-621).
- KARTTUNEN, L. (1971) "Definite Description with Crossing Coreference"
Foundation of Language 7-2.
- KEENAN, E. (1974) "Towards a universal definition of Subject"
in Li ed (1976)
- KESIK, M. (1982) "Déterminants et cataphoricité des SN"
in David & Kleiber eds (1982).
- KEYSER, S.J. & ROPPER, T. (1984) "On the Middle and Ergative
Constructions in English" *Linguistic Inquiry* 15-3.

- KIPARSKY, Y. et KIPARSKY, C. (1970) "Fact" in Bierwisch et Heidolph eds (1970).
- KLEIBER, G. (1981) *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Thèse d'Etat, Klincksieck, Paris.
- KLEIBER, G. (1983) "Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle" *Langue française* 57.
- KLEIBER, G. (1984a) "Sur la sémantique des descriptions démonstratives" *Linguisticae Investigationes* 8-1.
- KLEIBER, G. (1984b) "Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle" in David et Kleiber eds (1986).
- KLEIBER, G. ed (1984c) *Recherches en pragma-sémantique*, Klincksieck, Paris.
- KLEIBER, G. (1987) "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate : un $N_i \rightarrow$ le N_i ; un $N_i \rightarrow$ ce N_i " *Langue française* 72.
- KNOWLES, J. & FRASER, S. (1974) "On acceptable agrammaticality" in *Linguistic Inquiry* 4.
- KRIPKE, S. (1982) *La logique des noms propres*, Minuit, Paris.
- KUNO, S. (1972) "Pronominalization, reflexivization and direct discourse" in *Linguistic Inquiry* 3-2.
- KUNO, S. (1975) "Three perspectives in the functional approach of Syntax", *Papers from the parasession on functionalism*, Grossman, San, Vance eds, Chicago Linguistic Society, Chicago.
- KUNO, S. (1976) "Subject, Theme and the Speaker's Emphaty" in Li ed (1976).

- KUPFERMAN, L. (1976) *Etudes sur l'article en français*, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris-8.
- KUPFERMAN, L. (1977) "L'article partitif existe-t-il ?"
Le français moderne
- KUPFERMAN, L. (1979) "La construction *il est médecin / c'est un médecin*
Essai de solution" in *Cahier de linguistique 9*.
- KUPFERMAN, L. (1980) "Il y a une place de vide : study of a
construction" *Linguistics 18*.
- KURODA, Y.S. (1971) "Two Remarks on Pronominalization" *Foundations of
Language 7-2*.
- KURODA, Y.S. (1977) "Description of presuppositional phenomena - from a
non-presuppositional point of view" *Linguisticae Investigationes 1*.
- KURODA, Y.S. (1979) *Aux quatre coins de la linguistique*
Le Seuil, Paris.
- L**
- LAGANE, R. (1969) "Problèmes de définition : le sujet",
Langue française 1.
- LAKOFF, G. (1968a) *Pronouns and Reference*, distribué par IULC
- LAKOFF, G. (1968b) *Counterparts, or the problem of Reference in
Transformational Grammar*, distribué par IULC.
- LAKOFF, G. (1970a) "A note on Vagueness and Ambiguity"
Linguistic Inquiry 1-3.
- LAKOFF, G. (1970b) *Irregularity in Syntax*, Holt, Rinehart
and Winston, New-York.

- LANGACKER, R.W. (1966) "On pronominalization and the Chain of Command"
in Reibel & Schane eds. (1969) *Modern Studies in English*
Prentice Hall, Englewood Cliffs, N.J..
- LASNIK, H. (1976) "Remarks on Coreference" *Linguistic Analysis*, 2-1.
- LASNIK, H. & FIENGO, R. (1974) "Complement objet deletion" *Linguistic Inquiry* 5.
- LE BIHAN, M. (1974) *Le nom propre. Etude de grammaire et de rhétorique.*
Thèse de 3ème cycle, Université de Rennes.
- LE BIHAN, M. (1978) "Note sur les noms propres"
Linguisticae Investigationes II-1.
- LECLERE, C. (1975) "Datifs syntaxiques et datif éthique" in Chevalier &
Gross (1976) eds.
- LECLERE, C. (1978) "Sur une classe de verbes datifs" *Langue française* 39
Larousse, Paris.
- LEES, R. (1960) *The Grammar of English Nominalizations*, IULC.
- LEES, R. et KLIMA, E. (1963) "Rules for English pronominalization"
language 39-1.
- LI, N. C. ed (1976) *Subject and Topic*, Academic Press, New-york.
- LIGHTFOOT, D & HORNSTEIN, N. eds (1981) *Explanation in Linguistics*,
Longman, Londres.
- LINSKY, L. (1974) *Le problème de la référence*, Le Seuil, Paris.
- M
- MARTIN, R. (1970) "La transformation impersonnelle" *Revue de*

Linguistique romane 34 (377-394).

MARTIN, R. (1979) "La tournure impersonnelle. Essai d'une interprétation sémantico-logique" *Festschrift Kurt Baldinger zum 60 Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer.

MARTINET, A. (1955) *Economie des changements phonétiques*, A. Francke, Berne

MARTINET, A. (1970) *Éléments de linguistique générale*, Colin, Paris.

MAY, R. (1977) *The Grammar of Quantification*, Thèse de Ph.D. MIT.

MELIS, L. (1984) "Les tours pronominaux en français" in *La construction de la phrase française, Studies in Language* 3, Blandijnberg, Belgique.

MEUNIER, A. (1981) *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*
Thèse de 3ème cycle, Paris-7.

MEUNIER, A. (1984) "la sémantique locative de certaines structures
N être Adj" *Revue québécoise de linguistique* 13-2.

MILNER, J.C. (1973) *Arguments linguistiques*, Mame, Paris

MILNER, J.C. (1976a) "Réflexions sur la référence" *Langue française* 30
Larousse, Paris.

MILNER, J.C. (1976b) "Raisonnements linguistiques : quelques remarques"
Chevalier & Gross (1976) eds. *Méthodes en Grammaire française*,
Klincksieck, Paris.

MILNER, J.C. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil, Paris.

MILNER, J.C. (1979) "Le système de la négation en français et l'opacité
du sujet" *Langue française* 44.

- MILNER, J.C. (1982a) *Ordres et raisons de langue*, Le Seuil, Paris.
- MILNER, J.C. (1982b) "An examination of Principle C" Conférence, GLOW, Paris.
- MILNER, J.C. (1982c) "Réponse au GLOW" in Guéron & Sowley eds (1982)
- MILNER, J.C. (1982d) "linguistique, biologie, psychologie" in Milner (1982a).
- MILNER, J.C. & Al. (1984) *Recherches sur l'anaphore*, collection ERA 642, DRL, Paris VII.
- MILSARK, G. (1974) *Existential Sentences in English*, Thèse de Ph.D. MIT.
- MILSARK, G. (1977) "Toward an Explanation of certain Peculiarities of the Existential Construction in English" *Linguistic Analysis* 3/1 (1-29).
- MITTERAND, H. (1963) "Grammaire française : observations sur les prédéterminants du noms", *Etudes de linguistique appliquée* 2 p. 126-134.
- MORIN, Y.C. (1978) "Interprétation des pronoms et des réfléchis en français" *Syntaxe et sémantique du français. Cahier de linguistique* 8. Presses de l'Université du Québec, Montréal.
- MORIN, Y. C. (1979) "La morphologie des pronoms en français populaire" *Cahier de linguistique* N°9 UQAM.
- MULLER, C. (1984) "L'association négative" *Langue française* 62.

N

- NANNI, D.L. (1978) *The "easy" class of adjectives in English*, Thèse de Ph.D., South College University of Massachusetts, Amherst.

NAPOLI, D.J. (1973) *The two "si's" of Italian*, Thèse de Ph.D., MIT.

NASCIMENTO, M. do (1984) *Sur la post-position du sujet dans le portugais du Brésil*, Thèse de 3ème cycle, Paris-8.

NUNBERG, G. (1978) *The pragmatics of Reference*, distribué par IULC.

O

OLIE, A. (1982) "L'hypothèse de l'inaccusatif en français"
Recherches linguistiques 10, PUV, Paris-8.

OLSSON-JONASSON, K. (1984) "A propos de la distinction spécifique/non spécifique des syntagmes nominaux indéfinis" in Kleiber ed (1984).

P

PARRET, H. (1980) *Le langage en contexte. Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique*. Benjamins, Amsterdam.

PIATTELLI-PALMARINI, M. (1979) *Théories du langage, théories de l'apprentissage*, Le Seuil, Paris.

PERLMUTTER, D. & POSTAL, P. (1978) "The 1-Advancement Exclusiveness Law" in Perlmutter & Rosen eds (1984).

PERLMUTTER, D. & ROSEN, C. eds (1984) *Studies in Relational Grammar* Vol. 2., University of Chicago Press.

PETERS, P.S. ed (1972) *Goals of Linguistic Theory*, Englewood-Cliffs, New-Jersey, Prentice Hall.

PETERSON, P.L. (1974) *Noun Phrase Specificity*, Thèse de Ph.D., University of Michigan.

PETERSON, P.L. (1976) "On specific reference", *Semantikos 1-3*.

- PICABIA, L. (1978) *Les constructions adjectivales en français*, Droz, Genève [thèse].
- PINCHON, J. (1972) *Les adverbiaux EN et Y*, Droz, Genève.
- PIOT, M. (1978) *Etude transformationnelle de quelques classes de conjonction de subordination*, Thèse de 3^{ème} cycle, Paris-7.
- PIOT, M. (1979) "les conjonctions finales" *Recherches linguistiques* 5, 6, PUV, Paris-8.
- POLLOCK, J.Y. (1979) "Réanalyse et constructions impersonnelles" *Recherches Linguistiques* 8, PUV, Paris-8.
- POLLOCK, J.Y. (1980) "Case and Impersonal Constructions" (miméo).
- POLLOCK, J.Y. (1985) "II" (miméo) Université, Paris-12.
- POSTAL, P. (1966) "On so-called "pronouns" in English" repris dans Reibel & Schane eds (1969).
- POSTAL, P. (1970) "On coreferential complement subject deletion" *Linguistic Inquiry* 1-4.
- POSTAL, P. (1971a) *Cross-over Phenomena*, Holt, Rinehart & Winston, New-york.
- POSTAL, P. (1971b) "Tough Movement Si ! Tough Deletion No !" *Linguistic Inquiry*, p 544-545.
- POSTAL, P. (1972) "A global Constraint on pronominalization" *Linguistic Inquiry* 3-1.
- POSTAL, P. (1974) *On Raising*, MIT Press, Cambridge, Mass.

Q

QUINE, W.v.O (1960) *Word and Object*, MIT Press, Cambridge, Mass.
[tr. fr. *Le mot et la chose* (1977), Flammarion, Paris].

R

REIBEL, D. et SCHANE, S. eds (1969) *Modern Studies in English*
Prentice-Hall, New-York.

REINHART, T. (1976) *The Syntactic Domain of Anaphora* Thèse de Ph.D., MIT.

REINHART, T. (1983) *Anaphora and Semantic Interpretation*, Croom Helm,
London & Sidney, (Linguistics Series).

RECANATI, F. (1979) *la transparence et l'énonciation*, Le Seuil, Paris.

RECANATI, F. (1983) "La sémantique des noms propres : remarques sur la
notion de désignateur rigide" *Langue française* 57.

RIVERO, M.L. (1975) "Referential Properties of Spanish Noun Phrases"
Language 51.

RIVIERE, N. (1977) "Problèmes de l'intégration de l'impersonnel dans
une théorie" (miméo)

RIVIERE, N (1981) *La construction impersonnelle en français contemporain*
Favard, Saint-Sulpice de Favières, Document linguistique N°41.

RIZZI, L. (1976) "LA MONTEE DU SUJET, le *si*-impersonnel, et une règle
de restructuration dans la syntaxe italienne" *Recherches*
Linguistique 4, PUV, Paris-8.

ROHRER, C. et RUWET, N. eds (1974) *Actes du Colloque franco-allemand*
de Grammaire générative, Niemeyer Verlag, Tübingen.

- ROJAS, N. (1977) "Referentiality in Spanish Noun Phrases", *Language* 53.
- RONAT, M. (1977) "Une thèse sur l'effacement du nom" in Ronat ed. (1977)
- RONAT, M. ed (1977) *Langue : théorie générative étendue*, Hermann, Paris.
- RONAT, M. (1979) "Pronoms topiques et pronoms distinctifs" in
Langue française 44.
- RONAT, M. (1982) "Une solution pour un apparent contre-exemple à la
théorie du liage" *Linguisticae Investigationes* 6-1.
- RONAT, M (1984) "Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore" in
Milner & Al.
- ROSENBAUM, P. (1967) *A Grammar of English Predicate Complement
Constructions*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- ROSS, J.R. (1967) *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse de Ph.D.
MIT , distribué par IULC.
- ROSS, J.R. (1969) "On the Cyclic Nature of English Pronominalization"
in Reibel and Schane eds.
- ROUVERET, A. & VERGNAUD, J.R. (1980) "Specifying reference to the
subject : French Causative and Conditions on Representations"
Linguistic Inquiry 11-1.
- ROUVERET, A (1986) "Examen d'une théorie rationnelle du langage : le
modèle du gouvernement et du liage" ms, Université Paris-8.
- RUWET, N. (1967) *Introduction à la grammaire générative*, Plon, Paris.
- RUWET, N. (1972) *Théorie syntaxique et syntaxe du français*,
Le Seuil, Paris.

- RUWET, N. (1975a) "Synecdoques et métonymies" *Poétique* 23.
- RUWET, N. (1975b) "Montée du sujet et extraposition" *Le français moderne* 43-2.
- RUWET, N. (1981) "The Epistemic Dative Construction in French and its relevance to some current problems in generative Grammar", ms.
- RUWET, N. (1982) *Grammaire des insultes et autres insultes*, le Seuil, Paris.
- RUWET, N. (1983a) "Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en grammaire générative", *Recherches Linguistiques* 11, PUV, Paris-8.
- RUWET, N. (1983b) "Montée et Contrôle : une question à revoir ?" *Revue romane* 5 (Hommage à Karl Vikner).
- RUWET, N. (1984) "Je veux partir / je veux que je parte" *Cahier de Grammaire* 7, Université de Toulouse Le Mirail.

S

- SAFIR, K. (1982) *Syntactic Chains and the Definiteness Effect*, Thèse de Ph.D., MIT.
- SALKOFF, M. (1973) *Une grammaire en chaîne du français*, Dunod, Paris.
- SANDFELD, K. (1928) *Syntaxe du français contemporain I : les pronoms*, Champion, Paris.
- SANDFELD, K. (1936) *Syntaxe du français contemporain II : les propositions subordonnées*, Droz, Paris.
- SANDFELD, K. (1943) *Syntaxe du français contemporain III : l'infinitif*, Droz, Paris.

- SELKIRK, E. (1974) "French liaison and the X-barre notation" in Ronat ed (1977).
- SELKIRK, E. (1970) "On the Determiner System of the Noun Phrase and Adjective Phrase" (miméo)
- STEFANINI, J. (1953) "Remarque sur la syntaxe d'*après que* en français moderne" in *Annales de la faculté d'Aix-en-Provence*, t. 27, Editions Ophrys.
- STEFANINI, J. (1955) "Nouvelles remarques sur la syntaxe d'*après que*" in *Annales de la faculté d'Aix-en-Provence*, t. 29. Ed. Ophrys.
- STEFANINI, J. (1962) *La voix pronominale en ancien et moyen français*, Ophrys, Aix-en-Provence.
- STEFANINI, J. (1973) "Modèle transformationnel et linguistique historique" in *The formal analysis of natural language*, Mouton, La Haye.
- STEFANINI, J. (1977) "De la syntaxe aristotélicienne" in Joly et Stéfanini eds (1977).
- STOWELL, T. (1980) "Subject across Categories" *The Linguistic Review*, 2, 3,.
- STRAWSON, P.F. (1968) "On referring" in Parkinson ed. *The theory of Meaning*, Oxford University Press, Oxford.
- STRAWSON, P.F. (1977) *Etudes de logique et de linguistique*, Le Seuil, Paris.
- SUEUR, J.P. (1977) "A propos des restrictions de sélection : les infinitifs *devoir* et *pouvoir*" *Linguisticae Investigationes* 1.2.

T

TASZMOWSKI-DE RYCK, L. (1984) " Faire Infinitif" in *Les constructions de la phrase française, Studies in language 3*, Blandijnberg, Belgique.

V

VAN RIEMSDIJK, H. (1975) *A Case Study in Syntactic Markedness*, Foris, Dordrecht.

VERGNAUD, J.R. (1975) "La réduction du noeud S dans les relatives et les comparatives" *Rapport de recherches 5*, LADL, Université Paris-7.

VERLUYTEN, P. (1984) "La phrase passive" in *La construction de la phrase française, Studies in Language 3*. Blandijnberg, Belgique.

W

WAGNER, R.L., PINCHON, J. (1962) *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.

WASOW, T. (1972) *Anaphoric Relations in English*, Thèse de Ph.D., MIT.

WILLIAMS, E. (1977) "Discourse and Logical Form", *Linguistic Inquiry 8*.

WILLIAMS, E. (1982) "The NP Cycle" *Linguistic Inquiry 13*.

WILLIAMS, E. (1983) "Against Small Clauses" *Linguistic Inquiry 14-2*.

WILLIAMS, E. (1984) "There - Insertion" *Linguistic Inquiry 15-1*.

WILLEMS, D. (1984) "La construction impersonnelle" in *Les constructions de la phrase française, Studies in Language 3*. Blandijnberg, Belg.

Z

ZRIBI-HERTZ, A. (1982a) "La morphologie verbale passive en français" in Guéron & Sowley eds.

ZRIBI-HERTZ, A. (1982b) "Réponse" [voir Ronat (1982)] .

ZRIBI-HERTZ, A. (1986) *Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*, Thèse d'Etat, Paris-8.

TABLE DES MATIERES



AVANT-PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	8
SYMBOLES ET CONVENTIONS.....	19

CHAPITRE I

DETERMINANTS ET DETERMINATION DANS LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

1. DETERMINANTS ET DETERMINATION DANS LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE..	20
2. CLASSIFICATION TERMINOLOGIE ET PRESUPPOSES THEORIQUES.....	22
2.1. Extraits des tables des matières.....	22
2.1.1. Wagner et Pinchon (1962).....	22
2.1.2. Grevisse (1966).....	23
2.1.3. Chevalier & Alii (1964).....	23
2.2. Premières comparaisons et analyses.....	24
3. WAGNER ET PINCHON (1962) : ANALYSE DETAILLEE.....	28
3.1. Principes classificatoires.....	28
3.2. Wagner et Pinchon (1962) et le courant distributionnel des années soixante.....	29
3.3. Classification et enjeux théoriques : les adjectifs interrogatifs et exclamatifs.....	33
3.4. Conclusion partielle.....	35
4. GREVISSE (1966) : ANALYSE DETAILLEE.....	35
4.1. Une partie du discours: l'article	35
4.2. La notion de défini.....	38
4.2.1. la valeur défini générique.....	38
4.2.2. La valeur défini démonstratif.....	38
4.2.3. La valeur défini possessif.....	40
4.2.4. Conclusions partielles.....	40
4.3. La notion d'indéfini.....	41
4.3.1. Les différentes valeurs de l'indéfini.....	41

4.3.2. L'indéfini et le partitif.....	42
4.3.3. L'indéfini et les adjectifs indéfinis.....	42
4.3.4. Généralisation.....	44
4.4. Conclusion partielle.....	44
5. CHEVALIER & ALII (1964) : ANALYSE DETAILLEE.....	45
5.1. La détermination	45
5.2. Les outils grammaticaux : les déterminants.....	46
5.3. Détermination et syntaxe : la pronominalisation.....	48
5.4. Problèmes d'hier et d'aujourd'hui.....	50
6. SN DEFINI ET SN INDEFINI	53
NOTES DU CHAPITRE I.....	58

CHAPITRE II

PHRASES IMPERSONNELLES ET INTERPRETATION INDEFINIE

1. PHRASES IMPERSONNELLES ET INTERPRETATION INDEFINIE : LE PROBLEME..	62
2. LES STRUCTURES IMPERSONNELLES.....	63
2.1. Les analyses syntaxiques.....	63
2.1.1. Les prédicats météorologiques.....	64
2.1.2. Les phrases transitives impersonnelles.....	66
2.1.3. Les phrases impersonnelles intransitives.....	66
2.1.4. Les phrases existentielles.....	68
2.1.5. Résumé et problèmes.....	68
2.2. La contrainte sur l'indéfini en grammaire générative.....	70
2.2.1. Avant la théorie du gouvernement et du liage.....	70
2.2.2. L'Effet de définitude.....	72
3. UN CORPUS D'EXCEPTIONS.....	74
3.1. Les données du problème.....	74
3.2. Corpus.....	76

4. L'INTERPRETATION INDEFINIE.....	78
4.1. Référence définie et référence indéfinie.....	79
4.2. Les mécanismes de l'interprétation indéfinie.....	81
4.3. Les structures existentielles.....	83
4.3.1. <i>Il existe</i>	84
4.3.2. <i>Il y a</i> et <i>il existe</i>	85
4.3.3. Complément de description.....	86
5. STRUCTURES EXISTENTIELLES ET STRUCTURES IMPERSONNELLES.....	88
5.1. <i>il y a</i> et les phrases impersonnelles : généralités.....	88
5.2. Quelques cas particuliers.....	90
5.2.1. <i>Il a été dormi ici</i>	90
5.2.2. * <i>il court un homme / il arrive un homme</i>	92
6. PHRASES IMPERSONNELLES ET SN DEFINIS : LES LISTES.....	92
6.1. Les listes.....	93
6.2. Les cas particuliers de liste.....	93
6.2.1. Les restrictions en <i>ne...que</i>	93
6.2.2. L'exclamation.....	94
6.2.3. La négation.....	94
6.2.4. L'opposition.....	94
6.2.5. <i>Manquer et rester</i>	94
7. RELATIVES, CATAPHORE ET INTERPRETATION INDEFINI.....	95
7.1. Relatives déterminatives et relatives explicatives.....	96
7.2. Relative déterminative et cataphore.....	99
8. DESCRIPTION DEFINIE, INTERPRETATION INDEFINIE ET L'IMPERSONNEL....	100
8.1. L'attribution de propriétés à une description définie.....	100
8.2. Description définie à interprétation liste et l'impersonnel.....	104
NOTES DU CHAPITRE II.....	107

CHAPITRE III

COREFERENCE ET ANAPHORE : PRESENTATION DE LA THEORIE DE REINHART

1. COREFERENCE ET ANAPHORE : PREMIERE APPROCHE ET GENERALITE.....	114
1.1. Interprétation sémantique et contraintes interprétatives....	114
1.2. Problèmes terminologiques.....	115
1.3. Les premiers principes de Reinhart.....	117
2. DOMAINE SYNTAXIQUE ET C-COMMANDE : DEFINITIONS.....	118
2.1. La c-commande.....	118
2.2. Les domaines.....	120
3. LA NOUVELLE PARTITION DE LA CATEGORIE SN.....	122
3.1. La pronominalisation du SN	123
3.1.1. <i>Le, lui, et en</i> : la tradition grammaticale et linguistique.....	123
3.1.2. Les SN indéfinis et la pronominalisation par <i>le</i> et <i>lui</i>	124
3.2. Génériques et SN Q.....	126
3.2.1. Les génériques.....	126
3.2.2. Les SN Q.....	127
4. COREFERENCE ET SN DEFINIS.....	128
4.1. Les faits.....	128
4.2. La contrainte interprétative de Reinhart sur la coréférence.....	130
4.3. Vérification rapide de la contrainte sur la coréférence.....	132
4.4. Les contextes réflexifs.....	135
5. ANAPHORE LIEE ET SN Q.....	138
5.1. Les faits.....	138
5.2. La contrainte sur l'Anaphore liée au SN Q.....	140
5.3. La variable : expression R ou SN Q ?.....	140
NOTES DU CHAPITRE III.....	145

CHAPITRE IV

CORRÉFÉRENCE DANS LES PHRASES A SUJET PROPOSITIONNEL OU

VARIATIONS SUR LA NOTION DE POSITION RÉFÉRENTIELLE

1. COREFERENCE ET PHRASES A SUJET PROPOSITIONNEL.....	155
1.1. Les explications de Reinhart. Application au français.....	156
1.2. Autre lecture, autres hypothèses.....	158
1.2.1. Le cas particulier des verbes psychologiques.....	158
1.2.2. Le cas particulier des complétives sujet dans les structures psychologiques.....	159
1.2.3. L'impossible coréférence dans les structures psychologiques : les faits.....	161
2. LES STRUCTURES PSYCHOLOGIQUES.....	162
2.1. La classe des verbes psychologiques : description.....	162
2.2. La double référence des noms propres : début d'approche de la notion de position référentielle.....	166
2.3. La non coréférence dans les structures psychologiques.....	169
2.4. L'adjonction de <i>pouvoir</i> dans la complétive.....	171
2.5. L'adjonction de <i>devoir</i> dans la phrase matrice.....	173
3. LES MECANISMES ANAPHORIQUES DANS LES STRUCTURES PSYCHOLOGIQUES....	174
3.1. Primauté syntaxique du SN plein de la complétive.....	174
3.1.1. Justification sémantique.....	176
3.1.2. Explication syntaxique.....	177
3.1.3. Factif ~ non factif.....	178
3.1.4. Résumé.....	179
3.2. Promotion et types de SN.....	181
3.2.1. Les descriptions définies.....	181
3.2.2. Les phrases en <i>être</i>	182
4. LA VACANCE RÉFÉRENTIELLE DE LA POSITION FRONTALE DANS LES STRUCTURES PSYCHOLOGIQUES.....	183
4.1. Promotion et sujet de la complétive.....	183

4.2. La notion de vacance référentielle.....	184
4.3. Autour de la notion de position référentielle.....	186
NOTES DU CHAPITRE IV.....	188

CHAPITRE V

ANAPHORE LIEE ET SN Q

1. ANAPHORE LIEE : COMMENTAIRES ET CRITIQUES DES PROPOSITIONS DE REINHART.....	193
1.1. Rappel des faits et contre-exemples.....	193
1.2. SN indéfinis spécifiques et génériques.....	196
1.2.1. Les faits.....	196
1.2.2. Les différences d'acceptabilités.....	197
2. SN Q ET L'AMBIGUITE REFERENTIELLE DE LA SEQUENCE SUJET	201
2.1. Un autre corpus d'exceptions.....	201
2.2. Description du corpus : une première réponse à Reinhart.....	202
2.2.1. L'ambiguïté référentielle du sujet.....	203
2.2.2. Ambiguïtés et types de SN.....	206
3. ANAPHORISATION DU SN Q : CONTRAINTES SYNTAXIQUES OU PRAGMATIQUES ?.....	208
3.1. SN Q et l'ambiguïté syntaxique de la séquence sujet.....	208
3.2. Problèmes annexes.....	213
3.2.1. La pronominalisation arrière.....	213
3.2.2. Les verbes psychologiques.....	214
3.2.3. SN Q est dans un SV quelconque.....	216
3.2.4. Position référentielle et sujet profond.....	217
4. LES CONTEXTES D'OPINIONS.....	219
4.1. La critique de Guéron (1977) (1979).....	219
4.2. La solution de Guéron	220
4.3. Les contextes d'opinions : une réponse à Guéron.....	221

NOTES DU CHAPITRE V	225
---------------------------	-----

CHAPITRE VI

LES CONTEXTES REFLEXIFS	228
-------------------------------	-----

1. LES CONTEXTES DE L'ANAPHORE	229
1.1. Rappel des contextes réflexifs selon Reinhart.....	229
1.2. La complémentarité de l'Anaphore et du pronominal (ches Reinhart et Chomsky)	230
1.3. Les contextes <i>SN V (SN) [spp Pp SN]</i>	232
2. LES CONTEXTES REFLEXIFS EN FRANCAIS.....	234
2.1. Pronoms clitiques et pronoms forts : le système français....	234
2.2. Distribution complémentaire des formes clitiques se, le, lui et des formes fortes.....	235
2.2.1. Contraintes d'apparition sur les formes fortes et clitiques.....	235
2.2.2. Les contextes <i>SN V (SN) à SN</i>	237
2.2.3. Généralisation à toutes structures.....	241
2.3. Les contextes réflexifs : autre proposition.....	242
3. L'ANAPHORE LE/LUI.....	246
3.1. Une hypothèse sur l'occurrence de se : les thèses de Couquaux.....	246
3.1.1. Le surplus dans la distribution de en.....	247
3.1.2. Une lacune dans la distribution de se.....	248
3.1.3. La solution de Couquaux.....	249
3.2. Nos analyses au vu des hypothèses de Couquaux.....	251
3.2.1. les verbes psychologiques : nouvelle lacune dans la distribution de se.....	251
3.2.2. Les contextes des <i>SN Q</i> et de l'Anaphore liée : autre lacune dans la distribution de se.....	253
3.2.3. Analyse de quelques descriptions définies dans la position référentielle de la phrase.....	255

4. ADJECTIFS ET POSITION REFERENTIELLE DE LA PHRASE : A PROPOS	
DE QUELQUES PROBLEMES ANCIENS ET DIVERS.....	257
4.1. Adjectifs et contextes réflexifs.....	257
4.2. La transitivité adjectivales.....	259
4.2.1. Source du clitique <i>lui</i> ?.....	259
4.2.2. Indépendance des structures clitiques et non clitiques.....	260
4.2.3. <i>Tough-Movement</i> [parenthèse].....	264
NOTES DU CHAPITRE VI.....	266

CHAPITRE VII

VARIATIONS SUR *LUI* (ANAPHORE LIEE)

1. CONTEXTE REFLEXIF ET INALIENABLE : LA TETE <i>LUI</i> TOURNE	271
1.1. <i>Le</i> et les parties du corps (rappels).....	272
1.2. <i>Le</i> "inaliénable" : cataphorique ou PRO ?.....	274
1.2.1. Les hypothèses de Guéron (1983).....	274
1.2.2. L'hypothèse de Julien (1983).....	275
1.3. Une solution à la tête <i>lui tourne</i>	276
1.3.1. La solution de Guéron.....	276
1.3.2. Une solution à partir des hypothèses de Julien.....	278
1.4. Problème connexe : <i>Paul lui casse le bras</i>	280
2. CONTEXTE REFLEXIF ET INTERSECTION REFERENTIELLE :	
PAUL LEVE LE BRAS	281
2.1. <i>Paul lève le bras</i> / * <i>Paul lave le bras</i>	281
2.1.1. Coréférence de deux SN pleins.....	282
2.1.2. La solution de Guéron.....	283
2.1.3. La critique de Milner.....	285
2.1.4. La critique de Zribi-Hertz.....	287
2.1.5. La critique de Reinhart.....	289
2.2. Une solution à <i>Paul lève le bras</i>	290
2.3. Conclusion partielle.....	294

3. <i>LUI ET LUI-MÊME</i>	296
3.1. Indépendance d'apparition des formes <i>lui</i> et <i>lui-même</i>	297
3.1.1. Contraintes sur l'occurrence de <i>lui</i> et <i>lui-même</i>	297
3.1.2. Poids du lexique sur les contraintes interprétatives de <i>lui</i>	299
3.2. <i>lui-même</i> et la nature référentielle du sujet.....	302
3.2.1. <i>Paul est égal à lui-même</i>	302
3.2.2. <i>Paul tire la couverture à lui</i>	306
3.2.3. <i>Paul se lève lui-même</i>	307
4. RESUME DES RESULTATS.....	310
NOTES DU CHAPITRE VII.....	312

CHAPITRE VIII

CONFERENCE ET ANAPHORE DANS LES PHRASES COMPLEXES

LA PRONOMINALISATION AVANT : HYPOTHESES ET THEORIES

1. LA PRONOMINALISATION ARRIERE : LE PROBLEME.....	319
2. QUELQUES SOLUTIONS PRAGMATIQUES.....	322
2.1. Lasnik (1975) et Evans (1980).....	322
2.2. Bolinger (1977).....	323
2.3. Jackendoff (1975).....	327
2.4. Résumé.....	329
3. LES SOLUTIONS SYNTAXIQUES DE REINHART.....	330
3.1. La syntaxe des subordonnées antéposées.....	331
3.1.1. Compléments de phrase et compléments de verbe en position finale.....	331
3.1.2. Compléments de phrase et compléments de verbe antéposés.....	332
3.1.3. Compléments de verbe et de phrase : les tests	

syntaxiques.....	333
3.1.4. La sémantique des compléments de verbe et de phrase...	335
3.2. Résumé des thèses de Reinhart.....	337
4. COMPLEMENTS PREPOSITIONNELS [SPp] ET COMPLEMENTS	
PROPOSITIONNELS [P].....	339
4.1. Les SPp d'opinions.....	340
4.2. Les SPp locatifs.....	346
4.2.1. Compléments locatifs [SPp et/ou P].....	347
4.2.2. Pour une solution des "SN lourds".....	350
5. LA PRONOMINALISATION ARRIERE : LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES.....	354
5.1. La subordination.....	354
5.2. Corpus.....	356
5.3. Premiers commentaires.....	358
5.4. Les adjonctions lexicales.....	360
5.4. En guise de conclusion.....	362
ANNEXE : LISTE DES CONJONCTIONS.....	365
NOTES DU CHAPITRE VIII.....	367

CHAPITRE IX

IL Y A ET LE DETERMINANT ZERO

AUTRES REFLEXIONS SUR L'INTERPRETATION INDEFINIE

1. PRESENTATION.....	371
2. <i>IL Y A</i> : DESCRIPTION.....	373
2.1. Les analyses traditionnelles.....	373
2.2. La double fonction de la structure <i>il y a</i>	376
2.3. Les occurrences de <i>N</i> sans déterminant dans la structure <i>il y a SN</i>	380

3. LA STRUCTURE <i>IL Y A N ET N</i>	382
3.1. La reduplication d'un item dans une phrase.....	382
3.2. Analyse sémantique de la structure <i>il y a N et N</i>	383
3.3. Autour d'une définition de "l'ensemble réel".....	386
3.3.1. Le cas particulier des substantifs syncatégorématiques.....	386
3.3.2. <i>N</i> n'est pas une entrée de dictionnaire.....	387
3.3.3. La reduplication de deux items non substantivaux	390
3.4. <i>Il y a N et N</i> et l'interprétation indéfinie.....	391
4. LA STRUCTURE <i>IL Y A N</i>	393
4.1. Analyse morpho-syntaxique des structures <i>il y a N</i>	395
4.1.1. Survol de quelques propriétés des nominalisations.....	395
4.1.2. L'ambiguïté des structures <i>il y a N</i>	396
4.2. Généricité et structure <i>il y a N</i>	397
4.2.1. Performativité et structure <i>il y a N</i>	398
4.2.2. Le statut argumental de <i>N</i>	399
4.2.3. Procédure, classe de procès et généricité.....	401
5. LE DETERMINANT ZERO.....	404
5.1. Quelques théories actuelles sur le déterminant zéro.....	404
5.2. <i>Il y a</i> et le déterminant zéro.....	407
5.2.1. <i>Il y a N et N</i>	408
5.2.2. <i>Il y a N</i>	411
NOTES DU CHAPITRE IX.....	413
REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	418
TABLE DES MATIERES.....	447



